

FABIEN GABILLET

**LA VRAIE FRANCE EST AU CANADA !
LES ÉCHOS DE LA SÉPARATION DE L'ÉGLISE ET DE
L'ÉTAT DE 1905 DANS LA PRESSE
CANADIENNE-FRANÇAISE**

Mémoire
présenté
à la faculté des études supérieures
de l'Université Laval
pour l'obtention
du grade de maître ès arts (M.A.)

Département d'histoire
FACULTÉ DES LETTRES
UNIVERSITÉ LAVAL

MAI 2000

© Fabien Gabillet, 2000



National Library
of Canada

Acquisitions and
Bibliographic Services

395 Wellington Street
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

Bibliothèque nationale
du Canada

Acquisitions et
services bibliographiques

395, rue Wellington
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

Your file *Votre référence*

Our file *Notre référence*

The author has granted a non-exclusive licence allowing the National Library of Canada to reproduce, loan, distribute or sell copies of this thesis in microform, paper or electronic formats.

The author retains ownership of the copyright in this thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

L'auteur a accordé une licence non exclusive permettant à la Bibliothèque nationale du Canada de reproduire, prêter, distribuer ou vendre des copies de cette thèse sous la forme de microfiche/film, de reproduction sur papier ou sur format électronique.

L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur qui protège cette thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

0-612-57863-1

Canada

Résumé

La séparation de l'Église et de l'État, intervenue en France le 9 décembre 1905, a eu un profond retentissement dans la presse québécoise à une époque marquée par la transformation de la presse dans les pays développés en un média de masse. La problématique qui anime notre étude n'est pas de savoir quel impact la Séparation en France a pu avoir sur les mentalités au Canada français, mais comment cet événement a été perçu, de décembre 1905 à janvier 1907, par quatre journaux fortement marqués sur le plan idéologique : *Le Soleil*, *La Croix*, *L'Événement* et *Le Canada*. En effet, la crise religieuse qui secoue alors la France cristallise les tensions entre leurs différentes visions de l'avenir du Québec. La Séparation va amener chacun de ces quatre journaux à réfléchir sur la société québécoise et à énoncer, ou à s'opposer vivement, à tout nouveau modèle de relations entre l'Église et la société.

Ce mémoire est le fruit d'un long travail qui n'aurait jamais vu le jour sans l'aide inestimable de plusieurs personnes. Je voudrais, tout d'abord, remercier mon directeur de recherche, Monsieur Richard JONES, pour son investissement personnel dans la réalisation de ce travail. Il m'a prodigué de précieux conseils et a toujours été pour moi d'un grand soutien. Ensuite, je tiens à remercier Madame Brigitte WACHE, professeur à l'Université du Maine en France, sans qui rien de tout cela n'aurait été possible. Enfin, Madame Brigitte CAULIER, professeur au département d'histoire, et Monsieur Gérard LAURENCE, professeur au département d'information et de communication, m'ont tous deux prodigué de précieux conseils qui ont considérablement amélioré la qualité de mon travail ; qu'ils en soient ici très sincèrement remerciés.

Je tiens aussi à remercier toutes les personnes qui m'ont aidé d'une façon ou d'une autre et en premier lieu Marie, pour tous les sacrifices qu'elle a consentis pendant ces deux années afin de me permettre de réaliser ce travail de recherche et pour les avoir vécus à mes côtés. C'est aussi un peu le sien.

Table des matières

Introduction	5
Chapitre I : La presse comme source de l'histoire	19
1-1 Quatre journaux à la source	19
1-2 L'apparition d'une nouvelle presse	23
1-3 Maintien d'une presse partisane	28
1-4 <i>La Croix</i> , un journal de combat	29
1-5 Aspect méthodologique	30
1-6 Une brève analyse quantitative	34
Chapitre II : Décadence de la nation française	41
2-1 Les sources de la presse canadienne	43
2-2 Une France en plein désarroi	46
2-3 La France de saint Louis	52
Chapitre III : Le Canada français : une société menacée	61
3-1 Une menace grandissante	62
3-2 La franc-maçonnerie à l'assaut du Canada	64
3-3 Une société civile en danger	68
3-4 La menace canadienne-anglaise	72
3-5 Une presse divisée sur la question franc-maçonne	74
3-6 Les amis de nos ennemis sont nos ennemis	77

Chapitre IV : Le Canada français et l'Église	84
4-1 La place de l'Église au Canada français	84
4-2 La Séparation française : une persécution	89
4-3 Le regard tourné vers Rome	94
Conclusion	101
Annexes	108
Bibliographie	116

INTRODUCTION

L'idéologie est une « science qui a pour objet l'étude des idées, de leurs lois, de leur origine »¹. La notion d'idéologie étant à la base même de notre travail, il nous semble utile, si ce n'est primordial, de la définir avant d'aller plus loin. Karl Mannheim écrivait il y a cinquante ans que «dès que nous adoptons la conception totale de l'idéologie, nous tentons de reconstruire l'horizon tout entier d'un groupe social.»² La conception selon laquelle l'histoire des mentalités ne puisse faire l'objet d'une étude détachée de toute référence à l'environnement du groupe étudié trouve écho dans les propos de Fernand Dumont. « Pour comprendre les idéologies, il faut [selon lui] les saisir dans leur originalité et leurs structures propres ; mais il faut aussi pouvoir déceler en quoi elles complètent et assument les autres variables d'un ensemble social. »³ Enfin, pour Fernande Roy, les idéologies «forment des ensembles coordonnés de valeurs, d'idées, de symboles qui légitiment une situation donnée ou qui représentent un nouveau projet de société. »⁴ L'étude des différentes idéologies de journaux canadiens-français suppose donc de comprendre le discours véhiculé par chacun d'entre eux en tenant compte de l'environnement social et culturel dans lequel ils s'inscrivent. L'analyse idéologique d'un groupe social ne peut se

¹ Définition donnée par *Le Petit Robert*.

² Karl MANNHEIM, *Idéologie et utopie*, Paris, Librairie Marcel Rivière, 1956, p. 47.

³ Fernand DUMONT, « Quelques réflexions d'ensemble », dans Fernand DUMONT, Jean-Paul MONTMINY et Jean HAMELIN, *Les idéologies au Canada français, 1850-1900*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1971, p. 1.

⁴ Fernande ROY, *Histoire des idéologies au Québec aux XIXe et XXe siècles*, Montréal, Boréal, 1993, p. 9.

faire sans chercher à comprendre auparavant la société qui l'entoure. Il nous faudra donc prendre en compte dans l'analyse du contenu de nos journaux l'apport idéologique inhérent à la société canadienne-française, la presse n'étant pas étrangère aux idéaux qui animent la société dont elle est issue. En effet, la situation propre à la société canadienne-française, son passé et son environnement peuvent expliquer certains traits caractéristiques qui se retrouveraient dans tous les journaux étudiés ici.

Contexte historique :

La France du début du siècle connaît un profond mouvement de remise en cause qui touche la place de l'Église dans la société. La séparation de l'Église et de l'État est votée par le sénat le 9 décembre 1905 et promulguée le lendemain au Journal Officiel, avant d'entrer en application un an plus tard. Par ce vote, l'État mettait un terme à «l'antique union entre l'Église de France et le pouvoir temporel.»⁵ Cette loi, qui ébranlait pourtant la place de l'Église catholique dans la société française, déclencha peu les passions dans les premières semaines qui suivirent son vote. Pour Jean-Marie Mayeur, la raison est fort simple : à cette époque, la France chrétienne n'existe déjà plus⁶. En effet, selon lui, le monde ouvrier s'était alors détaché de l'influence de l'Église et le monde rural dans certaines régions n'avait jamais été vraiment christianisé. Certes, l'Église continuait d'exercer une influence non négligeable dans certaines régions françaises et elle connut un certain renouveau avec le catholicisme social (comme le montre, par exemple, le succès des Semaines sociales). Néanmoins, avant le vote de la Séparation, la contestation à l'égard des mesures du gouvernement était surtout le fait de la «minorité bruyante des congrégations réactionnaires»⁷. Les républicains accusèrent alors ces congrégations de

⁵ Jean-Marie MAYEUR, *La séparation de l'Église et de l'État en France*, Paris, Julliard, 1966, p. 9.

⁶ *Ibid.*, p. 10.

⁷ *Ibid.*

l'agitation nationaliste qui sévissait en France et de s'en servir pour légitimer leur action contre l'Église. Pour autant, les historiens d'aujourd'hui s'accordent pour reconnaître qu'à ce moment précis il n'était encore nullement question pour les républicains, à l'exception de certains francs-maçons et libres-penseurs⁸, de réaliser la séparation annoncée en 1869 dans le programme de Belleville de Gambetta⁹. Une des conséquences de la victoire des républicains et de leur enracinement à la tête de la vie politique française à partir du milieu des années 1870 fut de permettre à la franc-maçonnerie d'accroître considérablement son influence. Elle devint alors une sorte d'« Église de la République. »¹⁰ De même, l'affaire Dreyfus a de profondes répercussions sur la société française. Dorénavant un républicain ne pouvait plus être que tout naturellement anticlérical et « partisan d'une politique laïque qui devait peu à peu aboutir à effacer la dimension religieuse de la conscience des citoyens »¹¹. Unie contre la droite antidreyfusarde, la coalition gouvernementale, allant des républicains modérés au plus grand nombre des socialistes, permit la stabilité gouvernementale de 1899 à 1905.

C'est dans ce contexte de stabilité politique et d'anticléricalisme affirmé que les gouvernements de Waldeck-Rousseau et de Combes préparèrent, par certaines de leurs actions, la loi de séparation du 9 décembre 1905. Pour eux, en effet, le progrès en France ne pouvait se faire sans remettre en cause la place traditionnelle de l'Église au sein de la société. En 1900, Waldeck-Rousseau évoquait « les deux jeunesses »¹² qui grandissaient sans se connaître et que séparait leur éducation, les uns passant par l'enseignement d'État, les autres par l'enseignement congréganiste. La loi de 1901 sur les associations, qui obligeait

⁸ Les sociétés de libre-pensée prirent naissance en France dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle. Les libres-penseurs ne se fiaient, en matière religieuse, qu'à la raison et ne voulaient être influencés par aucun dogme établi.

⁹ Dominique BORNE. « Le grand divorce de 1905 », *L'Histoire*, no 135 (juillet-août 1990), p.74.

¹⁰ Serge BERSTEIN et Pierre MILZA, *Histoire de la France au XX^{ème} siècle*, Bruxelles, éditions Complexe, 1990, p. 14.

¹¹ *Ibid.*, p. 26.

les congrégations à se faire reconnaître, appliquée d'abord par le gouvernement de façon assez conciliante à l'égard des religieux, devint très rigoureuse sous le ministère Combes. Désormais, plus aucune congrégation ne put obtenir de reconnaissance légale et l'enseignement leur fut interdit par la loi du 7 juillet 1904. La rupture des relations diplomatiques avec le Saint-Siège, le 29 juillet 1904, et le vote de la Séparation par la chambre des députés le 3 juillet 1905 furent les derniers éléments qui préparèrent le vote du sénat du 9 décembre 1905¹³. Pourtant, alors que la France, comme toutes les nations occidentales, s'engage dans la voie d'un retrait progressif du cléricale dans la sphère publique, l'Église canadienne-française accroît au même moment son emprise sur la société civile.

La fin du XIX^{ème} siècle et le début du XX^{ème} sont marqués au Québec par deux phénomènes, l'industrialisation et l'urbanisation, qui, tout en permettant à l'économie québécoise de connaître une forte croissance, bouleversent la société traditionnelle¹⁴. Bénéficiant de l'essor de son voisin américain, entré dans une seconde révolution industrielle à suite de la guerre de Sécession, la société québécoise connaît, elle aussi, une accélération de son économie, certes avec un certain retard puisque celle-ci n'intervient que dans les toutes dernières années du XIX^{ème} siècle. La principale caractéristique de cette nouvelle révolution industrielle, qui affecte tous les pays occidentaux, est qu'elle consacre la société industrielle et urbaine. Pour l'historien Jean Hamelin et le sociologue Jean-Paul Montminy, c'est au cours des années 1896-1929 « que le Québec rural devient industriel »¹⁵.

¹² Maurice BAUMONT, « il y a 75 ans : la séparation de l'Église et de l'État », *Historia*, no 409 (décembre 1980), p. 45.

¹³ Gérard CHOLVY et Yves-Marie HILAIRE, *Histoire religieuse de la France contemporaine*, II, Toulouse, Privat, 1986, pp. 108-109.

¹⁴ En effet, c'est entre le recensement de 1911 et celui de 1921 que le nombre des citadins au Québec dépassera pour la première fois celui des ruraux.

¹⁵ Jean HAMELIN et Jean-Paul MONTMINY, « Québec 1896-1929 : une deuxième phase d'industrialisation », Fernand DUMONT et al., *Idéologies au Canada français 1900-1929*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1974, p. 20.

La société canadienne-française de ce début de siècle doit donc affronter, comme ses homologues occidentales, les nouveaux défis que sont l'urbanisation et l'industrialisation. Néanmoins, elle se singularise des autres sociétés nord-américaines sur deux points. Premièrement, elle se distingue par une absence de contrôle sur sa vie économique, faisant dire aux historiens actuels que « la population rest[ait] étrangère à son devenir. »¹⁶ Ensuite, le Canada français se trouve sur le plan culturel au carrefour de quatre grands espaces. Tout d'abord, l'Empire britannique, auquel la province du Québec appartient, ensuite, les États-Unis, son puissant et influent voisin, puis la France, son ancienne métropole, qui lui a donné sa langue et son héritage catholique. Enfin, par la place que tient l'Église dans leur société, les Canadiens français font partie du vaste ensemble que constitue la catholicité.

Du fait de cet asservissement économique, de sa faiblesse numérique et de son isolement comme seule communauté catholique et francophone d'Amérique du Nord, la société canadienne-française continue de s'appuyer sur son Église pour sauvegarder son identité en ce début du XX^e siècle. « Se définissant comme une Église-nation vouée à la défense des catholiques francophones »¹⁷, l'Église voit d'un mauvais œil l'industrialisation du Québec qui pousse les Canadiens français à s'installer en ville et donc à désertier les campagnes. Un milieu dans lequel réside traditionnellement l'organisation de la paroisse qui est la base de la puissance cléricale. Néanmoins, l'intervention de l'Église catholique québécoise dans les nouvelles sphères de la société, la santé, l'aide sociale et le syndicalisme, démontre la capacité avec laquelle elle a su s'adapter pour répondre aux besoins nouveaux créés par l'urbanisation et l'industrialisation de la société québécoise. L'Église se trouve donc bien établie

¹⁶ Fernand DUMONT, « Du début de siècle à la crise de 1929 : un espace idéologique », dans Fernand DUMONT et *al.*, *op. cit.*, p. 8.

¹⁷ Ruby HEAP, « Compte rendu de Jean Hamelin et Nicole Gagnon, *Histoire du catholicisme québécois. Le XX^e siècle, 1898-1940* », *Recherches sociographiques*, vol. 27, no 1 (1986), p. 104.

en ce début de XXe siècle et développe une véritable « offensive cléricale »¹⁸ afin de rassembler sous son contrôle l'ensemble des Canadiens français. Reposant sur une véritable ferveur populaire, elle est solidement implantée au Canada français, ce premier tiers du XXème siècle marquant l'apogée de sa puissance pour les historiens¹⁹.

Néanmoins, l'Église canadienne se trouve devant la difficile question de savoir comment associer urbanisation et industrialisation avec les principes du catholicisme. En effet, « l'urbanisation et l'industrialisation génèrent des mœurs nouvelles perceptibles dans le phénomène global de désacralisation du temps et de l'espace »²⁰, écrit Yvan Lamonde. Car ce début du XXème siècle marque aussi le triomphe du libéralisme, avec l'élection, en 1896, de Wilfrid Laurier comme premier ministre du Canada. Le libéralisme politique prône l'idée que le clergé doit s'en tenir aux affaires spirituelles et laisser aux hommes politiques le soin de gérer les différents aspects de la société. Or, l'ultramontanisme, doctrine qui se caractérise par une fidélité absolue à la personne du pape, reste encore très présent dans le clergé.

À leur avis, pour qu'une société reste chrétienne, l'Église et l'État ne doivent pas être séparés. [...]
Puisque toute autorité vient de Dieu (et qui est mieux placé que l'Église pour interpréter la volonté de Dieu sur Terre ?), les ultramontains affirment la suprématie de l'Église sur l'État. L'État ne doit pas s'immiscer dans les affaires de l'Église.²¹

De plus, l'ultramontanisme a pris une nouvelle dimension au cours du XIXème siècle. Les ultramontains soutenaient désormais non seulement la suprématie du pape sur l'Église mais aussi son pouvoir temporel sur tous les aspects de la société, s'opposant par là même à la civilisation moderne et au libéralisme.

¹⁸ Susan M. TROFIMENKOFF, *Visions nationales : une histoire du Québec*, Saint Laurent, Trécarré, 1986, p. 164.

¹⁹ Musée du Québec, *Le Grand Héritage. L'Église catholique et la société du Québec*, Québec, Gouvernement du Québec, 1984, p. 128-131.

²⁰ Yvan LAMONDE, « Le libéralisme et le passage dans le XXe siècle », Yvan Lamonde, dir., *Combats libéraux au tournant du XXe siècle*, Montréal, Fides, 1995, p. 30.

²¹ Fernande ROY, *op. cit.*, p. 36.

Le choix des sources :

C'est dans ce contexte qu'il faut chercher à analyser l'idéologie de journaux canadiens-français sur un événement étranger, la séparation de l'Église et de l'État en France, qui vient remettre en cause la place octroyée depuis des siècles à l'Église dans la sphère publique. Néanmoins, il faut faire attention car la compréhension de l'idéologie de journaux canadiens-français au travers d'un événement se déroulant en France relève d'un cas particulier. C'est au Québec que les premiers historiens de l'opinion vont s'intéresser au rapport entre la France et son ancienne colonie. La série d'articles de l'abbé Yon, publiés en 1965 dans la *Revue d'Histoire de l'Amérique française* puis réunis en un seul ouvrage²², apporte pour la première fois une synthèse des connaissances sur les visions réciproques entre la France et le Canada français. Les universitaires vont alors être de plus en plus nombreux à s'intéresser à ce domaine de recherche sur le modèle de Pierre Savard qui étudia les rapports intellectuels entre les deux sociétés en se servant du climat religieux et idéologique comme source de comparaison²³. C'est l'ouvrage de Claude Galarneau, *La France devant l'opinion canadienne (1760-1860)*, qui va poser les bases des futurs travaux historiques canadiens touchant aux rapports entre le Canada français et son ancienne métropole²⁴. Il va être le premier à mettre en cause la thèse de plusieurs historiens selon laquelle, depuis la Conquête, il n'y eut plus aucune relation entre le Canada et son ancienne métropole et que l'arrivée de *La Capricieuse* en 1855 doit être perçue comme le premier contact entre les deux pays depuis près d'un siècle. Ce que réfute C. Galarneau pour qui ces relations ne furent jamais véritablement interrompues. Mais sa plus grande originalité a été d'avoir voulu

²² Armand YON. *Un siècle d'opinion française : les Canadiens jugés par les Français de France 1830-1939*. Québec, Presses de l'Université Laval, 1975. 235 p.

²³ Pierre SAVARD. *Le consulat général de France à Québec et à Montréal de 1859 à 1914*. Québec, Presses de l'Université Laval, 1970. 132 p.

brosser un tableau de la société canadienne-française en l'étudiant à travers l'évolution de sa perception de la société française. Cette idée « que la France constitue un réactif pour l'opinion canadienne-française »²⁵ a été la base des différentes études d'opinion mettant en scène ces deux pays. Pour cette raison, quand on se propose d'étudier un sujet impliquant la France et le Canada, il faut toujours garder à l'esprit que le lien d'origine entre ces deux pays donne une dimension particulière aux problèmes d'opinion les concernant. L'attitude des Canadiens français envers la France ne peut être considérée comme un simple phénomène d'opinion chez les Canadiens mais doit plutôt être conçue comme faisant partie intégrante de leur « psychologie collective »²⁶. Mais ne voulant pas nous lancer dans une étude d'opinion qui soit trop générale, et qui donc risquerait d'être trop superficielle dans le cadre d'une maîtrise, nous avons recentré notre étude sur le cas particulier de la presse. Celle-ci apparaît, au contraire des autres sources utiles à l'historien de l'opinion, comme une source beaucoup plus volumineuse et dont le caractère spécifique nécessite à lui seul une étude historique.

Une étude sur la presse canadienne-française peut tout aussi bien être réalisée à partir de quotidiens que de tout autre type de périodique. Néanmoins, le quotidien « bénéfici[e] de la plus grande visibilité et exerc[e] sans doute la plus forte influence, du fait de la récurrence inhérente à sa publication journalière. »²⁷ Nous avons donc privilégié l'analyse de quotidiens pour notre étude. Néanmoins, il nous a fallu faire un choix parmi tous les quotidiens paraissant à l'époque. En effet, le développement de la publicité, lié à l'émergence de la production de masse, va permettre à la presse québécoise.

²⁴ Claude GALARNEAU, *La France devant l'opinion canadienne (1760-1815)*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1970, 401 p.

²⁵ Rodolphe SAMUEL, « L'image de la Révolution française de 1848 dans la presse du Canada français », Mémoire de maîtrise, Québec, Université Laval, 1978, p. 2.

²⁶ Claude GALARNEAU, *La France devant l'opinion canadienne (1760-1815)*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1970, p. 348.

²⁷ Jean de BONVILLE et Gérard LAURENCE, « Évolution sociodémographique de la presse quotidienne québécoise », dans Yves ROBY et Nive VOISINE, *Érudition, humanisme et savoir*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1996, p. 352.

maintenue jusque là dans un état embryonnaire, d'exploser littéralement. Entre 1905 et 1907, il existe environ une quinzaine de quotidiens au Québec dont 8 sont de langue française²⁸. Nous en avons sélectionné trois, tous paraissant de façon régulière entre décembre 1905 et janvier 1907. Ce choix s'est fait en fonction de notre volonté d'obtenir un échantillonnage le plus large possible des grands courants idéologiques de l'époque. Nous avons par ailleurs voulu étudier un journal ultramontain dont l'appartenance idéologique nous semblait particulièrement intéressante à l'égard de notre sujet.

Notre choix s'est porté sur quatre journaux québécois provenant des deux grands centres urbains, Québec et Montréal. Nous avons sélectionné *Le Soleil*, qui jouit du statut d'organe officiel du Parti libéral à Québec, ainsi que *Le Canada*, organe du Parti libéral à Montréal et qui représente la tendance radicale au sein de ce parti²⁹. De leur côté, *L'Événement* est un quotidien conservateur de Québec et *La Croix* (ou *La Croix de Montréal*) appartient à cette « bonne presse » mise en place par l'Église afin de faire concurrence aux journaux non catholiques. Il aurait été certainement intéressant de s'intéresser à d'autres journaux mais malheureusement il nous a fallu faire un choix parmi tous ces journaux, un travail de maîtrise ayant ses propres limites. De plus, nous pensons avoir sélectionné quatre journaux représentatifs des principaux courants idéologiques du Québec des années 1900. Nous sommes conscient que l'absence de notre étude du plus grand journal canadien-français de l'époque, *La Presse*, peut prêter à la critique. En fait, nous avons réalisé un rapide survol de ce journal, un survol qui nous a amené à conclure à la relative indifférence du journal à l'égard des événements religieux se déroulant en France en lien avec la Séparation. Néanmoins, nous ne pensons pas qu'une étude qui n'aurait fait que démontrer ce peu d'intérêt de la part du journal aurait eu un quelconque intérêt si ce n'est que la discrétion du journal sur la question de la Séparation nous aurait

²⁸ Jean de BONVILLE. *La presse québécoise de 1884 à 1914*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1988, p. 1.

²⁹ Jean-Guy GENEST, « *Le Canada*, 1920, 1921 ». Fernand DUMONT, Jean HAMELIN, Fernand HARVEY et Jean-Paul MONTMINY. *op. cit.*, p. 32.

révélé une indépendance de la part du journal à l'égard des autorités religieuses. Par contre, au moyen des journaux que nous avons sélectionné, nous espérons voir comment ces journaux d'opinion virent dans la Séparation un moyen d'exposer leurs propres conceptions des rapports que l'Église et la société se devaient d'entretenir.

Problématique :

« It has been observed that the attitudes and opinions which one has about a foreign object may be an indication of the perceiver's self-image. »³⁰ Il semble donc que les études historiques touchant à l'opinion nous éclairent toujours mieux sur la société qui observe que sur celle qui est observée³¹. En effet, on peut espérer, en étudiant la séparation de l'Église et de l'État en France à travers la presse canadienne-française, recueillir des informations « on the conscious and, perhaps, unconscious thought of the Quebec press »³². Pour cela nous devons prendre en considération que l'idée qu'un peuple se fait d'un autre ne coïncide pas avec une quelconque réalité mais avec une certaine façon d'interpréter les connaissances qu'il a de l'autre. On pourrait parler de mythe, de mirage ou bien même encore d'image pour caractériser ce phénomène. Pour René Rémond, il convient de parler de « représentation collective »³³. C'est donc d'après l'écart entre cette représentation et les connaissances historiques actuelles sur le sujet que l'on peut espérer obtenir des indications sur l'opinion des journaux étudiés, cet écart étant en grande partie la conséquence des tendances idéologiques de ces journaux.

Notre travail se veut une étude de la perception qu'eurent quatre journaux canadiens-français de la Séparation en France afin de mieux comprendre la

³⁰ Brian BROTHMAN, «The Attitudes of the Quebec Press to American Imperialism : 1895-1903». Mémoire de maîtrise, Québec, Université Laval, 1974, p. 1.

³¹ Claude GALARNEAU, *op. cit.*, p. 7.

³² Brian BROTHMAN, *op. cit.*, p. 2.

manière dont ils percevaient leur propre société. En sélectionnant un hebdomadaire ultramontain et trois quotidiens, un libéral, un autre radical et un dernier conservateur, nous cherchons à confronter quatre idéologies marquantes du début du XX^{ème} siècle au Québec sur un sujet, la séparation de l'Église et de l'État, qui ne manque pas de les faire réagir vigoureusement. Nous cherchons à comprendre quelles sont les forces de conservatisme et de changement qui animent la presse d'opinion au Québec. Alors que tous les pays occidentaux cherchent à détacher de plus en plus la sphère publique de l'influence traditionnelle des institutions religieuses, nous voulons connaître les positions respectives de chacun de ces journaux, au travers de leur traitement respectif de la Séparation, quant à l'avenir de la société canadienne-française. Les journaux d'opinion font, par nature, certaines déformations dans leur analyse des événements. En effet, ces déformations font partie intrinsèque de leur idéologie. Ce parti pris idéologique se fait particulièrement sentir sur une question aussi sensible que la séparation de l'Église et de l'État. C'est ce que nous voulons analyser.

Par ailleurs, cette crise religieuse provoquée par le vote de la séparation a duré plus d'une quinzaine d'années. Le conflit ne s'est en effet réglé qu'en 1924 avec la création d'associations diocésaines. Faut-il pour autant étudier toute cette période au complet pour répondre à notre problématique ? Avant les années 1980, nous dit Claire Rouben, « le regard d'ensemble des études dont nous disposons couvr[ait] un champ beaucoup trop vaste. »³⁴ Elle privilégie, quant à elle, des études plus restreintes en matière de sources afin de s'attarder sur certains facteurs précis. Celles-là permettent alors de faire ressortir certains aspects peu perceptibles dans des études plus générales. En effet, pour les études portant sur de longues périodes, le recours à la sélection de "périodes

³³ René RÉMOND, *Les États-Unis devant l'opinion française 1815-1852*, tome I. Paris, Armand Colin, 1962, p. 3.

³⁴ Claire ROUBEN, «Les échos de la Révolution française dans la presse canadienne de 1789 à 1794, le voltairianisme de la *Gazette de Montréal*», *L'information historique*, vol. 50 (décembre 1988), p. 163.

privilégiées" est obligatoire, en raison de la quantité des sources existantes³⁵. C'est pourquoi, après avoir pris connaissance d'un certain nombre d'études d'opinion portant exclusivement sur la presse³⁶, nous avons remarqué qu'elles ont toutes eu en commun la volonté d'obtenir des résultats suffisamment perceptibles. Pour ce faire, elles privilégient l'étude de périodes de crise et de conflit, ce que nous avons fait à notre tour en choisissant la période immédiatement postérieure au vote de la Séparation. Nous étudierons donc la crise religieuse du 1^{er} décembre 1905, huit jours avant le vote au sénat français de la Séparation, jusqu'au 31 janvier 1907. Le 29 janvier 1907 marque, en effet, la fin de la troisième assemblée de l'épiscopat français où les évêques acceptent de faire l'essai de la loi du 2 janvier 1907³⁷ et d'occuper les lieux de culte à titre de locataire.

On l'a vu, entreprendre une étude nécessitant le recours à la presse pose de nombreux problèmes à l'historien. Pour cette raison, nous avons préféré consacrer tout notre premier chapitre à décrire la nature des journaux sélectionnés ainsi que la méthode d'analyse employée pour en faire l'analyse. L'étude de l'opinion de ces quatre journaux nécessite, en effet, une méthode très spéciale. Si la presse offre, par sa richesse et son abondance en ce début du XX^{ème} siècle, des informations très utiles pour réaliser une étude d'opinion, elle nécessite aussi de prendre des précautions pour l'analyser. Pour pouvoir tirer le maximum de son analyse, il nous faut accorder autant d'importance à la perception des faits qu'aux faits eux-mêmes. Une fois cet aperçu méthodologique réalisé, il nous a semblé important de consacrer un second

³⁵ Françoise VAUCAMPS, « La France dans la presse canadienne-française de 1855 à 1880 ». Thèse de doctorat, Québec, Université Laval, 1977, p. 7.

³⁶ Voir bibliographie en fin de volume.

³⁷ Le gouvernement français chercha par cette loi à régler le problème des lieux de culte soulevé par le vote de la Séparation. Désormais, même si l'Église catholique ne formait pas d'associations culturelles, elle pouvait occuper les lieux de cultes à titre de locataire, l'État restant propriétaires des dits lieux.

chapitre à comprendre comment chacun des quatre journaux resitua le cas particulier de la Séparation dans la perception globale qu'il se faisait de la France contemporaine.

En effet, les journaux ne considèrent pas la Séparation comme un événement isolé de l'Histoire de France mais comme le résultat d'une transformation progressive de ce pays depuis la Révolution de 1789. Ils vont chercher alors, chacun à sa manière, à expliquer à leurs lecteurs les raisons profondes qui ont pu amener la « fille aînée de l'Église » à violemment s'affranchir de son héritage catholique. Cette analyse va leur faire réaliser à quel point la survie du catholicisme peut être fragile même dans une société où le catholicisme était si profondément ancré. Ils vont pouvoir aussi dresser une liste des différents errements que la société canadienne-française se doit d'éviter pour ne pas connaître le même sort. Mais si pour *L'Événement* et *La Croix*, dans une société catholique menacée par cet environnement anglo-saxon, la survie des Canadiens français est fonction de sa foi, pour les journaux libéraux, elle se joue ailleurs.

De plus, et cela fera l'objet de notre troisième chapitre, si pour *Le Soleil* et *Le Canada*, les événements de la Séparation sont uniquement les résultantes de traits spécifiques à la société française, pour *La Croix* et *L'Événement* c'est loin d'être le cas. Ceux-ci conçoivent, en effet, ces événements comme un nouvel épisode de la lutte du Bien contre le Mal et les interprètent comme un dernier avertissement contre les menaces qui ne manqueront pas de peser bientôt sur la société canadienne-française. En attribuant à la franc-maçonnerie tous les maux que connaît l'Église catholique depuis la Révolution au Canada, comme partout dans le monde, *La Croix* et *L'Événement* s'opposent alors aux libéraux qui ont le malheur, selon eux, de posséder en leur sein des francs-maçons dont leur chef Godfroy Langlois, directeur du *Canada*.

Enfin, après nous être intéressé à la perception de ces journaux quant aux causes qui provoquèrent le vote de la Séparation, nous chercherons dans un quatrième et dernier temps à comprendre leur analyse respective des rapports

Église / État. Dans un pays comme le Canada qui vit déjà depuis 1852 un régime de séparation des Églises et de l'État, le modèle de séparation proposé par la France suscite de nombreuses controverses. Fruit du Malin pour les uns, source d'inspiration pour les autres, la Séparation telle qu'elle est vécue en France ne peut laisser indifférent une presse appartenant à une société profondément catholique et où, malgré un régime de séparation, foi et traditions s'entremêlent. Par ailleurs, le rôle actif du pape dans le déroulement de la crise religieuse en France permet à ces journaux de définir, ou de réaffirmer, leur conception de la place qui doit être la sienne dans la vie sociale du Québec. Opposant ultramontains et radicaux, conservateurs et libéraux, le modèle de Séparation mis en place en France offre l'occasion à chacun de ces journaux d'énoncer librement sa propre réflexion sur les rapports qui doivent être ceux de l'Église et de l'État au Canada français.

CHAPITRE I

LA PRESSE : UNE SOURCE DE L'HISTOIRE.

« L'homme a été ainsi fait que sa vision du monde, ses motivations et son échelle des valeurs, ses actes et ses intentions sont déterminés par son expérience personnelle et collective de la vie.»

Alexandre Soljenitsyne
Discours du Prix Nobel

1-1 Quatre journaux à la source

La naissance du *Soleil*, le 26 décembre 1896, se fit sur les cendres encore chaudes de *L'Électeur*³⁸. En effet, celui-ci s'étant attiré l'ire du clergé québécois au cours de l'année 1896 en publiant des extraits de l'ouvrage de Laurent-Olivier David, *Le clergé canadien, sa vie, son œuvre*, mis à l'Index par l'Église, le Parti libéral décida, en moins de 24 heures, de suspendre la parution de *L'Électeur* et de le faire renaître sous le titre du *Soleil*. Journal neuf dans un siècle neuf. *Le Soleil*, avec un tirage de 22 000 exemplaires en 1907, devint très vite le plus important journal libéral du Québec. Se proclamant l'« organe officiel du Parti

³⁸ André BEAULIEU et Jean HAMELIN, op. cit., Tome III (1880-1895), p. 13.

libéral » en première page, il posséda une sorte de sceau officiel que n'eurent pas les autres journaux libéraux, même *Le Canada* qui était pourtant l'organe officiel libéral à Montréal. Quand, en 1905, Lomer Gouin arriva au pouvoir à Québec comme premier ministre, il fut nommé aussitôt directeur politique du *Soleil* aux côtés de Wilfrid Laurier, alors premier ministre du Canada. En effet, les chefs libéraux à Ottawa et à Québec agissaient alors comme « directeurs et censeurs politiques »³⁹ du journal. Laurier fut ainsi omniprésent dans la direction du journal, de 1880, date de la fondation de *L'Électeur*, jusqu'à sa mort en 1919⁴⁰. Le Parti libéral fit du *Soleil*, dès son changement de nom en 1896, un journal modéré, qui éviterait toute polémique avec le clergé.

Le Canada fut donc, comme *Le Soleil*, l'organe de presse du Parti libéral mais il fut aussi le seul journal libéral radical au Québec qui connaisse une diffusion relativement importante (18 000 exemplaires en 1905). Le journal dut sa naissance au désir des radicaux du Parti libéral de fonder un nouveau quotidien à Montréal pour pallier la désertion du précédent journal libéral de Montréal, *La Patrie*. En effet, malgré « son éviction du cabinet Wilfrid Laurier, Israël Tarte [conserva] la direction du journal qui cessa dès lors de défendre la cause libérale. Malgré les pressions des chefs libéraux, l'ancien ministre refusa de leur céder son journal.»⁴¹ Dans son numéro anniversaire *Le Canada* justifiait sa naissance par la sécession de *La Patrie* des rangs libéraux.

Il y a un an, aujourd'hui même, paraissait le premier numéro du Canada. Notre journal fut fondé au lendemain de l'inqualifiable trahison de La Patrie et du Cultivateur, afin que le parti ne restât pas sans organe.⁴²

Journal dominé par l'aile radicale du Parti libéral, le premier rédacteur en chef du *Canada* fut l'un d'entre eux. Godfroy Langlois. Celui-ci exerça cette fonction

³⁹ *Ibid.*, p. 13.

⁴⁰ Louis-Guy LEMIEUX, *Le roman du Soleil, un journal dans son siècle*, Sillery, Septentrion, 1997, p. 37.

⁴¹ Jean-Guy GENEST, « *Le Canada, 1920, 1921* », Fernand DUMONT, Jean HAMELIN, Fernand HARVEY et Jean-Paul MONTMINY, *op. cit.*, p. 32.

⁴² « Anniversaire », *Le Canada*, 4 avril 1904.

de 1903 à 1910, date à laquelle il dut démissionner sous la pression de l'Église. Il définissait ainsi les objectifs du journal dans le premier numéro du 4 avril 1903 :

Le parti libéral, par la voix de ses chefs, a confié à notre journal la tâche d'être son organe auprès de la population de notre province, d'exposer au corps électoral ses vues et ses idées, de diriger l'opinion dans le sens des réformes qu'il veut opérer et de l'impulsion qu'il désire donner aux affaires du pays... Justice égale pour tous, respect de la liberté religieuse, affirmation de la liberté civile. tels ont été depuis l'avènement du parti libéral les termes de son programme moral auquel nous entendons strictement nous en tenir.⁴³

Godfroy Langlois fut fasciné tout au long de sa vie par le radicalisme français. Il soutint souvent la politique des gouvernements de Waldeck-Rousseau et de Combes. De ce fait, il dut faire face aux menaces de l'archevêché qui lui reprochait des propos défavorables tenus dans *Le Canada* contre le Vatican en août 1905⁴⁴. Néanmoins, s'il a pu continuer à diriger ce journal libéral c'est parce que Laurier avait voulu maintenir une présence radicale chez les libéraux⁴⁵. De plus, malgré son implication dans la loge maçonnique *L'Émancipation*, Godfroy Langlois resta toujours fidèle aux directives du Parti libéral, ne voulant faire du *Canada* qu'« un journal de combat voué à la défense des politiques des libéraux »⁴⁶.

L'Événement connut, quant à lui, une orientation politique très variable au cours de son existence, passant du Parti conservateur au Parti libéral (et vice versa) au gré de ses différents propriétaires. Fondé en mai 1867 pour appuyer la politique des conservateurs, *L'Événement* se tourna vers les libéraux de 1873 à 1878 puis de 1881 à 1902. Retrouvant à nouveau les rangs des conservateurs, le

⁴³ Patrice DUTIL, *L'avocat du diable. Godfroy Langlois et le libéralisme progressiste dans le Québec de Wilfrid Laurier*, Montréal, Robert Davies, 1995, p. 31.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 205

⁴⁵ Réal BÉLANGER, «Le libéralisme de Wilfrid Laurier : évolution et contenu (1841-1919)», dans Yvan LAMONDE, *Combats libéraux au tournant du XXème siècle*. Québec, Fides, 1995, p.64.

journal joua un rôle considérable dans l'affrontement politique que se livrèrent les différents journaux partisans québécois en ce début du XX^{ème} siècle, et ce, malgré un tirage plus faible que celui des quotidiens libéraux (7 000 exemplaires en 1905)⁴⁷.

Enfin, nous avons choisi le journal catholique *La Croix* bien qu'il soit un hebdomadaire et que sa diffusion soit bien inférieure à celle des journaux précédents (4 200 exemplaires en 1905). En effet, il n'existait pas à l'époque de quotidien catholique, ce qui nous a obligé à faire le choix du journal *La Croix*. Nous ne savons pas grand-chose sur les circonstances qui ont entouré la fondation de *La Croix*. Publié la première fois le 5 avril 1903, c'était le journal d'un seul homme, Joseph Bégin, qui le créa et en devint le directeur-rédacteur. Influencé par son beau-père, Jules-Paul Tardivel, fondateur de *La Vérité*, il voulut lancer, lui aussi, un journal dévoué aux intérêts catholiques. Joseph Bégin se voulant au service du pape et de son Église, il fit de *La Croix* « un journal de combat »⁴⁸ au service de l'Église :

La Croix ? Est-ce là un nom de guerre ou un nom de paix ? Pour sûr c'est avant tout un nom de paix et d'amour mais c'est aussi un nom de combat et de victoire du Christ sur le monde, La Croix c'est le signe de la victoire des chrétiens sur le monde.⁴⁹

Malgré son nom et la présence dans ses colonnes de nombreux articles extraits de *La Croix* de Paris, il est peu probable qu'il ait pu exister de lien structurel véritable entre le grand journal parisien des Assomptionnistes et l'hebdomadaire de Joseph Bégin, dont le modeste tirage et l'absence quasi totale de collaborateurs le rendaient peu intéressant pour son homologue français. Dans l'étude que Philippe Reid a consacrée au journal montréalais, il n'est d'ailleurs

⁴⁶ Jean de BONVILLE, *La presse québécoise de 1764 à 1914 : Bibliographie analytique*. Ste-Foy, Presses de l'Université Laval, 1995, p. 212.

⁴⁷ André BEAULIEU et Jean HAMELIN, *op. cit.*, Tome II (1860-1879), p. 95.

⁴⁸ André BEAULIEU et Jean HAMELIN, *op. cit.*, Tome IV (1895-1910), p. 169.

⁴⁹ « La Croix », *La Croix*, 5 avril 1903.

jamais fait mention d'un quelconque lien entre les deux journaux⁵⁰. Peut-être peut-on à la rigueur imaginer que le journal français y ait puisé quelques articles relatifs à la situation au Canada, mais cela reste purement hypothétique en l'absence de travaux sur cette question.

1-2 L'apparition d'une nouvelle presse

En 1908, seulement 10 pour cent des Canadiens français ne lisent pas un quotidien annonce le journal *La Presse* dans ses colonnes⁵¹. En fait, il serait plus juste de dire que le taux de pénétration des quotidiens dans les foyers québécois est de 0,9 en 1908. Ce qui signifie que, théoriquement, 9 foyers québécois sur 10 sont abonnés à un quotidien⁵². Certes, le chiffre de 90% est erroné puisqu'il ne tient compte ni des membres qui dans le foyer ne lisaient pas de quotidien ni de la primauté de Montréal sur les autres régions en matière de tirage (environ 275 000 exemplaires à Montréal contre 50 000 pour tout le reste de la province dont environ 35 000 à Québec seulement)⁵³. Mais l'objectif du journal *La Presse* en diffusant ce chiffre était avant tout d'attirer de nouveaux annonceurs en leur faisant miroiter un public nombreux. Car de toute façon, un taux de pénétration de 0,9 est révélateur de l'explosion que connut le tirage des journaux au début du XXème siècle. Quelques décennies auparavant le journal n'était encore que peu présent dans les foyers canadiens et faisait figure de support culturel uniquement réservé aux classes aisées de la société.

⁵⁰ Philippe REID, « Analyse de l'univers idéologique du journal *La Croix de Montréal* », mémoire de maîtrise, Québec, Université Laval, 1970.

⁵¹ *La Presse*, 21 avril 1908, p. 16. Cité par Jean de BONVILLE, *La presse québécoise de 1884 à 1914*, op. cit., p. 294.

⁵² Jean de BONVILLE et Gérard LAURENCE, op. cit., p.369-370.

⁵³ *Ibid.*, p. 366.

Considéré par plusieurs comme un bien de luxe, le journal du XIX^{ème} siècle, modeste feuille de quatre pages tirée à quelques centaines ou quelques milliers d'exemplaires, s'adressait aux notables et aux hommes d'affaires. [...] Son contenu hétéroclite, largement constitué d'entrefilets sur l'activité commerciale et financière, d'éditoriaux et de commentaires, de textes littéraires et de réclames, rebutait plus d'un lecteur.⁵⁴

La mutation que connaît la presse canadienne-française au tournant du siècle est le résultat de profondes mutations qui animent la société toute entière. La province de Québec, comme le reste du Canada, connaît depuis le milieu du XIX^{ème} siècle une forte croissance démographique. Le Québec voit sa population presque doubler entre 1881 et 1911 (de 1 359 027 habitants en 1881 à 2 005 776 en 1911)⁵⁵. Cette croissance démographique entraîne une occupation plus dense du territoire et, donc, une multiplication des échanges. C'est surtout la ville qui bénéficie de cette croissance de la population. En effet, la population urbaine dans tout le Canada croît ainsi de 63 pour cent pendant la première décennie du XX^{ème} siècle. Montréal approche alors le cap du demi million d'habitants (467 986 habitants pour la ville de Montréal en 1911 et 554 476 si l'on considère toute l'île de Montréal)⁵⁶. Cette urbanisation, liée au phénomène d'industrialisation que connaît la province, provoque la diminution de l'activité artisanale et l'apparition de grandes manufactures.

Ce phénomène va avoir deux répercussions importantes sur la presse. La première est liée aux nouvelles conditions de travail qui s'imposent dans les manufactures. En effet, la mécanisation oblige les travailleurs à prendre connaissance des conditions d'utilisation des machines qu'ils emploient s'ils veulent pouvoir effectuer efficacement leur travail. De la même façon, l'urbanisation, ainsi que les efforts du gouvernement provincial pour améliorer l'instruction primaire à partir de 1867, vont favoriser le développement des

⁵⁴ Jean de BONVILLE, *La presse québécoise de 1884 à 1914, op. cit.*, p. 1.

⁵⁵ Paul-André LINTEAU, René DUROCHER, J.-C. ROBERT, *op. cit.*, p. 26.

⁵⁶ Paul-André LINTEAU, *Histoire de Montréal depuis la Confédération*. Montréal. Boréal, 1992, p. 160.

écoles permettant une baisse de l'analphabétisme chez les Canadiens français⁵⁷. Cette progression de l'alphabétisation permet alors à un plus grand nombre de Canadiens d'avoir accès aux informations de toutes sortes qui sont contenues dans les journaux. L'autre répercussion importante de l'apparition de grandes manufactures est liée aux transformations structurelles qui en découlent. En effet, la spécialisation et la mécanisation sont désormais de mise dans l'industrie⁵⁸. S'ajoute à cela le phénomène de concentration qui provoque l'apparition d'une production de masse. Les entreprises se retrouvent alors dans l'obligation de faire connaître leurs produits afin de les différencier de ceux de leurs concurrents sur les marchés, ce qui provoque l'apparition des marques de commerce. En effet, avec l'apparition de la production de masse, les entrepreneurs cherchent à ouvrir de nouveaux marchés à leurs produits que les marchés locaux, trop réduits, ne suffisent plus à absorber. «L'élargissement de leur part de marché et la recherche de profit constituent pour eux de puissants stimulants»⁵⁹. Désormais il va falloir rendre identifiable son produit vis-à-vis de ceux de la concurrence. La presse va donc apparaître comme le média idéal pour faire connaître ses produits. Si on prend *L'Événement*, *Le Soleil* et *Le Canada* on remarque que la publicité occupe en moyenne entre 45 et 55 pour cent de la surface imprimée du journal dans les six éditions de la semaine⁶⁰. En comparant la première page de *L'Événement* du 13 mai 1867 (date de sa première parution) avec celle du 15 mai 1906, on constate la profonde transformation qu'a connue la presse québécoise en quarante ans⁶¹. D'ailleurs la présence d'un encadré en bas à droite de la page du 15 mai 1906 vantant les mérites de *L'Événement* aux annonceurs est très symptomatique de cette évolution.

⁵⁷ Voir tableau 1.4 dans Jean de BONVILLE, *La presse québécoise de 1884 à 1914*, op. cit., p. 16.

⁵⁸ Susan TROFIMENKOFF, op. cit., p. 189.

⁵⁹ Jean de BONVILLE, *La presse québécoise de 1884 à 1914*, op. cit., p. 360.

⁶⁰ *L'Événement*, *Le Soleil* et *Le Canada* : éditions du 14 au 19 mai 1906.

⁶¹ Voir Annexe I.

L'ÉVÈNEMENT est le seul journal français qui publie les comptes-rendus fidèles de toutes les assemblées amies ou adversaires. C'est le meilleur intermédiaire entre le public et l'annonceur. Celui qui veut avoir de bons clients doit s'adresser à l'Événement et pour profiter des bons marchés, il faut lire L'ÉVÈNEMENT.⁶²

La publicité pousse les propriétaires de journaux à augmenter leur tirage et leur diffusion afin de faire augmenter les recettes publicitaires en attirant les annonceurs. Auparavant, même si le tirage restait faible, le journal pouvait continuer à exister grâce à l'aide des différents partis politiques ou de l'Église catholique. Dorénavant, cela devient plus difficile, l'augmentation du tirage nécessitant des ressources financières beaucoup plus importantes que seules des recettes publicitaires en forte hausse peuvent combler. En 1906, *Le Soleil* connaît un déficit de 3% de son chiffre d'affaire et sa survie ne dépend que des subsides que lui verse le Parti libéral. De son côté, *L'Événement* a dû être mis en faillite en 1902, permettant alors à un groupe de conservateurs de le racheter pour en faire un instrument de lutte contre la presse libérale qui domine à l'époque.

Cette hausse de la demande n'aurait pas pu provoquer la transformation de la presse du XIXème siècle en un média de masse sans que plusieurs innovations technologiques ne rendent possible l'accroissement du tirage. La seconde moitié du XIXème est, en effet, fertile en innovations technologiques de tout genre. Cette période voit l'apparition de nouveaux procédés d'impression dont la similligravure qui permet l'utilisation de l'illustration photographique et l'arrivée des rotatives qui permet aux grands journaux de multiplier leur tirage, une arrivée reliée à l'invention de nouveaux procédés de fabrication de papier à partir de la pulpe de bois. Par ailleurs, la composition typographique se mécanise. En 1885 Ottmar Mergenthaler invente la linotype qui permet d'assembler, à l'aide d'un clavier, des matrices de lettres qui forment le moule d'une ligne⁶³. La linotype, qui va connaître plusieurs perfectionnements par la

⁶² « L'Événement », *L'Événement*, 11 mai 1906.

⁶³ Claude BELLANGER et al., *Histoire générale de la presse française*, III, Paris. Presses Universitaires de France, 1972, p. 66.

suite, permet ainsi aux quotidiens, toujours prisonniers d'un temps de fabrication limité, d'augmenter leur nombre de pages et de réaliser plusieurs éditions, aidés en cela par la chute du prix du papier à la fin du XIX^{ème} siècle. *Le Soleil*, *L'Événement* et *Le Canada* comportent ainsi entre 10 et 16 pages selon les différentes éditions de la semaine⁶⁴ contre 4 pages pour les journaux d'opinion du XIX^{ème} siècle. Enfin, en plus de ces innovations en matière d'imprimerie, le perfectionnement des techniques de communication et de transport permet à la presse de se développer. L'essor du chemin de fer, du télégraphe et du téléphone donne à la presse les moyens d'assurer son expansion.

Néanmoins, du fait d'équipements de plus en plus coûteux, les journaux se doivent de plaire à leur public afin d'augmenter leur diffusion et donc leurs recettes, qu'elles proviennent du produit de la vente d'abonnements ou des contrats publicitaires qui sont fonction du tirage du journal. Ils vont donc chercher à diversifier la matière à lire : on voit apparaître de nouvelles rubriques comme le sport, les bandes dessinées, la rubrique féminine, etc. *Le Soleil*, *Le Canada* et *L'Événement* ont ainsi leurs rubriques féminines, leurs nouvelles sportives. *Le Soleil* a même des bandes dessinées à partir du 1^{er} août 1906. La publicité est omniprésente dans leurs colonnes. On offre aussi désormais aux lecteurs des nouvelles internationales, nationales et, nouveauté, des nouvelles locales. Enfin, on décide de se lancer dans le reportage pour attirer le lecteur. Déjà en 1867 Hector Fabre avait eu l'idée de faire de *L'Événement*, dont le titre à lui seul est révélateur de ce nouvel état d'esprit de la presse, un journal nouveau :

La surabondance des articles politiques déshabitué le lecteur de les lire. [...] Que lui importe l'article politique, même le mieux fait du monde, lorsqu'il veut connaître à fond un accident ou savoir au juste où en sont les prix des marchés. L'événement du jour, c'est parfois un fait politique, et c'est alors l'occasion d'écrire un article ; parfois c'est une affaire locale, une catastrophe, une grande célébration, voire même un incident et

⁶⁴ *Le Soleil* : 10 pages en semaine (8 pages après le 1^{er} août 1906) et 16 pages pour l'édition du samedi.

Le Canada : 10 pages en semaine et 14 le samedi.

L'Événement : 6 pages en semaine et 12 pages le samedi (6 ou 8 parfois).

L'Événement serait infidèle à son titre s'il ne lui donnait pas large hospitalité dans ses colonnes. Avant tout l'actualité.⁶⁵

1-3 Maintien d'une presse partisane

Il semble que ces journaux (à l'exception notable de *La Croix*) se soient adaptés assez bien (surtout *Le Canada* et *Le Soleil*) aux nouvelles réalités de la presse contemporaine. Néanmoins, leurs tirages relativement modestes comparés à ceux des grands journaux d'information de l'époque comme *La Presse* (63 216 exemplaires en 1899 et 121 085 en 1913)⁶⁶ et la présence dans leurs colonnes de rubriques héritées de la presse du XIX^{ème} siècle comme le feuilleton, font d'eux des journaux d'un genre particulier. Car si la presse se modernise, elle ne perd pas forcément ses vieilles habitudes. Malgré les conditions nouvelles auxquelles est soumise la presse, le journal d'opinion, inféodé à un parti politique, ne disparaît pas. En effet, les trois quotidiens que nous avons sélectionnés continuent d'être dirigés par des partis politiques québécois. Ces journaux se voient alors obligés, en plus des impératifs rendus nécessaires par le besoin d'augmenter leurs recettes publicitaires et leurs abonnements, de suivre les directives de leur parti politique. L'apparition de nouvelles réalités économiques n'empêche nullement les partis politiques de continuer à fournir une aide financière substantielle aux journaux qui leur sont affiliés. « Les libéraux qui accèdent au pouvoir, à Ottawa en 1896, et à Québec en 1897, utilisent le patronage de l'État pour se créer un réseau de presse, tandis que la presse conservatrice connaît maintenant les affres de la faim. »⁶⁷ Cette richesse du Parti libéral, dont bénéficient ses journaux pour réaliser les transformations nécessaires afin d'attirer les nouveaux lecteurs, explique dans une large mesure

⁶⁵ Cité par André BEAULIEU, Jean HAMELIN, *op. cit.*, II, p. 98.

⁶⁶ *Ibid.*, III, p. 116.

⁶⁷ Jean HAMELIN et André BEAULIEU, « Aperçu du journalisme québécois d'expression française », *Recherches sociographiques*, vol. 7, no 3 (septembre-décembre 1966), p. 323.

pourquoi *Le Soleil* et *Le Canada* semblent s'être mieux adaptés aux nouvelles réalités de la presse. Avec son tirage de 7 000 exemplaires en 1905, à opposer aux 13 780 en 1901, le journal conservateur *L'Événement* fait, en effet, pâle figure face aux deux organes libéraux : *Le Soleil* (22 000 exemplaires en 1907 contre 5 000 en 1891) et *Le Canada* (18 000 en 1905 contre 9 803 en 1903).

1-4 La Croix, un journal de combat

La Croix est un cas totalement à part. En effet, ce n'est pas un journal partisan comme les trois autres journaux sélectionnés mais un journal d'idées qui n'est pas rattaché à un parti politique. De plus, il fait partie de cette nouvelle presse catholique qui éclôt un peu partout à cette époque.

Au début du XXe siècle, l'Église québécoise doit chercher de nouvelles façons d'être présente dans le monde. Pour propager une vision du monde fidèle à *Rerum Novarum* dans une société urbanisée, industrialisée et pluraliste, l'Église n'a d'autre choix que d'employer des moyens modernes et puissants, dont, au premier chef, la presse.⁶⁸

Au Québec, cette presse catholique a la particularité de vouloir continuer « la tradition journalistique française et vise plus à former qu'à informer. »⁶⁹ Le journal *La Croix* s'adresse d'ailleurs principalement à une clientèle très réduite constituée surtout de membres du clergé si l'on en juge par les lettres de lecteurs publiées dans ses colonnes. En tant que journal d'idées, *La Croix* défend une idéologie sur le modèle de la presse partisane. Néanmoins, la différence fondamentale tient dans le fait qu'elle n'est assujettie à aucun parti politique. *La Croix* lutte, en effet, exclusivement pour la suprématie de l'Église catholique et pour les valeurs qui y sont rattachées. De ce fait, elle s'intègre dans un vaste

⁶⁸ Jean de BONVILLE, « La presse dans le discours des évêques québécois de 1764 à 1914 », *op. cit.*, p. 219.

⁶⁹ Jean HAMELIN et André BEAULIEU, « Aperçu du journalisme québécois d'expression française. », *op. cit.*, p. 324.

ensemble qui regroupe tous les journaux catholiques de la planète. Pour cette raison, tout bon catholique doit se faire un devoir de lui apporter son soutien.

[...] les Français n'ont pas su encourager et soutenir la grande oeuvre de la presse catholique, la seule force, de nos jours, qui puisse repousser effectivement les ennemis de l'Église[...] D'une autre part Léon XIII et Pie X ont reconnu la puissance du bon journal pour faire le bien, et ont maintes fois recommandé cette oeuvre à la sollicitude des fidèles. À nous donc d'agir et d'agir pratiquement.[...] Que chacun de nos abonnés se fasse un devoir d'apporter une pierre à l'édifice que nous voulons élever.⁷⁰

Néanmoins, *La Croix* reste une publication modeste sur le modèle des journaux d'opinion du XIXème siècle. Le journal catholique est un petit in-folio de quatre pages avec une présentation sommaire où ni bandes dessinées, ni rubrique féminine ne sont présentes. L'appartenance à cette «bonne presse» voulue et mise en place par l'Église lui interdit en effet d'avoir recours à ces nouvelles pratiques éditoriales. Le journal ne contient pas non plus de publicité. Privé de cette source de revenue importante, le journal ne doit sa survie qu'au paiement des abonnements.

Ceux de nos abonnés qui n'ont pas encore payé leur abonnement sont priés de ne pas négliger davantage de s'acquitter de ce devoir. L'abonnement est payable d'avance.⁷¹

1-5 Aspect méthodologique

La presse privilégie toujours un angle de vue de l'événement en fonction de la population à laquelle elle s'adresse, nous dit Françoise Vaucamps⁷². C'est encore plus vrai quand on est confronté à des journaux fortement marqués sur le plan idéologique, qui cherchent à faire passer leur message au travers des différentes informations diffusées dans leurs colonnes. Néanmoins, en raison des

⁷⁰ « La puissance du bon journal », *La Croix*, 16 décembre 1905.

⁷¹ « Aux retardataires », *La Croix*, 16 décembre 1905.

transformations de la presse amorcées au cours du dernier quart du XIX^{ème} siècle, on ne retrouve plus cette vision partisane des événements à travers de grands débats politiques placés en plein milieu des pages du journal comme ce pouvait être le cas dans les journaux plus anciens. Il faut désormais plutôt aller la rechercher dans les éditoriaux ainsi que dans les différents articles du journal qui ne manquent pas de contenir allusions et remarques laissant transparaître l'idéologie du journal. L'analyse du contenu de ces journaux nécessite par conséquent une méthode très particulière.

L'historien doit chercher en premier lieu à définir les moyens par lesquels il compte sélectionner et répertorier les informations qui l'intéressent au sein de son corpus de sources. La méthode suivie pour collecter nos documents est celle préconisée par Guy Thuillier et Jean Tulard. Selon eux, « on ne s'intéresse pas assez aux méthodes de l'historien : c'est un véritable *artisanat*, mais ce *savoir-faire* ne s'enseigne pas, on laisse l'apprentissage au hasard, ou à l'inspiration. »⁷³ Comme ils le conseillent, nous avons donc eu soin de relever, pour chacun des journaux retenus, les articles qui nous semblaient pertinents à la problématique et nous avons privilégié la fiche dans le dépouillement de nos sources. Par "pertinents" nous entendons tous les articles portant sur la crise de la Séparation en France et qui contenaient au moins un élément d'analyse. En effet, il nous a semblé légitime d'écarter les articles ne contenant que des informations purement factuelles sur la Séparation car nous ne cherchions pas à refaire une histoire de la séparation de l'Église et de l'État de 1905 grâce aux différentes informations livrées par la presse francophone québécoise. Tout d'abord, parce qu'une telle étude n'aurait eu d'intérêt que si la presse québécoise eût pu nous livrer des informations inédites sur la Séparation et, deuxièmement, en regard de notre problématique qui ne considère la Séparation que comme un simple prisme au travers duquel nous espérons mieux comprendre l'idéologie de chacun de ces quatre journaux. Une fois notre corpus réuni, nous avons répertorié chacun de

⁷² Françoise VAUCAMPS, *op. cit.*, p. 9.

⁷³ Guy THUILLIER et Jean TULARD, *La méthode en histoire*, Paris, P.U.F., 1993, p. 63.

ces articles. Nous avons pris en compte le titre de l'article, la date du numéro où il était paru, son auteur et son origine lorsqu'il constituait une reprise d'un article paru dans un autre journal, enfin, sa surface et la catégorie à laquelle il appartenait (éditorial, notes, correspondance des lecteurs, etc.).

Nous avons ainsi accumulé, en tout, 525 articles portant sur la Séparation⁷⁴, un chiffre qui ne tient pas compte de toutes les dépêches d'une ou deux lignes que nous avons préféré exclure de notre étude. En effet, ces dépêches sont le plus souvent placées sans véritable ordre d'importance dans le journal et leur présence en tant que telle dans ses colonnes n'apporte pas de renseignement pertinent quant à l'état d'esprit du journal. Dans un premier temps nous avons été tenté de faire une distinction dans l'analyse de notre corpus entre les différentes catégories d'articles. En effet, c'est dans l'éditorial que « se trouve définie le plus clairement l'orientation du journal. »⁷⁵ Pendant la période qui nous intéresse, les quatre journaux que nous avons retenus publient malheureusement peu d'éditoriaux sur la Séparation en France, à l'exception notable de *La Croix* de Montréal pour des raisons évidentes. La "révolution" en Russie ou des questions d'ordre national ont eu à ce moment-là la préférence de ces journaux. Par contre, le grand nombre de rubriques de commentaires et de notes qui mentionnent la crise religieuse en France nous ont été très utiles. On trouve parmi elles les "Affaires de France" et "Choses de France" au *Soleil*, et "Choses de France" au *Canada*, qui sont des rubriques régulières. Apparaissent aussi diverses chroniques qui furent spécialement créées pendant cette période comme "La crise religieuse en France" dans *L'Événement* et "Persécutions et violences en France" dans *La Croix*. L'autre donnée importante pour notre étude tient au fait qu'une grande part de l'information sur la France contenue dans la presse canadienne à cette époque provient de la reprise d'articles parus dans la presse étrangère et, en particulier, la presse française. Bien qu'il ne s'agisse

⁷⁴ Pour connaître le détail des chiffres, voir l'annexe 2.

⁷⁵ Richard JONES, *op. cit.*, p.13.

souvent que d'emprunts à la presse étrangère (ou nord-américaine) avec juste une ou deux lignes d'introduction de la part du journaliste québécois, leur analyse nous a apporté de précieux renseignements. Si nous prenons l'exemple de l'édition de *L'Événement* du 7 janvier 1907, on remarque que les articles de la presse française sont précédés d'un petit commentaire de la part du journal :

Les extraits que nous allons donner de plusieurs lettres d'évêques français montrent d'une façon irréfutable le vol odieux dont les catholiques de France sont les victimes de la loi dit, de séparation, mais qui est vraiment une loi de spoliation de l'Église par l'État français.⁷⁶

Nous avons donc sélectionné tous les articles d'origine étrangère (français pour la grande majorité d'entre eux) à la seule condition qu'ils fassent mention de la Séparation en ne l'abordant pas de façon purement factuelle et événementielle.

Ainsi nous avons finalement préféré dépouiller et étudier tous les articles de la même façon, en leur accordant la même importance, qu'il s'agisse d'articles reproduits de la presse étrangère ou d'articles écrits par des journalistes canadiens-français. En effet, ces articles tirés de la presse internationale, par leur présence dans le journal, sont le reflet de l'opinion que le journal canadien cautionne en lui ouvrant ses colonnes. À moins, bien évidemment, que le journal ait pris la peine d'avertir le lecteur de son désaccord avec le contenu de l'article reproduit. Notre choix peut paraître contestable puisqu'il ne tient pas compte du caractère très particulier de l'éditorial dans le journal. Néanmoins, il nous a semblé plus intéressant de chercher à savoir comment chaque journal a traité les événements de France au travers de toutes ses rubriques, que de focaliser notre étude sur l'opinion des deux ou trois journalistes qui écrivaient les editoriaux. De plus, en ce début de XX^{ème} siècle, la sélection par des journaux québécois d'articles issus de la presse étrangère était le fruit de choix idéologiques et n'était plus liée à la question de l'accessibilité de ces journaux étrangers comme cela avait pu l'être auparavant.

⁷⁶ « Un gouvernement de voleurs », *L'Événement*, 7 janvier 1907.

1-6 Une brève analyse quantitative

Quand ils sont amenés à étudier le contenu idéologique d'un journal, un grand nombre d'historiens de l'opinion ont recours à la méthode de Jacques Kayser⁷⁷ pour réaliser leurs études. ne faisant que l'ajuster pour tenir compte de la spécificité de leurs sources. L'intérêt de Kayser réside dans le fait qu'il nous offre une méthode qui permette d'étudier la mise en valeur d'un article, dont il dégage trois aspects. Il s'intéresse à la place de l'article dans le journal, au titrage et à la façon dont l'article est présenté. Néanmoins, après avoir appliqué sa méthode à quelques articles, nous avons conclu qu'une telle méthode apporterait peu d'information dans notre cas précis. En effet, que l'article soit situé au milieu de la première page avec un titre de trois colonnes et un interlignage de 0.5 centimètres n'est pas d'un très grand intérêt quand il s'agit de percevoir les opinions du journal. Par contre nous avons choisi de suivre la méthode mise au point par Richard Jones dans son étude de l'*Action catholique*,⁷⁸ celle-ci ayant l'avantage de permettre l'analyse de l'image véhiculée par un journal sur tel ou tel événement au travers des titres parus dans ses colonnes⁷⁹. Jones s'intéresse aux titres des articles parus dans l'*Action catholique* et compare l'importance attribuée par le journal à un événement par rapport à un autre en comptabilisant le nombre de titres pour chacun de ces événements. En effet, l'analyse quantitative ne peut être totalement délaissée par l'historien. Cette volonté de « dénombrer, de mesurer, de quantifier »⁸⁰ permet de donner la mesure des choses saisies. L'étude du volume des informations contenues dans la presse et

⁷⁷ Jacques KAYSER, *Le quotidien français*, Paris, Armand Colin, 1963.

⁷⁸ Richard JONES, *L'idéologie de l'Action catholique (1917-1939)*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1974, p. 320.

⁷⁹ *Ibid.*, p. 328-329.

⁸⁰ Claude GALARNEAU, *op. cit.*, p. 4.

relatives à notre sujet peut nous permettre, en effet, de mieux considérer l'intérêt de ces journaux pour celui-ci.

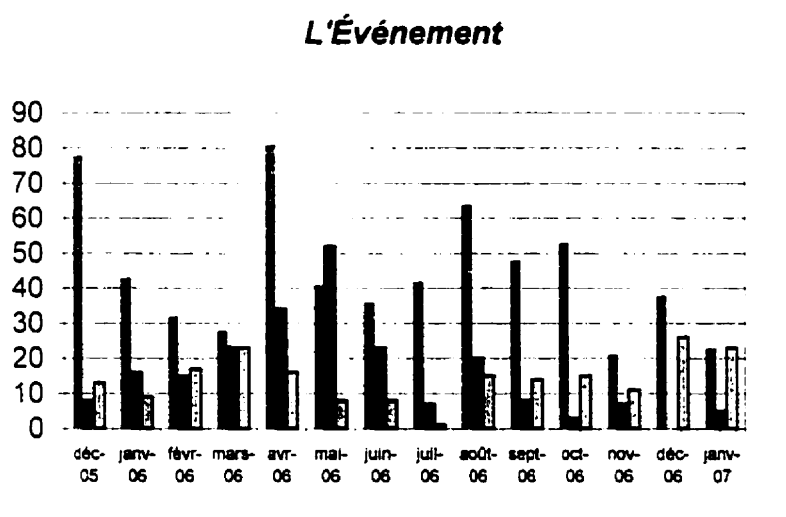
Pour se faire une idée des événements internationaux qui intéressent nos journaux et de la place qu'y tient la question de la séparation de l'Église et de l'État en France, nous avons réalisé un tableau (tableau 1) à partir des quatre journaux sélectionnés. À travers ces tableaux, nous dénombrons et classons les différents articles parus entre décembre 1905 et janvier 1907. La première colonne (gris foncé) correspond aux articles de politique étrangère à l'exclusion de ceux sur la France, la seconde (noir), aux articles relatifs aux nouvelles françaises à l'exception de celles portant sur la Séparation qui font l'objet de la troisième colonne (gris clair) de chacun de ces tableaux.

Pendant cette période, *L'Événement* et *La Croix*, bien qu'hebdomadaire, ont publié respectivement 199 et 97 articles sur la question de la séparation de l'Église et de l'État en France. Comparés aux 628 articles portant sur la vie politique étrangère contenus dans le journal conservateur pendant la même période et aux 152 pour le journal catholique, force est de constater que la question de la Séparation a reçu un écho très important dans ces deux journaux qui y consacrent près du tiers de leurs articles sur les événements internationaux dans un cas et plus de la moitié dans l'autre. Par contre, *Le Soleil* et *Le Canada* ont porté, quant à eux, beaucoup moins d'intérêt aux événements français pendant la même période. *Le Soleil* a publié 149 articles sur la Séparation (contre 1641) et *Le Canada*, 80 articles contre 1317. Mentionnant la crise qui agite la France depuis le vote de la Séparation, un journaliste du *Canada* écrit ainsi que « c'est un débat d'importance secondaire »⁸¹ qui a causé la démission du ministère Rouvier.

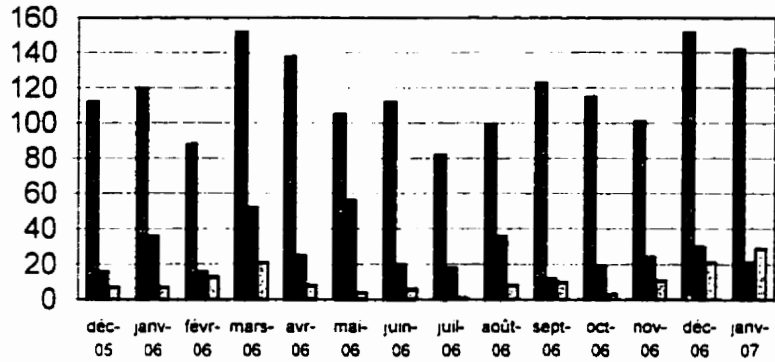
⁸¹ « Démission du ministère Rouvier », *Le Canada*, 8 mars 1906.

Figure 1
Répartition des articles de politique étrangère dans
L'Événement, Le Soleil, Le Canada et La Croix.

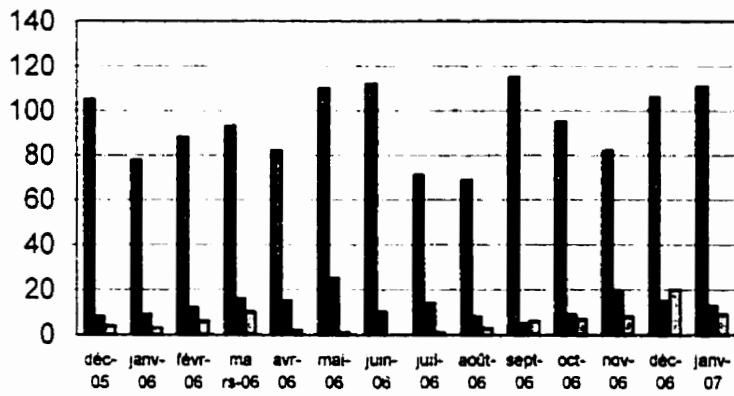
- Articles de politique étrangère (à l'exclusion de la France)
- Articles sur la vie politique française (excluant la Séparation)
- Articles sur la Séparation



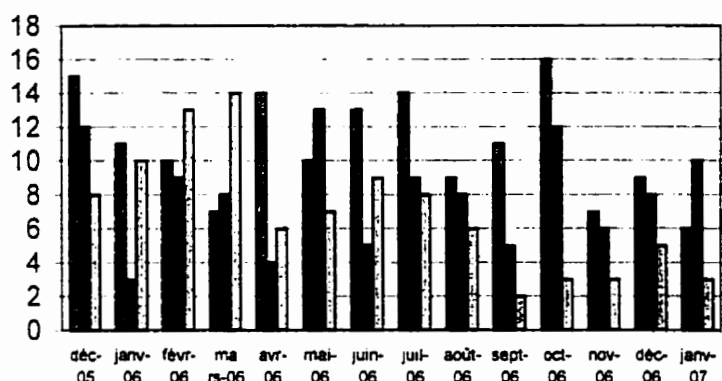
Le Soleil



Le Canada



La Croix



Par ailleurs, ces tableaux indiquent clairement que *L'Événement*, *Le Soleil*, *Le Canada* et *La Croix* ont traité la crise de la Séparation principalement d'un point de vue événementiel, le nombre d'articles consacrés étant fonction de nouveaux événements survenus en France. Trois périodes se détachent en effet dans ces tableaux. La première concerne les mois de février et de mars. Après avoir peu parlé de la Séparation durant les premiers mois, ils s'intéressent subitement de très près à cette crise religieuse au cours des mois de février et de mars 1906. En effet, le pape publie en février son encyclique *Vehementer nos* et c'est en février et mars que se déroulent en France la phase la plus critique de la Séparation : la crise des inventaires. Puis, ces journaux se désintéressent un peu de la Séparation tout en continuant à donner une large place dans leurs colonnes aux nouvelles françaises. Mais en août, la publication de la seconde encyclique dénonçant les associations cultuelles met à nouveau la Séparation devant les projecteurs et les articles qui lui sont consacrés se multiplient dans les colonnes des quatre journaux. Enfin, la hausse du nombre des articles portant sur la Séparation qui a lieu en décembre et en janvier 1907 s'explique par le dépôt d'une nouvelle proposition de loi sur la Séparation de la part du gouvernement et

par l'intérêt des journaux à tenter d'analyser la réponse du pape et des évêques français.

L'analyse du contenu d'un journal d'opinion du début du XX^{ème} siècle nécessite donc de prendre de nombreuses précautions pour que celui-ci nous livre le maximum d'informations pertinentes. Il existe de nombreux écueils que l'historien se doit d'éviter, dont celui de se laisser entraîner par son désir de faire d'un cas isolé une généralité. Il nous a donc semblé impossible de passer totalement outre la méthode quantitative car il nous aurait été alors impossible de mesurer d'une manière ou d'une autre l'impact de la Séparation dans les quatre journaux. Grâce au tableau 1, on se rend compte de l'importance que purent prendre ces événements dans un journal comme *La Croix* où, certains mois, le nombre d'articles consacrés à la Séparation est supérieur à celui des autres nouvelles étrangères. Alors qu'un journal comme *Le Canada* n'y consacre rarement plus d'une dizaine d'articles par mois. Peut-on pour autant dire que *Le Canada* ne s'y intéresse pas ? Pas vraiment en fait, puisque si l'on analyse le contenu des articles du *Canada* et de *La Croix* portant sur la Séparation (annexe 2) on remarque que le journal radical publie pendant les quatorze mois étudiés 29 articles sur le pape contre 9 pour le journal ultramontain et 39 articles sur la vie religieuse en France contre 38. Certes, *La Croix* est un hebdomadaire mais la différence majeure se situe plutôt au niveau de cette constante référence de la part du journal catholique à un présumé rôle joué par la franc-maçonnerie dans la Séparation. Donc, si *La Croix* publie proportionnellement plus d'articles que tous les autres journaux, elle le doit en grande partie à sa volonté d'expliquer la Séparation par tous les moyens (impact de l'influence maçonnique, désacralisation des institutions politiques, rôle des juifs, etc.) alors qu'un journal comme *Le Canada* ne semble porter attention qu'à la Séparation en tant que telle. Néanmoins, tous ces journaux voient dans la Séparation le résultat, dans une part plus ou moins grande selon chacun, de l'évolution de la société française depuis la brusque rupture de la Conquête. Pour ces journaux, la France

n'est plus la même que celle qu'ils admiraient comme mère-patrie et ils ont de plus en plus de mal à la comprendre.

CHAPITRE II

GRANDEUR OU DÉCADENCE DE LA NATION FRANCAISE

« Jamais nous ne sûmes à quel point elle [la France] nous était chère que le jour où elle fut malheureuse. Oui, ce jour-là, si vous avez souffert, j'ose dire, nous avons souffert autant que vous. »

Discours de Wilfrid Laurier, premier ministre du Canada, à Paris le 2 août 1897⁸².

Dans son ouvrage, *La France devant l'opinion canadienne*, l'historien Claude Galarnéau émet l'hypothèse que les relations entretenues par la France et le Canada français ont été, non seulement entre 1760 et 1815 mais en tout temps, très particulières en raison des liens uniques qui unissent leurs deux populations.

Le lien d'origine entre nos deux pays donne aux problèmes d'opinion qui les concernent une dimension spéciale... L'attitude des Canadiens envers la France est beaucoup plus qu'un phénomène d'opinion : c'est l'un des axes principaux de leur psychologie collective⁸³.

⁸² Alfred RAMBAUD, « Québec et la guerre franco-allemande de 1870 », *RHAF*, vol. 6, no 3 (décembre 1952), p. 330. Ce discours a été prononcé par Wilfrid Laurier pour saluer le courage du peuple français pendant la guerre franco-prussienne de 1870 et lui affirmer le vent de sympathie qui souffla alors de la part des Canadiens français pour la France.

⁸³ Claude GALARNEAU, *op. cit.*, p. 348.

D'après lui, le Canadien français voit toujours en la France la terre de ses racines, cette terre d'où ont émigré ses ancêtres. Néanmoins, il est devenu, après la guerre de Conquête (1753-1760), un sujet du roi d'Angleterre. Il a vu alors se rompre brusquement des relations qui avaient la particularité d'être directes et privilégiées avec la France. Or, peu de temps après, la société française connaissait de profonds bouleversements avec la Révolution de 1789. En 1905, le Canadien français se retrouve donc confronté à une France qui n'est plus la même que celle que ses ancêtres avaient quittée pour venir immigrer au Canada. Éloigné d'elle par la Conquête, il n'a pu saisir tous les enjeux de la Révolution et encore moins les répercussions que celle-ci a eues sur les mentalités françaises. Or l'image de l'autre n'est pas quelque chose d'extérieur à la presse mais une partie intégrante de sa mentalité⁸⁴. Ainsi, c'est là, dans cette méconnaissance et cette incompréhension de la France moderne, que naît le sentiment ambigu qui va être celui de la presse canadienne-française tout au long de la crise religieuse qui sévit en France.

En effet, pour des journaux canadiens-français, concevoir que la « fille aînée de l'Église » puisse tout d'un coup rompre si brutalement ses liens séculiers avec l'Église catholique appelle nécessairement une explication. Et pour certains d'entre eux, la Séparation n'est que le résultat d'un long processus de déclin de la société française. La Séparation ne peut être perçue selon eux comme un événement soudain, en rupture totale avec la situation actuelle de la France. Certes, nos quatre journaux continuent de voir en la France la « mère patrie »⁸⁵. Néanmoins, c'est un pays symbolisant tout à la fois le triomphe de la liberté, le prestige culturel mais aussi une France où l'idéal révolutionnaire plonge ses racines (juin 1848, montée des partis d'extrême-gauche, triomphe du radicalisme, etc.) qui s'offre au regard de ces journaux. Et là, deux conceptions

⁸⁴ Andris BARBLAN, *L'image de l'Anglais en France pendant les querelles coloniales (1882-1904)*, Francfort, Herbert Lang, 1974, p. 28.

⁸⁵ « L'Encyclique et l'allocution de Sa Sainteté Pie X », *Le Canada*, 15 mars 1906.

« La France », *Le Soleil*, 18 janvier 1906.

« Coup d'œil sur la France », *La Croix*, 13 octobre 1906.

s'affrontent. Il y a tout d'abord ceux qui voient dans la France des années 1900 celle des progrès techniques et des intellectuels, une époque que l'on a désignée par la suite comme étant la « Belle Époque », et ceux qui ne voient en elle que l'héritière de la Révolution de 1789.

Le sacerdoce décimait (sic) jadis par les échafauds de la Terreur, par les pontons de Cayenne, a fait de nouvelles, précieuses et nombreuses recrues au fort même de la persécution. [...]

Ce n'est pas, cependant, que les maîtres actuels n'aspirent pas à reprendre, en gros comme en détail, la politique de leurs glorieux ancêtres. Il semble, au contraire, que cette préoccupation les obsède et soit passée à l'état d'une idée fixe.⁸⁶

Mais il faut aussi être prudent car sommes-nous certain que l'image de la France du début du siècle, telle qu'elle nous est décrite par les historiens, est la même que celle qui s'offrait au regard de journaux canadiens ?

2-1 Les sources de la presse canadienne.

En effet, ces journaux canadiens-français utilisèrent presque exclusivement la presse française comme source durant cette période. Or, on constate que certains d'entre eux firent une sélection très marquée sur le plan idéologique des journaux français qu'ils utilisèrent comme source d'information, alors que d'autres essayèrent au contraire d'effectuer des emprunts au sein d'un plus large éventail. Presque tous les articles parus sur la crise de la Séparation dans *L'Événement* et *La Croix* sont issus du journal catholique parisien *La Croix*. Journal catholique de combat comme son homonyme de Montréal, il cherche par tous les moyens à dénoncer l'horreur de la politique religieuse du gouvernement radical, avec l'objectif avoué de convaincre les Français de le renverser aux élections de mai 1906. Il n'est donc pas étonnant que les deux journaux

« En France », *L'Événement*, 2 mai 1906.

canadiens, qui ne font, la plupart du temps, que reprendre textuellement ses articles. présentent la Séparation comme une succession d'affrontements et de persécutions contre l'Église. Les autres journaux mentionnés par *L'Événement* et *La Croix* sont aussi des journaux catholiques ou de la droite française, comme *Le Gaulois*, hostiles à la politique de séparation du gouvernement radical.

Les journaux libéraux adoptent quant à eux une toute autre attitude. *Le Soleil* et *Le Canada* font leurs emprunts dans un vaste choix de journaux français d'horizons idéologiques fort divers. Dans un de ses articles portant sur la condamnation par le pape du système des cultuelles, *Le Soleil* reproduit des articles extraits de différents journaux français. On y trouve *Le Soleil*⁸⁷, *L'Éclair*⁸⁸ et *La République française*⁸⁹ dont les propos sont favorables à l'attitude du pape. *La Lanterne*⁹⁰, *Le Radical*⁹¹, *Le Temps*⁹² et *La Petite République*⁹³ dénoncent, quant à eux, la politique pontificale d'intolérance et toute absence de volonté de sa part de rechercher un compromis⁹⁴. Quant au *Canada*, il admet dans ses colonnes « ne [pas] poss[é]de[r] assez d'informations pour juger la situation en France »⁹⁵ et laisse à ses lecteurs le soin de se faire une idée en leur proposant des articles parus dans différents journaux français. Conformément aux propos du journal montréalais, on retrouve des articles du

⁸⁶ « Coup d'œil sur le passé et l'avenir de la France », *La Croix*, 5 janvier 1907.

⁸⁷ Le journal *Le Soleil* fut aux mains du Parti orléaniste et compta Charles Maurras parmi les membres de sa rédaction. D'après Claude BELLANGER et al., *op. cit.*, p. 320.

⁸⁸ Journal de droite, *L'Éclair* accorda beaucoup de place dans ses colonnes aux informations financières et à l'antisémitisme. D'après Claude BELLANGER et al., *op. cit.*, p. 345.

⁸⁹ Après avoir servi tour à tour Gambetta et Jules Ferry, la ligne politique de *La République française* s'infléchit nettement à droite à partir de 1893. D'après Claude BELLANGER et al., *op. cit.*, p. 357.

⁹⁰ *La Lanterne* fut une feuille populaire radicale. D'après Claude BELLANGER et al., *op. cit.*, p. 364.

⁹¹ *Le Radical* fut un organe radical que certains contemporains accusèrent d'être fortement inspiré par le Grand Orient de France. D'après Claude BELLANGER et al., *op. cit.*, p. 366.

⁹² Journal du centre, *Le Temps* ne s'inféoda jamais à un parti politique et fit preuve d'une qualité et d'une richesse de contenu exceptionnelle pour l'époque. Favorable à Waldeck-Rousseau, il fut hostile à la politique menée par Combes. D'après Claude BELLANGER et al., *op. cit.*, p. 352.

⁹³ Ancienne *Petite République française*, *La Petite République* (ou *Petite République socialiste*) fut pendant une dizaine d'années l'organe du Parti socialiste avant que Jaurès ne fonde *L'Humanité* en 1903. Elle devint l'organe de Briand en 1906. D'après Claude BELLANGER et al., *op. cit.*, p. 374.

⁹⁴ « Pie X et la presse française », *Le Soleil*, 30 août 1906.

*Petit Parisien*⁹⁶ et du *Radical* qui défendent la position du gouvernement radical et d'autres de *La Libre Parole*⁹⁷, du *Temps*, de *La République française*, du *Gaulois*⁹⁸ et de *L'Éclair* qui y sont hostiles.

Ce rapide survol des différentes sources utilisées par nos journaux pour traiter de la Séparation en France nous apprend deux choses. Premièrement, des journaux comme *La Croix* et *L'Événement*, qui ne se sont renseignés qu'auprès d'un nombre très limité de journaux français, ne pouvaient faire un rapport un tant soit peu objectif de la situation telle qu'elle était véritablement vécue en France faute de sources suffisamment variées. Pour ces deux journaux, le recours à un nombre restreint de périodiques français est totalement intentionnel. En effet, les autres journaux français ne méritent pas selon eux que l'on s'y intéresse puisqu'ils se permettent des propos que *La Croix* et *L'Événement* jugent hostiles à l'Église et qui doivent donc être inévitablement mensongers. Les journaux libéraux considèrent, quant à eux, qu'il faut fournir à leurs lecteurs le maximum d'informations pour que ceux-ci puissent se faire leur propre idée sur la question. Ainsi même si *Le Soleil* ressent le besoin de mettre en garde ses lecteurs en décembre 1906 contre « certaines dépêches fallacieuses » insérées dans ses colonnes, il rajoute qu'il se sent obligé de les donner « parce qu'elles sont les opinions d'une des parties en cause. »⁹⁹

⁹⁵ « La crise en France », *Le Canada*, 20 août 1906.

⁹⁶ Le *Petit Parisien* maintint tout au long de son existence une ligne politique prudente. Sans être jamais totalement acquis à la cause radicale, le journal se voulait un journal modéré dévoué aux intérêts de la République et hostile aux conservateurs et à la droite républicaine. D'après Claude BELLANGER et al., *op. cit.*, p. 308.

⁹⁷ Le journal vécut de ses propos antisémites et de ses attaques contre les gouvernements successifs de la Troisième République. D'après Claude BELLANGER et al., *op. cit.*, p. 344.

⁹⁸ *Le Gaulois* fut un journal royaliste et devint rapidement le grand journal de la bonne société et du grand monde. D'après Claude BELLANGER et al., *op. cit.*, p. 322.

⁹⁹ « La crise en France », *Le Soleil*, 17 décembre 1906.

2-2 Une France en plein désarroi.

En ce début de siècle, comme nous l'avons vu plus haut, la crise religieuse qui secoue le pays apparaît pour ces quatre journaux canadiens-français comme le résultat de la crise que traverse la nation française depuis quelque temps déjà. S'ils s'accordent là-dessus, nos journaux divergent d'opinion quant à la profondeur de cette crise. Le plus excessif est sans conteste le journal ultramontain *La Croix*. Pour lui, la France est irrémédiablement perdue. Joseph Bégin, son directeur, rapporte dans les colonnes de son journal les propos terribles qu'il tint un jour à un de ses amis au sujet de la France contemporaine :

Que la France redevienne la nation chrétienne et la fille aînée de l'Église, c'est bien le désir de tous les catholiques du monde. Mais je ne l'espère pas. Pour moi, la nation française est finie. Son crime national est épouvantable : il dépasse tout ce que nous connaissons depuis l'établissement de l'Église : il est même plus grand que celui des persécuteurs païens ; il égale celui de la nation déicide¹⁰⁰.

Cette comparaison du "crime" de la France avec celui, selon *La Croix*, commis par les juifs envers Jésus montre bien à quel point le journal catholique de Montréal considère l'attitude de la France dans l'affaire de la Séparation comme une œuvre de Satan. Pour le journal, la crucifixion du Christ, le crime le plus odieux de toute l'histoire de l'humanité pour un catholique selon lui, serait désormais égalé, voir supplanté, par celui de la France.

Cherchez dans l'histoire un crime aussi grand que le crime national de la France, vous n'en trouverez pas. Au prétoire de Pilate, les juifs criaient : nous ne voulons pas que le roi qui se dit le Fils de Dieu règne sur nous. À cause de ce vœu infernal, le peuple qui était le peuple de Dieu, est écrasé sous le poids de l'anathème. Ainsi, la nation française, par son gouvernement satanique, ne veut pas que Dieu règne sur la France et fait la guerre à Dieu même. C'est pourquoi je n'espère pas sa guérison. Son sort est désormais celui du peuple juif.

¹⁰⁰ « Que va devenir la France ? », *La Croix*, 29 décembre 1906.

Cette nation a apostasié comme nation et sa faute est incomparablement plus grande que celle des nations hérétiques.

Hélas ! oui, le crime de la France est le plus grand dont l'histoire nous ait gardé le souvenir.
Pleurons sur elle.¹⁰¹

Et cela ne peut aller qu'en empirant. En effet, pour lui « la France honnête semble courber le front, brisée, moulue par ses derniers efforts impuissants. »¹⁰² Plus rien ne semble donc en mesure d'arrêter la véritable descente aux enfers que vit la France. Mais ce n'est pas la seule raison invoquée par *La Croix* pour expliquer la crise religieuse que vit la France, loin de là. D'ailleurs, le journal ne manque pas de coupables auxquels attribuer « la déchéance de [cette] grande nation. »¹⁰³ : « La France est aujourd'hui comme le pauvre moribond sur son grabat. Persécutée par les fils de la *Veuve*, rongée par les socialistes, affaiblie par la délation dans l'armée, tombée au rang d'une nation de troisième ordre, elle se meurt. »¹⁰⁴ Le journal catholique dénonce ici pêle-mêle : la Révolution française et sa guillotine, la présence des socialistes dans le Bloc des gauches dont l'affaire des fiches fit grand bruit à l'époque. En effet, celle-ci fit tomber le gouvernement Combes quand il fut prouvé que ce gouvernement se renseignait sur l'état d'esprit des officiers de l'armée à l'égard de l'Église et ce, par le biais des loges maçonniques. Enfin, l'article du journal catholique dénonce aussi l'affaiblissement de la France sur la scène diplomatique avec la défaite de 1870 contre l'Allemagne et l'affaire Dreyfus¹⁰⁵. Pour *La Croix*, une telle succession d'événements est révélatrice de la dégénérescence qui affecte la nation française.

Pour *L'Événement* aussi, ce déclin de la France a des causes religieuses, ces causes affectant à la fois l'aspect démographique et l'aspect moral de la

¹⁰¹ *Ibid.*

¹⁰² « On s'habitue », *La Croix*, 3 août 1906.

¹⁰³ « La déchéance d'une grande nation », *La Croix*, 1^{er} juillet 1906.

¹⁰⁴ « La France sur un grabat », *La Croix*, 19 mai 1906.

¹⁰⁵ En effet, l'historien André Kaspi a montré l'importance de la réaction internationale à l'affaire Dreyfus. En Europe comme en Amérique du Nord de nombreuses manifestations eurent

nation française. « La France qui meurt »¹⁰⁶ : voilà comment *L'Événement* analyse la situation démographique de la France en ce début de XXème siècle. Utilisant un article paru dans le journal parisien *La Croix*, *L'Événement* annonce à ses lecteurs que la France est en train de connaître une baisse importante du nombre de ses naissances :

"La France qui meurt". Ce titre vous serre le cœur et pourtant il n'est que trop vrai. Oui le sang de la France semble s'épuiser : son flot débordant jadis et qui déferlait sur tous les rivages se retire aujourd'hui. La race est frappée d'une stérilité qui s'étend comme un fléau, et cette stérilité hélas ! si elle est douloureuse épreuve pour certains foyers, est égoïstement voulue, criminellement calculée dans la plupart.¹⁰⁷

Néanmoins, ce qui attire surtout l'attention du journal, c'est la hausse de l'union libre et des divorces en France, et le recours à diverses formes de contraception. Des phénomènes qui sont selon l'article les causes de ce déclin :

On a vu surgir des pléiades d'apôtres qui se font les propagateurs des doctrines homicides, qui prêchent l'union libre, qui battent en brèche l'indissolubilité du lien conjugal. [...]
Et comme si ces théories ne menaçaient pas assez directement la race, d'autres apôtres plus infimes et non moins infâmes prêchent ouvertement et impunément la théorie et la pratique de la restriction natale.¹⁰⁸

Il est vrai que la France a connu pendant ces années une stagnation démographique, dont les premiers signes se manifestèrent dès les années 1850, mais celle-ci fut la conséquence de phénomènes divers et variés. Par exemple, d'après les historiens Serge Berstein et Pierre Milza, dans « la petite et moyenne bourgeoisie la volonté de promotion sociale et l'aspiration à un meilleur niveau de vie condui[sirent] à limiter le nombre d'enfants »¹⁰⁹. Néanmoins, *L'Événement* est loin de vouloir mettre un bémol aux propos de *La Croix de Paris* en

lieu pour dénoncer le sort réservé à Dreyfus. André KASPI, « La France au ban des nations », Michel Winock, *L'affaire Dreyfus*, Paris, Société d'éditions scientifiques, 1998, p. 221-234.

¹⁰⁶ « La France qui meurt », *L'Événement*, 16 mars 1906.

¹⁰⁷ *Ibid.*

¹⁰⁸ *Ibid.*

comparant la situation en France avec celle des autres pays d'Europe occidentale. Le journal conservateur cherche avec cet exemple affligeant de la situation française à dénoncer des pratiques qui vont à l'encontre de ses propres principes moraux. Il rappelle aux Canadiens français combien l'obéissance à l'Église est importante car « la grande cause du mal qui ronge [la France] est toute morale, et, partant, religieuse. »¹¹⁰

De son côté, *Le Soleil* constate lui aussi un déclin français mais il n'est pas à chercher du côté de l'aspect moral de la société française selon lui mais plutôt dans le système politique français. En effet, quand le journal libéral compare la France à l'Angleterre au niveau de leurs institutions, il ne peut que constater l'avantage indéniable de l'Angleterre. Selon lui, les Canadiens français ne doivent pas oublier que si la France fut « la mère si bonne pour [eux] avant de [les] abandonner [...] l'Angleterre n'a-t-elle pas ajouté le beau don de la liberté? »¹¹¹. Il est, en effet, inconcevable pour lui de soutenir un pays dont les lois et les principes fondamentaux de la société reposent sur cette « grande prostituée que fut la Révolution française »¹¹² et qui s'en prend si violemment à son Église. Car *Le Soleil* n'écarte pas pour autant l'aspect religieux, mais, à la différence de *La Croix* et de *L'Événement*, il le considère non pas du point de vue de la foi mais de celui de la liberté individuelle comme nous le verrons plus tard. Ainsi, selon lui, il est « préférable pour [les Canadiens français] de [s']éloigner du contact de la France [car dans l']ancienne mère patrie, les idées révolutionnaires, les principes socialistes, les mœurs ont subi, depuis [la] séparation une profonde déviation. »¹¹³ D'ailleurs, même en Angleterre, berceau de ce libéralisme dont les libéraux canadiens se veulent les héritiers, « la question de la Séparation cause beaucoup d'émoi. »¹¹⁴.

¹⁰⁹ Serge BERSTEIN et Pierre MILZA. *op. cit.*, p. 86.

¹¹⁰ « La France qui meurt », *L'Événement*, 16 mars 1906.

¹¹¹ « Pauvre France », *Le Soleil*, 17 février 1906.

¹¹² « La crise en France et le Hérald de New York », *Le Soleil*, 31 décembre 1906.

¹¹³ « La France », *Le Soleil*, 18 janvier 1906.

¹¹⁴ « En Angleterre », *Le Soleil*, 28 décembre 1906.

Pour autant, *Le Soleil* ne peut s'empêcher d'être pris « d'une grande pitié pour la France »¹¹⁵. En effet, il ne peut rester insensible aux malheurs qui touchent les Français et n'a pas peur de recommander une solution extrême pour remédier à la crise que vit la France :

Il est impossible qu'elle périsse : elle était la fille aînée de l'Église, la Vierge Immaculée est apparue dans ses grottes et sur ses montagnes [...] ses membres sont allés aux extrémités du monde prêcher la bonne nouvelle et la sceller de leur sang, tant d'âmes lui gardent un culte en souvenir de son passé chevaleresque. Faisons des vœux pour qu'un obstacle l'arrête dans sa course échevelée, même si ce devait être le fleuve sanglant d'une nouvelle révolution¹¹⁶.

Si *Le Soleil* n'hésite pas à en appeler à une « révolution sanglante » comme seul moyen de sauver la France, de tels propos avaient déjà paru dans *L'Événement* quelques semaines auparavant. Le journal conservateur avait alors écrit un article à peu près identique sur la nécessité d'une révolution pour mettre un terme aux malheurs de la France. Pour lui aussi il fallait espérer « que l'heure d'une révolution désirable sonnera[it] bientôt : révolution qui réduira[it] en poudre l'Église républicaine et rendra[it] à la France ses cloîtres, ses couvents et sa royauté. »¹¹⁷

Néanmoins, ce qui distingue la presse libérale, c'est que le facteur religieux ne soit pas mis en avant comme l'explication principale de la situation de la France. *Le Canada* et *Le Soleil* préfèrent adopter une approche politique pour expliquer le déclin que connaît la France. Pour eux, celui-ci est causé en grande partie par la perte de son influence diplomatique. *Le Canada* rapporte les propos d'un député japonais selon lequel la France aurait perdu son influence en Orient du fait de ses échecs diplomatiques¹¹⁸. En effet, l'Allemagne « ne cesse de faire la cour au pape pour arriver à substituer en Orient l'influence allemande à

¹¹⁵ « Pauvre France », *Le Soleil*, 17 février 1906.

¹¹⁶ *Ibid.*

¹¹⁷ « France et Nouvelle-France ! », *L'Événement*, 16 décembre 1905.

¹¹⁸ « France et Japon », *Le Canada*, 16 janvier 1906.

l'influence séculaire de la France »¹¹⁹. Certes, en s'opposant au pape et à l'Église comme elle le fait depuis plusieurs années, la France remet en question son protectorat sur les missions catholiques, analyse *Le Soleil*¹²⁰. Mais ce n'est pas un problème strictement religieux, c'est un problème de politique religieuse et de diplomatie. En effet, la France avait reçu la charge du Saint-Siège de protéger les catholiques dans les pays étrangers où elle possédait des représentations diplomatiques. Or, l'Italie et l'Allemagne sont très intéressées à reprendre ce rôle de protecteur des catholiques car celui-ci offre une situation privilégiée dans les pays étrangers. Cette politique est couronnée de succès puisque le 28 mars 1906, *Le Soleil* nous apprend que l'Italie a recueilli la succession de la France et que l'Allemagne s'est rapprochée du Saint-Siège. Un événement logique puisque le pape dénonce lui-même cette désagrégation de la nation française qui fut une « patrie de tant de saints et [qui fut] toujours si glorieuse quand elle [était] fidèle au Christ. »¹²¹ Néanmoins, *Le Soleil* désapprouve ce choix du Saint-Siège. En effet, quelques semaines auparavant, le journal avait défendu la cause française en affirmant que ce n'était pas une bonne chose de donner à un autre pays le rôle de protecteur dévolu à la France car cela provoquerait « le mécontentement de celle des deux puissances qui n'obtiendrait pas la succession de la France. [Et] dans ces conditions, [qu'il fallait] mieux maintenir le statu quo »¹²². On voit donc que l'aspect purement religieux est écarté dans le cas du *Soleil* qui lui préfère une approche politique. Si la thèse du déclin de la France est admise par nos quatre journaux en ce début de XXème siècle, on note donc une divergence de point de vue quant aux causes de ce déclin. *L'Événement* et surtout *La Croix* privilégient la thèse religieuse, *Le Soleil* et *Le Canada* l'aspect géopolitique. On voit ainsi que nos deux journaux libéraux, s'ils ne peuvent s'empêcher de dépendre une France en crise, hésitent à y voir un lien de cause à effet avec la morale ou la religion en tant que telles.

¹¹⁹ « Affaires de France », *Le Soleil*, 26 février 1906. Éditorial.

¹²⁰ *Ibid.*

¹²¹ « Le pape pleure sur les malheurs de la fille aînée de l'Église », *La Croix*, 9 juin 1906.

¹²² « Lettre de Rome », *Le Soleil*, 25 janvier 1906.

Les journaux que nous avons étudiés semblent donc être bien critiques à l'égard de la France de l'époque. Néanmoins, même si la France commet aux dires de ces journaux des crimes sur le plan religieux qui sont inexcusables, ceux-ci conservent un profond attachement pour elle. *Le Soleil* et *L'Événement* ne désespèrent pas d'un redressement de la France, même si cela nécessite une révolution, à la différence de *La Croix* qui a déjà fait son deuil de la grandeur française. Et puis, après tout, ces « crimes » ne sont peut-être pas le fait de tous les Français, suggère *Le Canada*. Pour lui, cette « œuvre néfaste qui s'est accomplie sous la pression d'éléments turbulents ... ne représente ni la vieille France ni même la France actuelle »¹²³.

2-3 La France de saint Louis.

En effet, on aurait tort de croire que la presse canadienne-française est unanime à donner en tout temps à ses lecteurs une image négative de la France du début du siècle. Si cette dernière paraît commettre des erreurs avec sa politique religieuse, elle n'en demeure pas moins, pour *Le Soleil*, un modèle que doivent suivre les Canadiens français :

Si dans la France d'aujourd'hui, il se commet des fautes très graves, on fait d'autre part des œuvres grandes, belles et nobles, que seul le génie français sait faire, et que nous ne pourrions accomplir sans nous en inspirer profondément.¹²⁴

L'image intellectuelle de la France en ce début du XX^{ème} siècle est indissociable de celle de ses écrivains, de ses scientifiques, etc., qui ont fait sa renommée partout dans le monde au cours des derniers siècles. Si l'on prend les écrivains, rien que la décennie précédente a vu s'éteindre de grands auteurs tels que Maupassant (1893), Alphonse Daudet (1897) ou bien encore Émile Zola

¹²³ « L'Encyclique et l'allocution de Sa Sainteté Pie X », *Le Canada*, 15 mars 1906.

(1902)¹²⁵. La littérature française continue à bien se porter : on voit apparaître de nouveaux écrivains comme Paul Claudel, Marcel Proust, André Gide ... « L'ancienne mère patrie continue à jouer parmi les nations le grand rôle moral et civilisateur qui de tout temps a été le sien et dont elle s'est toujours acquittée avec amour et éclat. »¹²⁶ Un avis du *Canada* sur les intellectuels français que ne partage pas le journal *La Croix*. Pour le journal ultramontain, la France n'a pas à être fière de ses intellectuels, bien au contraire : « Pauvre France ! Elle dort dans le cloaque immonde que lui ont fait les philosophes, précurseurs des Combes, des Jaurès, des Clémenceau. »¹²⁷

Le journal ultramontain semble donc bien loin de partager une quelconque admiration pour la France. En fait, c'est plus complexe qu'il n'y paraît à première vue. En effet, le journal catholique différencie très nettement la France d'aujourd'hui avec celle du passé. Prenons l'exemple de cet article où le journal compare la civilisation française avec celles de la Grèce et de Rome.

Car, c'est en passant par le creuset de la souffrance qu'elle retrempera ses forces, [...] à moins que Dieu dont les desseins sont insondables ait complètement abandonné la Fille aînée de l'Église et lui ait retiré ses faveurs pour les accorder à un autre peuple plus digne qu'elle, plus obéissant et répondant mieux à ses vues providentielles. Alors, la France aura vécu, comme la Grèce et l'empire romain.¹²⁸

La France est ainsi comparée à la Grèce et à Rome. C'est une comparaison des plus élogieuses et des plus misérables ! Pour le journal catholique, il ne fait aucun doute que la France fut grande autrefois mais plus aujourd'hui. En effet, *La Croix* fait ici une nette différence entre la France contemporaine, celle de Sarah Bernhardt, et "l'ancienne France", celle de saint Louis.

L'écrivain du *Canada* qui a écrit ces lignes est sans doute quelque *bon* français (sic). La France de Bourgeois et de

¹²⁴ « La France », *Le Soleil*, 18 janvier 1906.

¹²⁵ Jean-Baptiste DUROSELLE, *op. cit.*, p. 110.

¹²⁶ « Le président Fallières », *Le Canada*, 18 janvier 1906.

¹²⁷ « Pauvre France », *La Croix*, 28 juillet 1906.

¹²⁸ « Il est là ! », *La Croix*, 15 décembre 1906.

Combes, de Sarah Bernhardt et de Réjane, qui *continue à jouer parmi les nations le grand rôle moral et civilisateur...*! Il n'y a que les écrivains du *Canada* pour avoir l'audace de faire accroire aux Canadiens que la France d'aujourd'hui est encore la France de Saint Louis. Mais, heureusement, leur audace est joliment connue et ne trompe plus personne.¹²⁹

Parmi les différentes images "positives" de la France que nous livrent les journaux canadiens-français, c'est uniquement celle de son passé qui apparaît dans le journal *La Croix*. Celle de l'époque où la France jouait encore le rôle de « nation-guide »¹³⁰. Le concept de "vieille France" tient une part importante dans le discours des catholiques canadiens-français. Cela tient à la vision que ceux-ci se font de la société canadienne contemporaine. Pour eux, et pour *La Croix*, la société canadienne-française, catholique, respectueuse des préceptes de son Église, est l'héritière de cette "vieille France" qui resplendit à travers tout le monde occidental. *La Croix* reprend ainsi l'entrefilet d'un lecteur de *La Croix de Paris* qui avait écrit les mots suivants :

On m'a fait dire : "Ce sont les prêtres catholiques qui ont entretenu le sentiment national en Pologne, en Irlande et chez cet admirable peuple *français*. J'avais écrit CANADIEN-FRANÇAIS. L'erreur, après tout, n'est peut-être pas si grave, car aujourd'hui la vraie France est là-bas. La nôtre est dégénérée."¹³¹

La vraie France est au Canada certes, mais pas n'importe laquelle, la France, l'ancienne, la "vieille", catholique, respectueuse de l'autorité pontificale et de son Église. Yvan Lamonde a déjà montré cette volonté des catholiques canadiens d'associer le Canada, catholique et français (l'ordre de ces deux adjectifs a son importance), à cette France mythique. Parlant de l'abbé Camille Roy et de son ouvrage « la nationalisation de la littérature canadienne » (1904), Lamonde démontre que l'auteur cherche sciemment à distinguer la France contemporaine de la France « éternelle » :

¹²⁹ « Le président du bloc », *La Croix*, 20 janvier 1906.

¹³⁰ BERSTEIN et MILZA, *op. cit.*, p. 199.

¹³¹ « La vraie France est en Canada », *La Croix*, 17 février 1906.

[...] notre idéal dans l'histoire de France, ce n'est pas Combes détruisant pièce par pièce l'édifice séculaire de La France religieuse, mais c'est plutôt saint Louis inclinant devant Dieu la puissance civile [...]. Aussi bien, notre histoire n'est-elle pas un chapitre de l'histoire de la France contemporaine, mais plutôt une page de l'histoire de la France des croisades : c'est l'épopée chevaleresque qui, avec Cartier, Champlain, Laval, a traversé l'Atlantique pour accomplir en terre canadienne son dernier geste
! ¹³²

Et Y. Lamonde conclut alors que « Roy n'associe le Canada français à la France médiévale ou d'Ancien Régime que pour mieux le placer à l'ombre de Rome et du Vatican [...] »¹³³. *La Croix* semble partager ce même objectif !

De leur côté, *Le Canada* et *Le Soleil* ne désespèrent pas de voir un jour la France redevenir cette grande nation qu'elle fut jadis. Le monde pourrait alors être « fier de voir une France nouvelle reprendre sa vocation historique et redevenir dans le monde ce qu'elle a été pendant tant de siècles, un objet d'admiration et de vie »¹³⁴. D'ailleurs cette admiration n'est pas uniquement pour son passé mais aussi pour son statut actuel. Et c'est en tant que « descendant du génie français [...] au point de vue intellectuel et artistique [...] »¹³⁵ que *Le Soleil* veut regarder la France. En effet, la France symbolise avant tout pour les libéraux québécois le pays de la recherche du progrès, de la Déclaration des droits de l'homme, des valeurs reflétées par les Expositions universelles de 1889 et de 1900. Et si l'anglais ne cesse de gagner du terrain aux dépens du français dans le domaine des affaires, celui-ci conserve son rôle de langue de référence dans les milieux intellectuels. Par ailleurs, l'influence française dépend aussi beaucoup des récents travaux de ses élites. D'après les statistiques de l'époque, la France compte 44 600 intellectuels en 1901¹³⁶. Paris est alors l'un des pôles

¹³² Camille Roy, *La nationalisation de la littérature canadienne*, p. 359. Cité par Yvan Lamonde, *L'histoire de la culture et de l'imprimé. op. cit.*, p. 50.

¹³³ *Ibid.*, p. 50.

¹³⁴ « Le discours de M. Piou », *Le Canada*, 15 décembre 1906.

¹³⁵ « Notes », *Le Soleil*, 3 mars 1906.

¹³⁶ Jean-Baptiste DUROSELLE. *op. cit.*, p. 110.

majeurs d'invention et de diffusion de la culture scientifique et technologique par le biais de ses universités, de ses laboratoires, de ses grandes écoles techniques, de ses sociétés savantes, etc.¹³⁷ Quant au *Canada*, il ne fait aucun doute pour lui que les Canadiens français restent sensibles à tout ce qui a trait à la France et se sentent solidaires des malheurs qui peuvent toucher ses habitants : « le Saint Sacrement était exposé dans toutes les églises du diocèse de Montréal. [...] Les fidèles s'y sont rendus en masse pour implorer l'assistance de Dieu dans la situation en France. »¹³⁸

Même sur la scène diplomatique, malgré la défaite de 1870, la situation de la France n'est pas si déplorable pour nos deux journaux libéraux. En effet, *Le Soleil* se réjouit de l'amélioration très sensible des relations entre la France et l'Angleterre : « les relations anglo-françaises se resserrent tous les jours. La présence à Paris du conseil municipal de Londres en est une preuve éclatante. »¹³⁹ Grâce au traité d'Entente Cordiale signé le 8 avril 1904, les deux ennemis de toujours semblent avoir à nouveau les moyens de retrouver la place prééminente qui fut la leur sur l'échiquier mondial¹⁴⁰. Cette confiance de la part des journaux libéraux dans un redressement de la France marque fortement le traitement que font ces journaux de la conférence d'Algésiras. Cette conférence, qui débute en janvier 1906, tente de régler diplomatiquement le conflit qui oppose l'Allemagne et la France sur la question du Maroc. Au cours de cette conférence, *Le Soleil* et *Le Canada* soutiennent la position française et ne publient que des articles qui lui soient favorables :

Le "Standard" juge que les prétentions de la France, telles qu'elles ont été exposées dans un journal français, sont à la fois modestes et pratiques. La Grande-Bretagne, ajoute-t-il, aidera loyalement la France ne demandant que la sanction de l'Europe lui soit accordée.¹⁴¹

¹³⁷ BERSTEIN et MILZA, *op. cit.*, pp. 199-206.

¹³⁸ « Dans nos églises », *Le Canada*, 12 décembre 1906.

¹³⁹ « La politique allemande déjouée », *Le Canada*, 26 février 1906.

¹⁴⁰ Gilbert MARTINEAU, *L'Entente Cordiale*, Paris, France-empire, 1984.

¹⁴¹ « L'opinion anglaise », *Le Canada*, 28 février 1906.

[Les cercles officiels de la Grande-Bretagne ont] aussi le sentiment que tous les efforts des sujets allemands et anglais pour maintenir une bonne entente entre les deux pays sont rendus vains par l'attitude de l'Allemagne à Algésiras et on ne cache pas dans les cercles officiels l'appréhension que cause les événements de chaque jour.[...] Et [ils] ajoute[nt] que délibérément elle adopte une tactique absolument opposée et ne perd pas une occasion de harasser (sic) la France (sic), et de rendre vains les efforts des autres puissances pour amener un règlement.¹⁴²

Et si le 18 janvier 1906, avant le début de la conférence, le journal libéral écrivait qu'«[il est] préférable pour nous de nous éloigner du contact de la France.»¹⁴³, six mois plus tard, c'est un tout autre discours que tient le journal : « il faut resserrer [les] liens avec la France qui a certes fait des erreurs mais qui reste le centre du monde. »¹⁴⁴

Ce qui est loin d'être le cas de *La Croix* qui, de son côté, publie en pleine conférence d'Algésiras, un article louant les vertus de Guillaume II comme chef d'État attentionné envers ses sujets catholiques.

Guillaume II, protestant, témoigne parfois à ses sujets catholiques des attentions qui ne passent pas inaperçues. [...]
Vous figurez-vous le charivari que ferait la presse anticléricale de France, si M. Loubet envoyait à une fête de Patronage catholique un télégramme disant "qu'il fait des vœux pour la prospérité des Patronages" ?¹⁴⁵

Puis quelques mois après la fin de la conférence, et faisant fi de la victoire diplomatique remportée par la France, le journal dénonce l'état lamentable de la situation internationale de la France ! « L'échec au Maroc est la conséquence d'une politique de corruption des âmes et de déchristianisation. La France est incapable de se mesurer à l'Allemagne avec son armée décapitée. »¹⁴⁶ Le refus de l'Allemagne de laisser la France gérer la situation au Maroc est alors comme

¹⁴² « La conférence d'Algésiras », *Le Soleil*, 23 février 1906.

¹⁴³ « La France », *Le Soleil*, 18 janvier 1906.

¹⁴⁴ « Le 14 juillet », *Le Soleil*, 14 juillet 1906.

¹⁴⁵ « Faits et gestes du monde », *La Croix*, 25 février 1906.

¹⁴⁶ « La déchéance d'une grande nation », *La Croix*, 1^{er} juillet 1906.

symbolique d'une « France [qui] devient le vassal de l'Empereur Guillaume. »¹⁴⁷ Qu'un journal canadien-français choisisse de ne pas soutenir la France est une première ! En effet, il faut se rappeler l'appui sans faille que les journaux canadiens-français avaient apporté à la France durant la guerre franco-allemande de 1870. Ce conflit avait vu tous les journaux canadiens-français, du plus radical au plus ultramontain, soutenir la cause de la France. Devant les défaites militaires de la France, la presse canadienne-française avait quand même soutenu la cause française, parfois en niant la défaite, le plus souvent en minimisant sa portée, et toujours en annonçant de prochains succès qui ne sauraient tarder¹⁴⁸. Si la France se redresse lentement sur le plan international, nous disent les journaux libéraux, elle ne mérite pas notre soutien, semble penser *La Croix*.

À travers ce chapitre, le journal *La Croix* semble se démarquer très nettement de ses confrères. En effet, le journal ultramontain est le seul à rejeter catégoriquement tous les traits de la société française moderne. *La Croix* est en cela un journal prisonnier d'une vision exclusivement dualiste de la réalité qui l'entoure. Le journal loue une certaine idée d'une "ancienne France" à laquelle il attribue toutes les vertus qu'il recherche dans la société canadienne-française. Comme la France s'est écartée de ce modèle, elle est automatiquement perdue et il est de son devoir de "bon journal" de condamner ses errements. Ce qui n'est pas le raisonnement des autres journaux. Certes, à l'exception du *Canada*, eux-aussi dressent un constat peu brillant de l'état de la France. Pour *L'Événement*, c'est l'aspect moral, avec la baisse de la foi ou l'augmentation du nombre des unions libres, qui est le principal facteur explicatif de ce déclin français alors que *Le Soleil* pencherait plutôt pour une explication concernant la situation politique française. Mais à leurs yeux, la France ne perd pas tout crédit et il faut savoir lui reconnaître quelques mérites. En fait, leur point de vue se rapproche beaucoup de celui des Canadiens français de 1889 que Pierre Savard a étudié :

¹⁴⁷ « La déchéance politique de la France », *La Croix*, 29 juillet 1906.

¹⁴⁸ Alfred RAMBAUD, *op. cit.*, p. 316.

La France que les Canadiens admirent ou souhaitent grande et forte, ce n'est pas une France nécessairement monarchique. C'est par contre une France au régime stable à l'instar de ceux de la Grande-Bretagne ou des États-Unis. Et une France dont la politique intérieure et extérieure épouse leurs valeurs culturelles et religieuses.¹⁴⁹

Mais quelle que soit l'explication retenue par ces journaux pour expliquer le déclin, une chose en commun les rapproche : ils jugent la situation en France au travers de celle qui existe chez eux. *La Croix* dénonce la France moderne parce qu'elle ne ressemble plus à celle d'avant, une "ancienne France" dont on a le sentiment qu'elle n'est qu'un simple reflet de la société québécoise des années 1900. *L'Événement* condamne, lui, ces unions libres, ces divorces, ces pratiques de restriction natale qui se répandent en France, des pratiques qui vont à l'encontre des valeurs morales que le journal conservateur veut maintenir au Canada français. Quant au *Soleil*, il dénonce cette France dont la vie politique aurait bien besoin de s'inspirer de celle du Canada selon lui. *Le Canada* reste, quant à lui, très distant avec l'idée d'un quelconque déclin de la France. Si on pouvait peut-être lui attribuer une perte de son influence diplomatique après la guerre de 1870, le succès de la conférence d'Algésiras aura eu le mérite de rendre à la France sa place parmi les grands de ce monde.

Mais chercher la cause de la Séparation uniquement dans la situation actuelle de la France serait une erreur selon *La Croix* et *L'Événement*. Certes, le déclin moral de la société française a permis à l'idée de la séparation de s'implanter dans l'esprit des hommes politiques français mais elle n'explique pas tout. En fait, pour ces deux journaux, le véritable instigateur de cette loi anticléricale est une organisation, la franc-maçonnerie, qui mène avec ses alliés une véritable cabale partout dans le monde, en France mais aussi au Canada, visant à éliminer la religion catholique. Or, pour eux, c'est sur cette religion que

¹⁴⁹ Pierre SAVARD, « Autour d'un centenaire qui n'eût pas lieu », Michel GRENON, *L'image de la Révolution française au Québec (1789-1989)*, Ville LaSalle, Hurtubise, 1989, p. 116.

repose toute la société canadienne-française. Si par malheur la franc-maçonnerie réussissait, c'est l'identité même des Canadiens français qui disparaîtrait.

CHAPITRE III

LA FRANC-MAÇONNERIE A L'ASSAUT DU CANADA FRANÇAIS

Dans la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle l'Église québécoise s'est posée en garant de la survie de la société traditionnelle canadienne-française. Or, dès la fin du siècle, l'Église doit faire face aux profonds bouleversements suscités par l'urbanisation et l'industrialisation. Cette nouvelle réalité sociale, en ébranlant le cadre rural sur lequel reposait l'organisation traditionnelle de la paroisse, provoque une réaction de défense de la part du clergé canadien-français. L'Église considère, en effet, que ses ennemis se font de plus en plus menaçants en ce début de XX^{ème} siècle. Parmi eux, c'est la franc-maçonnerie qui retient principalement l'attention de l'Église canadienne-française en raison de son implication supposée dans la crise religieuse que traverse la France. D'autant plus qu'un certain nombre de francs-maçons ne se sont jamais cachés de souhaiter «la destruction pure et simple des religions traditionnelles»¹⁵⁰.

En ce tout début du XX^{ème} siècle, « l'Église québécoise a [donc] tous les symptômes d'une structure incapable de lire les signes des temps autrement qu'en termes de menace pour son autorité et d'y répondre autrement qu'en

faveur du maintien de l'ordre des choses. »¹⁵¹ Dire pour autant que la société canadienne-française du début du siècle fut elle-même conservatrice serait imprudent au vue de l'état actuel de la question. Celle-ci fait l'objet de nombreux débats historiographiques et aucun argument ne permet encore de trancher dans un sens ou dans l'autre¹⁵². Néanmoins, pour Jean Hamelin et Jean-Paul Montminy, il existe à cette époque sur le plan idéologique un « étrange hiatus entre un Québec devenu industriel et des Québécois demeurés culturellement traditionnels et ruraux. »¹⁵³ Quoiqu'il en soit, on ne saurait remettre en cause l'influence considérable que joue l'Église sur les mentalités canadiennes-françaises de l'époque. « Le catholicisme québécois est devenu un phénomène de masse qui répond aux attentes de la multitude, une religion populaire où ce qui est présenté par les clercs est largement accepté par les gens ordinaires »¹⁵⁴. L'Église dénonce alors ces ennemis qui mettent en péril la survie de la société canadienne-française, en ayant recours à tous les moyens à sa disposition, y compris la presse.

3-1 Une menace grandissante

L'idée d'attribuer à la franc-maçonnerie l'origine de toutes les activités révolutionnaires et anticléricales ne date pas de ce début de XXème siècle et n'est pas exclusivement le fait des Canadiens français. On pourrait même être tenté de dire que l'antimaçonnisme est aussi vieux que la maçonnerie elle-même.

¹⁵⁰ Pierre CHEVALIER, *Histoire de la franc-maçonnerie française*. III. *La maçonnerie : Église de la République (1877-1944)*, Paris, Fayard, 1975, p. 56.

¹⁵¹ Jean HAMELIN et Nicole GAGNON, *Histoire du catholicisme québécois*, tome 3.1, Montréal, Boréal Express, 1984, p. 56.

¹⁵² Yvan LAMONDE et Gilles GALLICHAN, *L'histoire de la culture et de l'imprimé*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1996, p. 80.

¹⁵³ Jean HAMELIN et Jean-Paul MONTMINY, « 1896-1929 : une deuxième phase d'industrialisation », dans Fernand DUMONT et al., *op. cit.*, p. 25.

¹⁵⁴ Nive VOISINE et Jean HAMELIN, *Les ultramontains canadiens-français*, Montréal, Boréal Express, 1985, p. 102.

« Dès sa naissance, la franc-maçonnerie a ressenti les premières attaques »¹⁵⁵ nous dit Viviane Starck. En effet, déjà en 1723 on pouvait lire dans certains ouvrages différents propos diffamatoires tenus à l'encontre de la franc-maçonnerie. Certains considéraient les francs-maçons comme des ivrognes car ils tenaient leurs réunions dans des tavernes. Pour d'autres, la franc-maçonnerie n'était qu'une confrérie d'homosexuels puisque leurs réunions étaient interdites aux femmes¹⁵⁶.

Néanmoins, c'est dans l'Église catholique qu'il faut chercher son plus farouche ennemi. En effet, en raison de son statut de société secrète et parce qu'elle admettait des fidèles de toutes confessions, la franc-maçonnerie fut très tôt condamnée par le Vatican. Le 4 mai 1738 par la Bulle *In eminenti*, Clément XII fut le premier pape à le faire. Cette condamnation fut ensuite régulièrement renouvelée en 1821, 1825, 1829, 1846, 1865, 1869 et 1873. Enfin, en 1884, fut prononcée la condamnation la plus importante après celle de Clément XII : l'encyclique *Humanum genus* de Léon XIII. Par ces textes les papes cherchaient autant à condamner l'aspect anticlérical de certaines obédiences maçonniques que le rôle joué par certains francs-maçons dans la destruction des États pontificaux et l'unification de l'Italie.¹⁵⁷

Suivant en cela l'exemple du Vatican, l'Église canadienne s'intéressait elle aussi depuis longtemps au développement de la franc-maçonnerie à travers le monde et à sa croissance au Canada français. La crainte de la franc-maçonnerie est un thème récurrent des autorités religieuses québécoises et de très nombreux conciles provinciaux en firent mention tout au long du XIX^e siècle. Dès l'annonce du vote de la loi par le sénat français, *La Croix*, en tant que journal catholique de combat, se préoccupe immédiatement du rôle actif joué par la franc-maçonnerie dans la Séparation en France. Quant à *L'Événement*, son intérêt pour la Séparation est suscité par le fait que « la France soit devenue le

¹⁵⁵ Viviane STARCK, «Regard sur l'antimaçonnisme», dans Jacques LEMAIRE, *Franc-maçonnerie et religions*, Bruxelles. Université de Bruxelles, 1996, p. 23.

¹⁵⁶ *Ibid.*, p. 24.

¹⁵⁷ *Ibid.*, p. 5.

champ d'expérience de la Maçonnerie»¹⁵⁸. Pour le journal conservateur, la «fille aînée de l'Église [...] plonge dans les ténèbres de l'iniquité par le voile épais de la Franc-Maçonnerie»¹⁵⁹. Or, il ne fait aucun doute pour ces deux journaux que, comme le rapporte un lecteur français de *La Croix* de Montréal, « les Canadiens verront que les francs-maçons français ont la prétention de faire chez eux ce qu'ils ont fait dans notre malheureux pays. »¹⁶⁰

3-2 La franc-maçonnerie à l'assaut du Canada

D'ailleurs, dès le 23 décembre 1905 le journal catholique *La Croix* titre que «l'ennemi est là»¹⁶¹. Le journal cherche ainsi à mettre en garde ses lecteurs contre l'arrivée récente de francs-maçons affiliés à ceux qui persécutent les catholiques en France.

Nous avons reçu, samedi dernier, d'un de nos lecteurs, la lettre suivante qui est toute pleine de révélations et nous prouve que les loges canadiennes sont très vivantes et très actives, et qu'elles sont à la veille de semer, irrémédiablement, par tout le Canada, les mêmes éléments de dissolution sociale et de déchristianisation, qui produisent aujourd'hui, en France, de si tristes fruits.¹⁶²

Ces propos de *La Croix* sont corroborés par la thèse soutenue par Roger Le Moine¹⁶³. Pour lui, un événement majeur va transformer au tournant du siècle la situation de la franc-maçonnerie au Canada français. En 1896, à Montréal, se crée une loge affiliée au Grand Orient de France : *L'Émancipation*¹⁶⁴. Or, le G.O.D.F. avait pris en 1877 une nouvelle direction qui était lourde de conséquences. Il avait, en effet, décidé de supprimer pour ses membres

¹⁵⁸ « Le féminisme maçonnique », *L'Événement*, 15 octobre 1906.

¹⁵⁹ « (déchiré) », *L'Événement*, 23 décembre 1905.

¹⁶⁰ « Un document maçonnique », *La Croix*, 17 novembre 1906.

¹⁶¹ « L'ennemi est là », *La Croix*, 23 décembre 1905.

¹⁶² « Encore un autre document maçonnique », *La Croix*, 26 janvier 1907.

¹⁶³ Roger LE MOINE, *Deux loges montréalaises*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1991.

¹⁶⁴ *Ibid.*, p. 15.

l'obligation de croire dans le Grand Architecte de l'Univers. En supprimant toute référence à l'existence de Dieu dans sa constitution, le G.O.D.F. s'attira les foudres de la part de l'Église mais aussi des autres francs-maçons. Ce geste fut condamné par la Grande Loge Unie d'Angleterre et par les maçonneries qui en étaient issues comme la Grande Loge du Canada.¹⁶⁵ Par ailleurs, en ne voulant plus reconnaître l'existence de Dieu et en adoptant la philosophie positiviste, le G.O.D.F. élargissait encore plus le fossé déjà existant avec l'Église catholique. En effet, le positivisme excluait la théologie et la métaphysique : le catholicisme devenait alors inacceptable pour les francs-maçons du G.O.D.F.¹⁶⁶.

Certes. *L'Émancipation* ne peut se permettre d'attaquer l'Église directement en raison du poids de l'Église dans la société canadienne-française. Néanmoins, elle ne cache pas son objectif d'obtenir «l'affranchissement intellectuel du peuple canadien, encore courbé sous le despotisme clérical»¹⁶⁷. *L'Événement* croit bon alors de rappeler à ses lecteurs que, si les francs-maçons canadiens-français font peu parler d'eux, ils n'en demeurent pas moins «aussi haineux que leurs amis français»¹⁶⁸ :

Nous avons nos francs-maçons, qui ont leur loge "L'Émancipation" et les Cœurs Unis, alliés au Grand Orient de France, et si ces chevaliers du tablier et de la truelle, portent encore des emblèmes catholiques lorsqu'ils ont besoin du concours des catholiques, l'on va voir que leur haine contre ceux-ci atteint déjà celle de leurs alliés de France ...¹⁶⁹

L'Événement est par ailleurs persuadé que tous les maux de la France (déchristianisation, antimilitarisme, guerre civile, etc.) sont dus à la franc-maçonnerie.

Sont-ce les criminels qui s'en vont prêcher l'antipatriotisme et l'antimilitarisme ? Sans doute encore. Mais qui donc les a inspirés, poussés, soudoyés, sinon la Franc-Maçonnerie ? La

¹⁶⁵ *Ibid.*, p. 3.

¹⁶⁶ Mildred J. HEADINGS, *La franc-maçonnerie française sous la IIIe République*, Monaco, éditions du Rocher, 1998, p 44

¹⁶⁷ Roger LE MOÏNE, *op. cit.*, p. 23.

¹⁶⁸ « Ce que sont les francs-maçons canadiens-français », *L'Événement*, 16 novembre 1906.

¹⁶⁹ *Ibid.*

guerre à la patrie et à ses défenseurs n'est que la suite du plan infernal dont l'exécution a commencé par la guerre à Dieu et aux catholiques.¹⁷⁰

Dans le même article, le journal conservateur annonce que, malgré le caractère secret des réunions maçonniques, il a pu se saisir du programme officiel de la loge *L'Émancipation*.

Ce "Bulletin hebdomadaire" que notre confrère la Liberté a pu se procurer malgré les précautions prises par le Grand Orient pour qu'il ne tombe entre les mains des profanes [...] contient la publication d'un programme et la désignation d'un but :

- 1) À bas la patrie !
- 2) Les crimes du capital !
- 3) Vive l'anarchie !¹⁷¹

Pour ces deux journaux, c'est donc un devoir moral de lutter contre l'influence maçonnique. Les événements qui se déroulent en France sont, selon eux, la preuve irréfutable des visées anticléricales de la franc-maçonnerie. En effet, l'idée de rendre celle-ci responsable de tous les maux est attrayante parce qu'elle constitue une réponse simple à une question complexe. Pour *La Croix*, « la Révolution française a groupé les ouvriers et associé les masses contre Jésus Christ et son Église. »¹⁷² La Révolution avait donc causé de grands torts à l'Église, et la franc-maçonnerie, sous la troisième République, affichait généralement des attitudes anticléricales. Il était alors facile de penser que les francs-maçons avaient favorisé la Révolution, et que tous les problèmes actuels en découlaient¹⁷³. En effet, *La Croix* considère la France contemporaine comme une « République maçonnique »¹⁷⁴. Pour elle, le gouvernement français a tout simplement « fait allégeance au Grand Orient de France »¹⁷⁵.

[...] la franc-maçonnerie dirige à sa guise la politique française.
Toutes les lois dont le catholicisme se plaint si amèrement ont

¹⁷⁰ « Choses de France », *L'Événement*, 4 juin 1906.

¹⁷¹ *Ibid.*

¹⁷² « La Contre-Révolution », *La Croix*, 26 août 1906.

¹⁷³ Richard JONES, *op. cit.*, p. 59.

¹⁷⁴ « Monsieur Tarte », *La Croix*, 3 mars 1906.

¹⁷⁵ « Les francs-maçons dans les églises de France », *La Croix*, 17 mars 1906.

été d'abord élaborées dans ses couvents. Elle les a imposées au gouvernement et aux chambres. Elle dictera toutes les mesures qui seront destinées à en assurer l'application.¹⁷⁶

Certes, pour l'historien Serge Berstein, il faut bien admettre qu'à l'époque le "parti des républicains" constituait une nébuleuse sans véritable cohésion et que la franc-maçonnerie constitua alors le ciment qui permit d'unir ces différentes composantes républicaines¹⁷⁷. Même *Le Soleil*, qui évite pourtant toute mention de la franc-maçonnerie dans ses colonnes, écrit dans un de ses articles que «souvent les républicains ont été des francs-maçons, des juifs»¹⁷⁸. Ainsi, selon *La Croix*, la franc-maçonnerie peut exercer une pression politique suffisante sur les députés pour leur dicter sa politique, se rendant par la même «maître du gouvernement, de l'administration, de la police, de la justice, de l'armée, etc.»¹⁷⁹. D'ailleurs il ne fait aucun doute pour le journal catholique que le Bloc des gauches ne doit sa victoire aux élections de mai qu'à un complot fomenté par les francs-maçons.

[...] un certain réveil de l'âme publique semblait se faire en faveur de l'ordre social et de la paix religieuse.
Mais la franc-maçonnerie avait l'œil ouvert comme un vautour sur sa proie. Ses émissaires ont inventé machinations sur machinations, afin de rendormir les catholiques trop souvent hélas disposés au sommeil.
Et c'est ainsi qu'à la veille des élections, le gouvernement "blocard", pris de peur, afin de détourner les esprits contre les catholiques a fait faire cinquante-cinq perquisitions à Paris, [...], sous le prétexte d'y rechercher les traces d'un complot tramé contre la République !¹⁸⁰

Cette menace franc-maçonne semble donc parfaitement fondée selon *La Croix*. Son devoir, en tant que journal catholique de combat, est donc d'appeler les Canadiens français à se réveiller et à lutter contre cette menace qui semble se rapprocher inexorablement de leur société, surtout par le biais de l'École :

¹⁷⁶ « Franc-Maçonnerie et politique » *La Croix*, 13 octobre 1906.

¹⁷⁷ Serge BERSTEIN, *op. cit.*, p. 20.

¹⁷⁸ « La crise en France et le Hérauld de New York », *Le Soleil*, 31 décembre 1906.

¹⁷⁹ « Le Star et la Franc-maçonnerie Française », *La Croix*, 12 janvier 1907.

Ce qui se passe actuellement en France, sous le règne du maçonnerie triomphant, est de nature à faire réfléchir fortement, profondément les catholiques du Canada, sur le sort qui les attend si, pour leur malheur, ils ne se réveillent pas à l'approche du danger. S'ils laissent le maçonnerie s'emparer de l'École pour former des générations entières à son image, l'image satanique, ils peuvent s'attendre à ce qu'un jour le maçonnerie chez nous aussi s'empare de l'Église.¹⁸¹

3-3 Une société civile en danger

La laïcisation de l'école est au cœur des mesures anticatholiques prises par les francs-maçons selon *La Croix* : « la franc-maçonnerie veut partout prendre l'enfant pour l'arracher de l'Église et le livrer à Satan, ici est le vrai but de l'école neutre »¹⁸². Quant aux répercussions de cette école laïque sur les enfants français, elles sont terribles aux dires du journal catholique : « On arrive ainsi à ruiner dans l'âme des enfants la religion, la morale, le devoir. Vienne la douleur, les pauvres petites âmes désemparées font appel au suicide. [...] Le seul responsable, le seul, c'est l'enseignement neutre et athée. »¹⁸³ *L'Événement* n'est pas non plus en reste. Pour lui aussi, « la plaie mortelle, c'est l'enseignement athée ! »¹⁸⁴ Mais si ces journaux se sentent autant impliqués par la situation en France c'est parce que, pensent-ils, chez eux, au Canada, la loge *L'Émancipation* « espère bien [elle aussi] arriver un jour à ce régime de fer au moyen de l'École publique, laïque, maçonnique, OBLIGATOIRE !... »¹⁸⁵.

En effet, depuis l'arrivée des libéraux au pouvoir à Québec en 1897, la question du contrôle de l'État sur l'enseignement est d'actualité, une poignée de libéraux menant une campagne en ce sens. Selon eux, l'industrialisation et

¹⁸⁰ « Un désastre », *La Croix*, 19 mai 1906.

¹⁸¹ « Les francs-maçons dans les églises de France », *La Croix*, 17 mars 1906.

¹⁸² *Ibid.*

¹⁸³ *Ibid.*

¹⁸⁴ « L'autre danger », *L'Événement*, 14 novembre 1906.

¹⁸⁵ « Les francs-maçons dans les églises de France », *La Croix*, 17 mars 1906.

l'urbanisation ont créé des conditions nouvelles qui supposent, sur le modèle des autres pays occidentaux, une adaptation du système éducatif. Ce qui ne correspond pas du tout aux préceptes prônés par l'Église québécoise en matière d'instruction. Finalement le gouvernement québécois, en raison du poids de l'Église au sein de la société et de l'importance du rôle qu'elle joue dans le domaine scolaire, abandonne en 1897 l'idée de se pencher de façon officielle sur le sujet. Néanmoins, une «Ligue de l'Enseignement» est créée au Québec en 1902 sur le modèle de la «Ligue française d'Enseignement» à laquelle elle a emprunté son nom. Cette ligue, dont Godfroy Langlois est à la tête et dont certains membres de la loge *L'Émancipation* font partie, vise à enlever à l'Église son contrôle dans le domaine de l'éducation¹⁸⁶. L'épiscopat, qui croit voir dans cette ligue la marque de l'anticléricalisme sévissant en France, dénonce vigoureusement cette atteinte au domaine réservé de l'Église¹⁸⁷. Cette vive opposition à toute intervention de l'État dans l'éducation est reprise par *La Croix*, le journal catholique espérant « que l'honorable Premier Ministre saura toujours repousser les attaques que les Langlois et les Stephens ne cessent de faire à la base de notre système d'éducation publique. »¹⁸⁸

Cette sensibilité de l'Église vis-à-vis de la question de l'instruction est exacerbée à cette époque à la suite de l'affaire des écoles du Manitoba en 1890. En effet, sous la pression de mouvements anglophones et protestants, cette province a supprimé le caractère officiel de la langue française et mis en place un système d'écoles publiques non confessionnelles, suivie bientôt en cela par les provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan en 1905. « Les provinces et les territoires, forts de la mollesse du gouvernement fédéral¹⁸⁹, entreprennent tous de réduire brutalement ou de nier les droits scolaires de la minorité catholique ainsi

¹⁸⁶ *Ibid.*, p. 362.

¹⁸⁷ Ruby HEAP, « La ligue de l'enseignement (1902-1904) : héritage du passé et nouveaux défis. », *RHAF*, vol.36 (décembre 1982), p. 363.

¹⁸⁸ « S.G. Bruneault », *La Croix*, 2 décembre 1905.

¹⁸⁹ En effet, le gouvernement fédéral, au lieu de rétablir les droits des minorités dans la province du Manitoba, n'obtint finalement que quelques concessions en faveur des catholiques avec le règlement Greenway-Laurier de 1896.

que des droits politiques et juridiques de la minorité francophone. »¹⁹⁰ Le journal *La Croix* voit donc dans l'école le symbole de la survie de la culture, de la langue et de la religion des Canadiens français :

[...] les gens qui ont dépouillé les catholiques du Manitoba et des provinces de l'Ouest de leur droit légitime aux écoles confessionnelles, ont bien poursuivi le même but que ceux qui ont fermé les écoles catholiques de France [...]. Partout le but est le même : détruire l'Église de Jésus-Christ ; partout, même tactique : enlèvement de l'éducation et de l'enseignement à l'Église, mariage civil [...].¹⁹¹

En effet, la menace franc-maçonne a plusieurs visages selon *La Croix*. Qu'il s'agisse du mariage civil ou plus généralement de la famille en tant qu'institution, le satanisme maçonnique rôde partout. Dès 1884, le sénat français avait rétabli le divorce, réaffirmant ainsi «le caractère civil et purement contractuel du mariage»¹⁹². Pour *La Croix*, c'est la preuve que les francs-maçons ne reculent devant rien pour détruire la société catholique, allant même jusqu'à s'en prendre au caractère sacré de la famille :

La famille française se désagrège. Le divorce la ronge et la ruine jusque dans ses racines. [...] L'état de divorce y est considéré comme absolument régulier et parfaitement honorable, et l'adultère, qui en a été la cause, comme absolument normal et pouvant servir de cadre légitime à la nouvelle vie de l'enfant. [...] L'arrêt est conçu dans le plus détestable esprit ; il sent son inspiration maçonnique, respire le mépris absolu du sacrement et des principes de l'ordre moral.¹⁹³

Mais si pour le journal catholique il faut protéger l'enfant canadien-français de la franc-maçonnerie, pour *L'Événement* c'est toute la famille qui est menacée. Pour lui, ceux-ci veulent tout autant s'assurer «la main mise sur

¹⁹⁰ Lucia FERRETTI, *Brève histoire de l'Église catholique au Québec*, Montréal, Boréal, 1999, p. 94.

¹⁹¹ « Franc-maçonnerie ou franc-maçonneries », *La Croix*, 1^{er} décembre 1906.

¹⁹² Pierre CHEVALIER, *op. cit.*, p.66.

¹⁹³ « Le divorce en France », *La Croix*, 23 juin 1906.

l'enfant... [que] de prendre la femme»¹⁹⁴. Le journal conservateur publie le 15 octobre 1906 un article sur la menace que fait peser le «fléau des "sœurs maçonniques"»¹⁹⁵ sur la société canadienne-française. En effet, celles-ci veulent attribuer une nouvelle place à la femme et osent affirmer, toujours selon le journal conservateur, l'égalité absolue de l'homme et de la femme au nom du droit humain. Un "droit humain" que *L'Événement* ne manque pas de rapprocher de la déclaration des droits de l'homme, texte qu'il qualifie de «recueil de mensonges et de sophismes, mêlés habilement de demi-vérités»¹⁹⁶. Mais là n'est pas le seul but du féminisme maçonnique selon lui. Ce féminisme entend aussi remettre en cause les rapports que doivent entretenir l'homme et la femme. En effet, pour le journal, il ne fait aucun doute que le féminisme franc-maçon désire :

[...] substituer à la moralité chrétienne, l'immoralité indépendante, aux commandements de Dieu, ceux de la Libre pensée : à la famille chrétienne et au mariage catholique, la promiscuité du libertinage, ce qu'on appelle en style "philosophique" l'amour libre et "l'union" laïque, au jour le jour!¹⁹⁷

Sa conception du rôle de la femme est tout autre : « Âme de la société familiale, la femme a pour mission de garder celle-ci intacte, à l'abri de l'agitation de la place publique. »¹⁹⁸ *L'Événement* s'inquiète donc que le mouvement féministe, apparu au Québec à la fin du XIXème siècle dans les milieux anglophones de Montréal influencés par l'Ontario et les États Unis, ne se répande à l'ensemble de la société y provoquant de profonds bouleversements.

La société canadienne-française, dans ce qu'elle a de plus important, à savoir les enfants et la famille, est la proie des projets sataniques de la franc-maçonnerie. Or, dans leur projet de détruire l'école catholique au Canada français, et par là la société canadienne-française dans son ensemble, les francs-

¹⁹⁴ « Le féminisme maçonnique », *L'Événement*, 15 octobre 1906.

¹⁹⁵ *Ibid.*

¹⁹⁶ *Ibid.*

¹⁹⁷ *Ibid.*

maçons reçoivent l'appui, tacite ou imprévu, de leurs alliés canadiens-anglais aux dires du journal conservateur *L'Événement* :

Le maçonnerie anglaise travaille partout avec l'Orangisme, son allié militant, à imposer au peuple canadien sous prétexte "d'école nationale" - State Education - l'école publique non chrétienne - "unsectarian" - c'est à dire l'École sans le Christ, sans Dieu [...].¹⁹⁹

3-4 La menace canadienne-anglaise

D'après *L'Événement* on pourrait être tenté de tomber dans le piège qui consisterait à ne se méfier que de la franc-maçonnerie française. Les libéraux sont les premiers à affirmer en effet, par l'intermédiaire de *La Patrie*, que la franc-maçonnerie anglaise ne soutiendrait pas les actions menées par son homologue française : « la franc-maçonnerie anglaise est une société de bienfaisance et de secours mutuels ... alors que la franc-maçonnerie [française] est une association de combattants, et en grande partie de non-croyants. »²⁰⁰ *La Patrie* s'appuie en cela sur les événements qui se sont déroulés en France pour rappeler à ses lecteurs que depuis que le G.O.D.F. a retiré de sa constitution le principe de l'existence de Dieu et de l'immortalité, et qu'il a introduit à la place le principe de liberté absolue de conscience, les Ordres maçonniques appartenant à la Grande Loge Unie d'Angleterre, dont font partie les loges du Canada, ont rompu toute relation avec lui²⁰¹. L'idéologie du maçonnerie canadien-anglais est donc pour le journal libéral totalement différente de celle que l'on connaît pour les obédiences françaises. Mais pas pour *L'Événement* et pour *La Croix* et les deux journaux se font quant à eux un devoir de lutter contre toutes les francs-maçonneries, quelles qu'elles soient. *La Croix* rappelle ainsi à son lectorat que

¹⁹⁸ Jean HAMELIN et Nicole GAGNON. *op. cit.*, p. 325.

¹⁹⁹ « Les beautés de la République maçonnique de France et la presse anglaise », *L'Événement*, 9 janvier 1907.

²⁰⁰ « Le consul français et son départ », *La Patrie*, 19 novembre 1906.

²⁰¹ Paul NAUDON, *op. cit.*, p. 104.

« Léon XIII. dans son encyclique *Humanum genus*, a condamné la franc-maçonnerie toute entière, et non pas seulement celle de France ou d'Italie »²⁰².

Néanmoins, selon le journal *La Croix*, cette tentative de masquer l'alliance qui existe entre les francs-maçons anglais et français ne serait pas l'unique apanage des journaux libéraux du Québec. Des journaux canadiens-anglais chercheraient eux aussi à nier toute ressemblance entre les deux maçonneries. Le journal catholique reprend alors un article du *Star* de Montréal où il est écrit que «l'organisation rude et grossière qui a depuis des siècles existé dans le sud de la France a peu de choses de commun avec l'Ordre dont le roi d'Angleterre est la tête»²⁰³. Le journal *La Croix* conclut pour sa part que cet article est en fait «le piteux effort que fait le *Star* pour dégager la franc-maçonnerie anglaise de toute complicité avec le maçonnisme français»²⁰⁴. Pour lui, il ne fait aucun doute que le maçonnisme canadien-anglais est l'allié du maçonnisme français :

Beaucoup de naïfs [...] ignorent probablement quelles relations étroites relient aujourd'hui la maçonnerie anglo-saxonne pseudo déiste, à la maçonnerie française ouvertement athée, anti-chrétienne, anti-catholique, persécutrice, libéricide, agence de délations, d'espionnages en grand, agence de proscription, de confiscation et de tyrannie !...²⁰⁵

Enfin, il ne faudrait pas imaginer qu'à l'époque le problème canadien-anglais soit vécu uniquement comme une affaire relevant exclusivement d'un aspect franc-maçonnique. En effet, la relation entre les Canadiens anglais et français ne s'améliore guère. En 1898-1899, l'opposition québécoise à la participation du Canada à la guerre des Boers réclamée par les Canadiens anglais ne fait que rendre encore plus tendue la situation entre les deux groupes ethniques. La différence de langue, de culture, de religion et leur supériorité tant démographique qu'économique font des Canadiens anglais une menace bien

²⁰² « Franc-Maçonnerie ou franc-maçonneries », *La Croix*, 1^{er} décembre 1906.

²⁰³ « Le Star et la Franc-maçonnerie Française », *La Croix*, 12 janvier 1907.

²⁰⁴ *Ibid.*

²⁰⁵ « Les loges anglaises du Canada et le Grand Orient de France », *La Croix*, 20 janvier 1906.

réelle pour les Canadiens français. Ce sentiment est renforcé par les propos tenus par certains journaux anglophones, le *Winnipeg Tribune* écrivant dans ses colonnes à propos de la Séparation que si la France s'est débarrassée de l'Église, « alors le Canada, qui n'a pas son long passé et son statut de fille aînée de l'Église, le peut aussi. »²⁰⁶

3-5 Une presse divisée sur la question franc-maçonne

Parmi nos quatre journaux canadiens-français, deux seulement s'en prennent à la franc-maçonnerie, l'accusant d'être à l'origine de la situation en France et de vouloir étendre ses agissements au Québec. *La Croix*, en tant que journal catholique et journal de combat, dénonce aussi souvent que possible dans ses articles le caractère "satanique" de la franc-maçonnerie et son implication dans la séparation de l'Église et de l'État en France. Si l'on regarde l'annexe 2, on remarque que la franc-maçonnerie a occupé plus du quart des articles du journal *La Croix* portant sur la situation religieuse en France et publiés entre décembre 1905 et janvier 1907. De plus, ce chiffre élevé de 24 articles a été obtenu sans que nous ne tenions compte des articles relatifs à la franc-maçonnerie mais qui ne mentionnaient pas son rôle dans la crise religieuse en France. On peut donc conclure que la menace que fait peser la franc-maçonnerie sur le statut de l'Église dans la société canadienne-française tient une part prépondérante dans les propos du journal catholique. En effet, l'anticléricisme affiché par les francs-maçons français et leurs sympathisants au Canada français fait d'eux les pires ennemis de l'Église, ces derniers ne se privant jamais de dépeindre l'Église comme une institution néfaste, misant sur l'ignorance pour conserver ses privilèges de classe²⁰⁷. *La Croix* veut donc avertir ses lecteurs de la menace que

²⁰⁶ « Nos bons loyalistes », *Le Soleil*, 13 décembre 1905.

²⁰⁷ Roger LE MOINE, *op. cit.*, p. 42.

fait porter la franc-maçonnerie sur la société canadienne-française au même titre que sur la société française.

Un autre journal dénonce avec vigueur la franc-maçonnerie : c'est *L'Événement*. Il partage lui aussi les peurs du journal *La Croix* sur la menace que fait peser la franc-maçonnerie sur la survie de la société traditionnelle canadienne. Néanmoins, un autre objectif, politique cette fois, se cache derrière ses propos. En effet, en dénonçant les actes de la franc-maçonnerie en France, le journal conservateur cherche à déstabiliser le Parti libéral. Pour *L'Événement* il ne fait aucun doute que l'on trouve des traces «d'influence maçonnique dans le Parti libéral au Canada»²⁰⁸. Les Canadiens français devraient être totalement convaincus de la mainmise des francs-maçons sur le Parti libéral d'après lui. Ce parti ne comprend-il pas des dirigeants de presse comme Godfroy Langlois, directeur du *Canada* et franc-maçon notoire ? De plus, le Parti libéral s'attaque aussi à la question de l'enseignement au Québec qui est un des principes fondateurs de la franc-maçonnerie, celui de propager l'instruction gratuite et obligatoire²⁰⁹. Le journal conservateur, en associant les libéraux avec les francs-maçons, tente de regagner une partie de l'électorat libéral qui se méfie de la franc-maçonnerie. *L'Événement*, en plus d'être lui-même parfaitement convaincu de la menace que représente la franc-maçonnerie pour le Québec, joue aussi son rôle de journal partisan en utilisant les informations reproduites dans ses colonnes afin de servir les intérêts du Parti conservateur.

De leur côté, parmi les journaux libéraux, ni *Le Soleil* ni *Le Canada* ne dénoncent une quelconque menace maçonnique qui pèserait sur le Canada et qui serait, si l'on s'en tient aux propos de nos deux journaux précédents, à l'origine du chaos qui sévit en France. *La Croix* s'explique aisément le silence du *Canada*, la raison en étant très simple puisque son rédacteur en chef est Godfroy Langlois : «*Le Canada* [...] garde sur les exploits des francs-maçons

²⁰⁸ *L'Événement*, 17 février 1906. "L'école maçonnique forcée",

²⁰⁹ Mildred J. HEADINGS, *op. cit.*, pp. 75-76.

"cambrioleurs" des églises de France, un silence qui est celui de l'approbation tacite et de la jubilation contemplative. »²¹⁰ Mais pourquoi le journal radical s'exprimerait-il sur cette question ? Godfroy Langlois sait qu'il s'exposerait alors inévitablement à la critique et que l'on ne manquerait pas alors de faire le parallèle entre son désir de rétablir le contrôle du gouvernement sur l'éducation et la politique des radicaux français dont ce fut une des réalisations. Il est préférable pour *Le Canada* d'éviter toute référence à la franc-maçonnerie qui pourrait alors être interprétée comme une marque de soutien. En fait, la franc-maçonnerie est mentionnée quand même une fois dans les colonnes du journal. C'est un article où *Le Canada* analyse les propos du journal catholique *La Vérité*. L'« organe en chef du "castorisme" »²¹¹ selon le journal radical. *La Vérité* aurait écrit selon *Le Canada* que « Dieu [allait] punir les Canadiens français » et que « c' [était] précisément ce qui commen[çait] à se réaliser au sein même de la province de Québec où de tous côtés la Franc-maçonnerie se port[ait] à l'assaut des œuvres catholiques et nationales. »²¹² Or, pour *Le Canada*, la menace pour la société canadienne-française, elle n'est pas à chercher chez les francs-maçons mais parmi les catholiques intransigeants. Que *La Vérité* ose parler d'une menace franc-maçonne sur les œuvres nationales est des plus grotesques pour le journal *Le Canada*, surtout quand on sait que c'est ce journal catholique qui voudrait « imposer à la province de Québec un drapeau national à symbole religieux »²¹³. Or, cela remettrait en question, par là même, l'unité du peuple québécois où cohabitent protestants et catholiques.

Quant au *Soleil*, les libéraux modérés qui le dirigent n'entendent pas s'aliéner l'Église du Québec. En effet, après toutes les difficultés qu'ils ont eues pour faire admettre à l'Église qu'il existait une différence entre le libéralisme doctrinal condamné par le *Syllabus* et le libéralisme politique qui, lui, ne remet pas en cause la place de l'Église dans la société, les libéraux n'entendent pas

²¹⁰ « Les francs-maçons dans les églises de France », *La Croix*, 17 mars 1906.

²¹¹ « L'heure tragique. La Vérité annonce la fin d'un peuple ». *Le Canada*, 19 novembre 1906.

²¹² *Ibid.*

²¹³ « La Vérité ». *Le Canada*, 16 octobre 1906.

perdre les bénéfices de leur politique de non-confrontation avec l'Église. Wilfrid Laurier déclare d'ailleurs à qui veut l'entendre qu'il mène un programme politique sur le modèle de catholiques libéraux comme Montalembert et Lacordaire et qu'il n'est donc pas hostile à l'idée de laisser l'Église jouer un grand rôle dans la vie des Canadiens français²¹⁴. Mais d'un autre côté, le Parti libéral ne veut pas tomber dans le piège tendu par les conservateurs en ayant à se justifier sur sa position vis-à-vis de la franc-maçonnerie.

Cette question de la lutte contre la franc-maçonnerie dans la presse nous fait donc apparaître un véritable clivage entre ceux qui préfèrent ne pas en parler et ceux qui la dénoncent avec force. Néanmoins, *L'Événement* et *La Croix*, même s'ils se focalisent presque exclusivement sur la menace franc-maçonne, ont d'autres menaces à dénoncer. En effet, pour nos deux journaux, la franc-maçonnerie et son allié juif ourdissent un complot contre la société chrétienne : le socialisme.

3-6 Les amis de nos ennemis sont nos ennemis

Faire l'éloge du Juif, de sa tranquillité industrielle et POLITIQUE au Canada en 1905 [...]. Voilà ce me semble bien de l'imprudance –ou de l'impudence.
Défions nous, chers Canadiens, des émigrants, des patriotes et des citoyens de cette espèce !...²¹⁵

Par ces quelques mots, on mesure toute l'étendue de l'antisémitisme qui anime un journal comme *La Croix* en 1906. Et cet antisémitisme n'est pas nouveau. En effet, si les relations avec les juifs furent très bonnes au Canada français jusqu'à la fin des années 1870, la situation économique provoqua

²¹⁴ Réal BÉLANGER, «Le libéralisme de Wilfrid Laurier : évolution et contenu (1841-1919)», dans Yvan LAMONDE, *op. cit.*, p. 59.

²¹⁵ « Le Juif à Montréal », *La Croix*, 6 janvier 1906.

l'arrivée de l'antisémitisme dans les mentalités canadiennes-françaises.²¹⁶ À cette époque, les moyens de promotion sociale devinrent les mêmes pour les deux communautés : le petit commerce et les professions libérales. Par ailleurs, le nombre de juifs au Québec ne cesse de s'accroître.

Tableau 2

L'immigration juive au Québec.²¹⁷

1871 : 549

1881 : 1 001

1891 : 2 703

1901 : 7 498

1911 : 30 268

C'est l'ultramontanisme qui introduit une dichotomie profonde dans le regard porté par les Canadiens français sur l'origine culturelle des nouveaux immigrants arrivant au Québec. En effet, la communauté francophone se voit comme un peuple homogène où la langue et la religion doivent être préservées de toute intrusion extérieure. Les Canadiens français réagissent en cela comme un peuple qui est aussi une minorité opprimée. L'abbé J. Antonio Huot publie en 1906 *Le fléau maçonnique*, pamphlet qui obtint l'approbation officielle du Cardinal Bégin, dans lequel il relie les juifs à la franc-maçonnerie²¹⁸. *La Croix* n'échappe donc pas à cette vague d'antisémitisme qui se répand dans la société catholique du début du siècle et en est même un des principaux acteurs. Pour désigner le nouveau consul en poste à Québec, le journal parle de cet « Israélite nommé D'Allemagne, sans doute afin de déguiser le vrai nom hébreu de cet

²¹⁶ Jacques LANGLAIS et David ROME, *Juifs et Québécois français : 200 ans d'histoire commune*. Québec, Fides, 1986, p. 102.

²¹⁷ Tableau réalisé d'après Gérard Malchelosse, « Les Juifs dans l'histoire canadienne », *Les Cahiers des Dix*, no 4 (1939), p. 196.

²¹⁸ Jacques LANGLAIS et David ROME, *op. cit.*, p. 112.

agent de la République maçonnique »²¹⁹. L'antisémitisme de *La Croix* n'a à peu près aucune limite puisque le journal va même jusqu'à accuser Dreyfus d'avoir fait le jeu du gouvernement dans l'affaire de la Séparation :

Malgré ce jugement, nous restons convaincu que Dreyfus est un misérable. Ou bien il a trahi sa patrie comme on l'accuse ; ou bien il est l'auteur d'une immense mystification inventée afin de détourner l'attention d'un public français attirée alors par les actes persécuteurs du gouvernement.²²⁰

L'alliance du juif avec le franc-maçon a un objectif bien précis, celui d'assurer la victoire du socialisme, dénonce *L'Événement* dans son article du 9 novembre 1906 : « C'est donc au Socialisme, c'est-à-dire au collectivisme, que nous conduit la secte qui semble avoir entrepris à forfait la désagrégation de la France. »²²¹ De son côté, le journal catholique *La Croix* n'est pas en reste :

Les radicaux de France sont en train de se faire rouler par les socialistes. Comme il était facile de le prévoir, la coalition de l'anticléricalisme bourgeois et de l'anticléricalisme prolétaire aboutit à la suprématie de ce dernier.²²²

On a vu que la doctrine du socialisme dont Jaurès, député français, est le grand parrain, est la plus dangereuse des utopies et qu'elle aboutit à la pire des révolutions sociales.²²³

En effet, beaucoup de francs-maçons défendaient l'idée que l'État devait assumer ses responsabilités en matière économique comme dans le domaine de l'assistance et du bien-être général. Or, cette "intrusion" de la franc-maçonnerie dans le domaine social est très mal perçue par l'Église canadienne-française qui a la main haute sur le domaine social au Québec. Une mainmise qui est renforcée par la nouvelle politique sociale insufflée par Léon XIII et son encyclique *Rerum novarum* du 15 mai 1891. *La Croix* dénonce ainsi ces francs-maçons qui,

²¹⁹ « Le Star et la Franc-maçonnerie Française », *La Croix*, 12 janvier 1907.

²²⁰ « Dreyfus est un misérable », *La Croix*, 21 juillet 1906.

²²¹ « Le maçonnisme et la France », *L'Événement*, 9 novembre 1906.

²²² « Radicaux et socialistes », *La Croix*, 9 décembre 1905.

²²³ « Encore le socialisme », *La Croix*, 7 juillet 1906.

souvent sous couvert de sociétés philanthropiques, cherchent à développer au sein des masses le socialisme et la libre-pensée²²⁴.

À travers ce chapitre on prend conscience de la dichotomie profonde qui affecte nos journaux canadiens-français en matière de religion. En effet, les journalistes de *L'Événement* et de *La Croix* se font un devoir de défendre leur religion en dénonçant et en stigmatisant absolument tout ce qui paraît la menacer. On se trouve ici confronté à un groupe d'hommes qui sont incapables d'objectivité dans leurs réflexions. Pour *La Croix*, la thèse du complot judéo-maçonnique a le mérite d'expliquer de façon simple les difficultés que rencontre l'Église en ce début de XX^{ème} siècle dans le monde. En effet, comment comprendre autrement la disparition des États pontificaux, la vague d'anticléricalisme qui traverse la France et tous les autres malheurs qui s'abattent sur les hommes depuis cinquante ans? De plus, comme Richard Jones l'a démontré pour les journalistes de *l'Action Catholique*, leurs «analyses sont celles d'un groupe qui demeure profondément engagé et qui se sent concerné par l'issue de chacune des luttes qui se déroulent un peu partout dans le monde»²²⁵. Quant à *L'Événement*, il ne peut que condamner toute atteinte de la part d'un gouvernement laïc à la liberté religieuse : « Nous nous faisons une loi absolue dans ce journal de n'empiéter en rien sur le domaine des chefs de l'Église : c'est eux qui ont la garde comme la responsabilité des choses saintes. »²²⁶

Néanmoins, une chose distingue ces deux journaux. Ainsi, le rôle présumé de la franc-maçonnerie dans la crise religieuse en France est exploité de façon différente par *L'Événement* et par *La Croix*. Si ce dernier s'en prend à la franc-maçonnerie c'est parce que celle-ci est désignée par l'Église comme une des forces motrices des changements qui mettent en péril sa place dans la société canadienne-française. *L'Événement* voit lui dans cette affaire un moyen de

²²⁴ « Franc-maçonnerie ou franc-maçonneries », *La Croix*, 1^{er} décembre 1906.

²²⁵ Richard JONES, *op. cit.*, p. 68.

²²⁶ « Jusqu'au tabernacle ! », *L'Événement*, 29 janvier 1906.

discréditer le Parti libéral aux yeux des électeurs libéraux modérés afin de regagner le pouvoir au Québec. Un autre exemple de cette volonté de nuire aux intérêts du Parti libéral en l'associant avec les événements qui se déroulent en France nous est donné à l'occasion de la crise des inventaires. En effet, *L'Événement* accuse alors le Bloc des gauches en France de remporter les élections par le biais d'un subterfuge, une pratique que le Parti libéral emploie aussi au Québec, selon lui :

[...] le travailleur s'impatiente, se fâche, menace de brûler les châteaux, veut faire sauter les gouvernements. Aussi a-t-il fallu recourir au vieux truc du complot monarchique, bonapartiste et clérical. La République est en danger crie-t-on là-bas comme on crie ici : la nationalité est en danger pour sauver le laurierisme qui détruit petit à petit ce qui fait la force de notre nationalité.²²⁷

En l'associant avec les radicaux en France, *L'Événement* veut prouver la similitude entre les pratiques des libéraux québécois et celles des radicaux anti-catholiques français. En rappelant que l'époque où les libéraux du Québec s'en prenaient à la situation de l'Église dans la société canadienne-française n'est pas si lointaine, le journal conservateur cherche à influencer les catholiques québécois (fortement majoritaires dans la province). Néanmoins, la mainmise des libéraux sur le gouvernement à Québec de 1897 à 1936 nous laisse supposer que l'influence du journal conservateur sur la pensée politique des Canadiens français fut des plus limitée.

Les discours analogues de *La Croix* et de *L'Événement* tiennent à ce désir qu'ils ont de préserver cette société du XIX^e siècle qui apparaît pour l'Église comme idéale. Ils s'attaquent donc à travers le cas français à tous les dangers qui menacent cet ordre établi au Canada français. Mais la presse canadienne-française ne se résume pas à ces deux journaux et l'existence d'un journal comme

²²⁷ « En France », *L'Événement*, 2 mai 1906.

N.B. : En utilisant le terme laurierisme, *L'Événement* entend dénoncer le Parti libéral qu'il considère comme étant uniquement un moyen de défendre les intérêts privés de Wilfrid Laurier. Il est vrai qu'à l'époque celui-ci exerçait un contrôle presque total sur les décisions qui émanaient de son parti.

Le Canada en ce début du XX^{ème} siècle est révélatrice d'une société canadienne-française qui n'est pas, comme certains l'ont dit ou pensé, maintenue sous une chape de plomb par l'Église. Car de son côté la presse libérale hésite. D'un côté, elle désire maintenir ses récentes "bonnes relations" avec l'Église afin d'éviter tout conflit nuisible à ses ambitions électorales. De l'autre, elle tente de faire avancer ses idées et d'effectuer ainsi dans la société canadienne-française les réformes qu'elle juge nécessaires à son amélioration. Si *Le Canada* évite de mentionner la franc-maçonnerie en raison de la participation de son rédacteur en chef à la loge *L'Émancipation*, le cas du *Soleil* est tout autre. Le journal libéral suit à la lettre « la stratégie politique de Laurier [qui] consistait à éviter les questions controversées et à adopter les solutions qui aliénaient le moins de gens possible. »²²⁸ *Le Soleil*, en ne faisant que rarement mention de la franc-maçonnerie, cherche ainsi à échapper aux débats soulevés par *L'Événement* quant à la participation, ou la sympathie, de quelques libéraux aux loges. En effet, pendant les quatorze mois étudiés, le journal libéral ne publie aucun article faisant un quelconque rapprochement entre la Séparation et la franc-maçonnerie (voir l'annexe 2).

Néanmoins, le cœur même du débat entre les journaux canadiens-français est ailleurs. Si les événements de la Séparation intéressent autant ces journaux, c'est en raison de la situation propre au Canada. En effet, à la différence de la France, le Canada vit déjà depuis près d'un demi-siècle un régime de séparation des Églises et de l'État. Or, deux éléments fondamentaux distinguent les deux modèles de séparation. Tout d'abord, elle s'est faite sans heurt au Canada. Ensuite, elle a laissé les différentes Églises continuer à jouer un rôle important dans la société. C'est là, dans ces deux différences majeures, qu'il faut chercher l'explication du débat intense qui agite les journaux canadiens-français sur ce nouveau concept de relations entre l'Église et la société qu'offre le modèle

²²⁸ Denis MONIÈRE, André VACHET. *Les idéologies au Québec*, Montréal, Bibliothèque nationale du Québec, 1976, p. 232.

français de séparation. Car la situation de l'Église catholique au Canada étant totalement différente de celle que l'on peut connaître en France à la même époque, cette dernière peut servir alors de modèle de comparaison. Par ailleurs, la place qu'occupe l'Église catholique au Québec est bien différente de celle des autres Églises dans le reste du Canada.

CHAPITRE IV

LA PLACE DE L'ÉGLISE AU CANADA FRANÇAIS

« Oh! Vous allez au Canada! Prenez-y bien garde! Là-bas, on ne marche que sur des péchés mortels. »

Propos qui auraient été tenus par Mgr Merry del Val²²⁹
à une Française qui s'apprêtait à partir au Canada.²³⁰

4-1 La place de l'Église dans la société canadienne-française

A l'aube du XXème siècle, le clergé canadien-français a acquis les traits qui vont le caractériser de façon durable durant la première moitié du siècle. Tout d'abord, il est très nombreux si on le compare à la plupart des pays catholiques. Par ailleurs, l'Église catholique jouit d'une situation matérielle confortable grâce aux nombreuses cotisations qui lui sont versées,

²²⁹ Merry del Val (1865-1930): prélat espagnol. Il fut fait en 1903 cardinal et secrétaire d'État par Pie X dont il servit la politique d'intransigeance à l'égard de la séparation en France. Sa visite au Québec en 1897 aboutit à l'encyclique *Affari vos* de Léon XIII qui intimait l'ordre au clergé canadien-français de ne plus intervenir de façon aussi visible dans la vie politique de la province.

²³⁰ Cité par R. de MARMANDE, *Le cléricalisme au Canada*, Paris, Librairie critique Émile Nourry, 1911, p. 61.

principalement la dîme²³¹ dont le droit de perception lui a été octroyé. Son clergé est très estimé par la population et jouit d'un grand prestige auprès d'elle. Pour Jean-Guy Genest, « le catholique canadien-français a tendance à se définir comme paroissien plutôt que comme citoyen. »²³² Par conséquent, celui-ci a tendance à prendre conseil auprès de son curé, ce qui permet au clergé de bénéficier d'une forte influence sur la population canadienne-française.

Néanmoins, si dans la société des années 1900 le clergé entretient un rapport étroit avec la population, de nombreux liens l'unissent aussi aux élites laïques. En effet, les vocations religieuses ayant commencé à se multiplier à partir du milieu du XIX^e siècle, dès 1885, près de 60 pour cent des étudiants inscrits dans les collèges classiques choisissent d'entrer dans le clergé à la fin de leurs études. « Futurs clercs et futurs "professionnels" qui constitueront le noyau des élites étudient et vivent côte à côte durant huit ans. »²³³ Néanmoins, le clergé canadien souffre encore d'un retard important dans son instruction et, pour citer Pierre Savard, « le renouveau des études voulu par Léon XIII est resté à peu près sans écho chez nous. »²³⁴ Ce lien étroit, tissé par le clergé avec la population laïque et ses élites, explique pourquoi l'Église au Québec est le principal interlocuteur du gouvernement sur les questions ayant trait à l'organisation de la société. Présent dans l'éducation, la santé, les syndicats, etc., le clerc est en contact constant avec ses homologues laïcs. Une situation que *Le Canada* interprète à sa manière :

[...] sans nous faire la moindre illusion sur les intentions des auteurs de la loi de séparation, nous n'hésitons pas à soutenir qu'ils auraient rendu [...] le plus signalé service à la religion catholique, s'ils l'amaient par la loi de séparation à former des associations culturelles où la gestion commune des choses du culte aurait pour

²³¹ La dîme est une créance privilégiée sur les biens meubles des débiteurs, qui a priorité sur les taxes municipales et scolaires et sur toute autre créance, sauf sur les frais de cour. D'après Jean HAMELIN et Nicole GAGNON, *ibid.*, p. 21.

²³² Jean-Guy GENEST, *op. cit.*, p. 30.

²³³ Pierre SAVARD, *Aspects du Catholicisme canadien-français au XIX^e siècle*, Montréal, Fides, 1980, p. 42.

²³⁴ *Ibid.*

conséquence inévitable de créer des rapports plus constants et plus étroits entre l'élément laïque et l'élément ecclésiastique.²³⁵

Par ces propos, le journal radical sait qu'il touche à un point délicat en laissant ainsi entendre son désir de voir l'Église laisser des laïcs s'immiscer dans ses activités. Or, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent avec l'exemple de l'École, l'Église ne semble pas être prête à accepter une quelconque ingérence dans ce qu'elle considère comme ses domaines réservés. Cette position, *Le Soleil* est loin de la partager. En effet, le journal libéral modéré considère que l'État ne doit pas interférer dans tout ce qui touche à la sphère privée. L'État se doit d'intervenir le moins possible dans le domaine social même si cela laisse alors le champ libre à l'Église pour s'y immiscer. De plus, la religion fait partie intégrante de cette sphère privée et, selon lui, le gouvernement français ne devrait donc pas essayer de s'y immiscer.

Il nous semble à nous, Canadiens habitués à faire les frais de notre culte, qu'au bout de quelques années les catholiques de France trouveraient dans le surplus de liberté que leur accorde la loi, une ample compensation aux taquineries dont le ministère des cultes, dirigé par un athée, s'il vous plaît, ne cesse de les accabler.²³⁶

C'est le discours de Wilfrid Laurier, prononcé en juin 1877 et intitulé « Le libéralisme politique », qui marque la pierre d'assise sur laquelle s'appuie la doctrine du libéralisme modéré au Canada. Laurier se réclamait de l'héritage des libéraux anglais « dont le but était d'apporter des réformes aux abus politiques et non de bouleverser la société. »²³⁷ C'est en raison de ce concept de libéralisme modéré selon lequel l'État doit accompagner la société et non la régir que l'Église, malgré l'arrivée des libéraux à Ottawa en 1896 et à Québec en 1897, put continuer à jouer un rôle important au sein de la société civile. *Le Soleil* se satisfait ainsi de la séparation telle qu'on la connaît au Québec. Il publie d'ailleurs au début de l'année 1906 une satire de la société française où il s'en

²³⁵ « Choses de France », *Le Canada*, 26 novembre 1906.

²³⁶ « Affaires de France », *Le Soleil*, 26 février 1906.

prend aux volontés de l'État de lutter contre l'influence de l'Église dans le cercle familial et de parfois vouloir ainsi assumer à la place des familles le soin d'élever leurs enfants :

[...] Le Procureur de la République se lève et en quelques phrases sonores et bien accordées, il déclare que cet article 31 protège la faiblesse, "surtout l'enfant" (!!!) contre le fanatisme des parents et des éducateurs, qui prétendent l'obliger à pratiquer un culte vieilli et en contradiction avec le progrès de l'humanité émancipée, il requiert l'application de la loi. Le tribunal, sans plus de procédure, d'une conscience légère, condamne Marie-Magdeleine-Caroline Tartorda à seize francs d'amende. La dame au bonnet phrygien dut être contente!²³⁸

En effet, *Le Soleil* considère la politique du gouvernement français comme allant à l'encontre des valeurs de libertés individuelles qui sont si chères aux yeux des libéraux. Un article du journal libéral est très éloquent à ce propos :

On le voit, au point de vue de l'acquisition de la propriété et de l'administration du patrimoine ecclésiastique, la loi de séparation refuse aux associations cultuelles ce que le roi Henri IV accordait aux protestants. La majorité républicaine du Sénat nous ramène donc à plus de trois siècles en arrière et place toutes les Églises chrétiennes sous un régime moins libéral que celui qui était au seizième siècle octroyé aux Églises de la réforme.²³⁹

Ainsi ce que reproche *Le Soleil* au gouvernement français à travers cet article et celui du 26 février 1906 (voir page précédente), ce n'est pas d'avoir voulu séparer l'Église de l'État mais de ne pas reconnaître à l'Église son droit à la propriété privée. Or, ce droit, les libéraux le considèrent comme « le socle sur lequel se construit tout l'édifice des valeurs. La propriété prend une telle importance centrale parce qu'elle apparaît comme le meilleur moyen de se procurer le bonheur... »²⁴⁰ Ainsi *Le Soleil* ne peut consentir à ce que le gouvernement français intervienne dans le domaine des biens de l'Église au

²³⁷ Denis MONIÈRE, André VACHET, *op. cit.*, p. 233.

²³⁸ « La République assise sur son 31 », *Le Soleil*, 26 janvier 1906.

²³⁹ « Chronique hebdomadaire », *Le Soleil*, 23 décembre 1905.

²⁴⁰ Fernande ROY, *Progrès, harmonie, liberté : le libéralisme des milieux d'affaires francophones de Montréal au tournant du siècle*, Montréal, Boréal, 1988, p. 269.

moyen des associations culturelles. Le journal incite ainsi le gouvernement français à s'inspirer de l'exemple canadien en laissant toute liberté à l'Église de gérer ses biens comme elle l'entend.

Par contre, *Le Canada* ne se satisfait pas de la situation canadienne. En effet, dans le Canada des années 1900, si la séparation entre l'Église et l'État est effective depuis 1852, certains peuvent douter de son existence réelle selon lui. Certes, le droit public canadien reconnaît la séparation depuis cette date et l'État n'adhère officiellement à aucune religion et ne reconnaît aucune Église. Par contre, si l'État n'a pas de religion, «il connaît son devoir qui est d'assurer la liberté de conscience et de culte.»²⁴¹ Néanmoins, pour des raisons historiques, il existe des exceptions et les différentes Églises continuent à être les seules à exercer certaines tâches civiles. Les ministres des cultes sont les seuls à tenir les registres d'état civil et à être habilités à célébrer les mariages. De plus, au Québec l'Église catholique occupe une place toute particulière parmi les autres cultes puisqu'elle continue à percevoir la dîme et diverses autres contributions²⁴². *Le Canada* reste donc sur ses gardes pour faire échec à toute nouvelle intrusion de l'Église dans la société canadienne-française. Le journal radical s'élève ainsi en octobre 1906 contre une proposition de conservateurs ultramontains visant à introduire une référence catholique dans le drapeau du Québec. Faisant l'analogie entre les propos tenus par un député au parlement français, l'abbé Lemire, sur la nécessité de ne pas apposer l'image du sacré-cœur sur le drapeau tricolore et le projet de loi des conservateurs, il affirme que « la condamnation de l'abbé Lemire frappait également les "castors" qui veulent imposer à la province de Québec un drapeau national à symbole religieux.»²⁴³

Enfin, il est important de remarquer que ni *L'Événement* ni *La Croix* ne se prononcent sur le modèle de séparation entre Église et État tel qu'il est vécu au Canada. Pour ces deux journaux favorables à une Église forte, jouant un rôle

²⁴¹ « Choses de France », *Le Canada*, 26 novembre 1906.

²⁴² D'après l'ouvrage de Jean HAMELIN et Nicole GAGNON, *op. cit.*, p. 21.

²⁴³ « La Vérité et l'abbé Lemire », *Le Canada*, 16 octobre 1906.

important dans la sphère publique, l'exemple de la séparation en France n'appelle aucunement de discussion sur son application au Québec. Ce type de séparation est mauvais selon eux et il n'y a pas lieu d'en discuter. C'est ce regard porté par nos journaux canadiens-français sur le modèle de Séparation mis en place en France que nous allons maintenant étudier en nous intéressant tout particulièrement à la crise des inventaires.

4-2 La Séparation à la française : une persécution

Voyons donc tout d'abord dans quelles conditions cette crise est apparue. Après le vote de la séparation au sénat, il est devenu incontestable pour tout le monde qu'un inventaire des biens ecclésiastiques contenus à l'intérieur des lieux de culte serait nécessaire. Néanmoins, une décision de la direction générale de l'Enregistrement du 2 janvier 1906 prescrivant à ses agents de demander l'ouverture des tabernacles pour en faire l'inventaire provoque un tollé chez les catholiques. Grâce aux explications rassurantes du gouvernement sur son application, la tension retombe, et les évêques se contentent alors d'inviter les curés à ne faire uniquement qu'une protestation passive²⁴⁴. Cette relative accalmie sur cette question des inventaires se retrouve d'ailleurs dans nos journaux canadiens puisque l'on ne dénombre qu'un seul article, dans *L'Événement*, dénonçant cette pratique²⁴⁵ et un autre dans *Le Canada* qui affirme qu'une telle loi est une « bévue »²⁴⁶. Mais le 1^{er} février on voit apparaître à la une des journaux les premiers récits d'affrontement au sujet de ces inventaires et dès le 2 février *L'Événement* s'empare de ce nouvel épisode de la Séparation en

²⁴⁴ Jean-Marie MAYEUR, *op. cit.*, p. 112.

²⁴⁵ « Jusqu'au tabernacle », *L'Événement*, 24 janvier 1906.

²⁴⁶ « L'inventaire des tabernacles », *Le Canada*, 13 janvier 1906.

rapportant les scènes de violence qui se déroulèrent au cours de l'inventaire de l'église de Sainte-Clotilde à Paris le 1^{er} février²⁴⁷.

Tableau 3

	<i>Le Soleil</i>	<i>Le Canada</i>	<i>La Croix</i>	<i>L'Événement</i>
Date du premier article	26 février 1906	2 février 1906	10 février 1906	2 février 1906
Date du dernier article	7 avril 1906	4 avril 1906	5 mai 1906	10 avril 1906
Nombre d'articles parus	17	8	14	32

Si l'on regarde de près le tableau 3, force est de constater que *L'Événement* et *La Croix* (dont le rythme de parution hebdomadaire ne doit pas être oublié) vont véritablement se focaliser sur la crise des inventaires à partir du 2 février, date à laquelle ces journaux commencent à publier de façon régulière des comptes rendus sur les inventaires. *L'Événement* est ainsi le premier à publier au lendemain des événements de Sainte-Clotilde une chronique régulière, quotidienne du 2 au 8 février 1906 (à l'exception du 7 qui est un dimanche), intitulée "la persécution religieuse en France : la violation des églises"²⁴⁸. *La Croix* va avoir elle aussi sa série avec la chronique "Persécutions et violences en France", publiée tous les dimanches du 10 mars au 5 mai²⁴⁹.

²⁴⁷ « La persécution religieuse en France : la violation des églises », *L'Événement*, 2 février 1906.

²⁴⁸ « La persécution religieuse en France : la violation des églises », *L'Événement*, 2 au 6 février 1906.

²⁴⁹ « Persécution et violence en France », *La Croix*, 10, 17, 24, 31 mars, 7, 14, 21, 28 avril, 5 mai 1906.

Cette crise, qui dans l'opinion française prend «une importance sans commune mesure avec son ampleur réelle »²⁵⁰, a un impact qui est lui aussi très important dans les journaux canadiens-français (71 articles en l'espace d'un peu plus de 2 mois), même si *Le Canada* semble faire exception avec seulement 8 articles. Cet intérêt manifesté par les journaux québécois s'explique par la vive réaction de ces derniers à l'égard des événements se déroulant en France. En effet, à l'exception du *Canada* qui prend la défense du gouvernement et tente de relativiser les affrontements entre une poignée de catholiques intransigeants et les forces de l'ordre, les trois autres journaux canadiens-français voient dans cette crise la preuve que s'exerce en France une véritable persécution contre les catholiques.

Le Soleil : Le gouvernement Sarrien, qui s'annonce aussi méchant que le ministère Combes de triste mémoire, se promet déjà de continuer l'exécution de la loi des inventaires avec une sinistre fermeté. Cette indigne persécution des catholiques français [...] ²⁵¹

L'Événement : "La persécution religieuse en France"²⁵².

La Croix : "Persécution et violences en France"²⁵³.

La suite des événements en France va peu modifier les points de vue de chacun de nos journaux sur le sort qui est réservé en France aux catholiques dans le modèle de séparation qui y est appliqué. Nous disions plus haut que *Le Canada* faisait figure d'exception au moment de la crise des inventaires en raison de son peu d'intérêt pour celle-ci et de l'absence de toute condamnation de sa part. Cela se confirme par la suite. En effet, il va être le seul journal à préconiser aux catholiques français l'acceptation de la loi de Séparation :

Eh bien nous demandons ici en toute sincérité et en toute franchise au pape, aux évêques, [...] tous les griefs qu'on peut justement imputer à la loi de séparation. [...] valent-ils la peine de risquer sur

²⁵⁰ Jean-Marie MAYEUR, *op. cit.*, p. 111.

²⁵¹ « Notes », *Le Soleil*, 17 mars 1906.

²⁵² « La persécution religieuse en France », *L'Événement*, 9 et 14 mars 1906.

²⁵³ « Persécution et violence en France », *La Croix*, 10 mars 1906.

un coup de dé les destinés (sic) du catholicisme en France et de réduire l'Église à la portion congrue [...] ²⁵⁴

De leur côté, *La Croix* et *L'Événement* restent tout au long des mois les deux journaux qui expriment avec le plus de régularité leur désapprobation devant la politique de persécution engendrée par le modèle français de séparation. Néanmoins, ils restent convaincus de la victoire de Dieu sur les lois de la France :

Mais à persécuter l'Église catholique on ne réussira pas à l'anéantir. Elle a des promesses de vie contre lesquelles on ne peut prévaloir. ²⁵⁵

En un mot c'est la persécution qui suit son cours et cherche des victimes. Mais au milieu de ces troubles, sur la barque de l'Église, le Pilote est là qui domine la tempête. La rage des ennemis du Christ ne l'effraie pas ; leurs plans sataniques, il les déjoue. Les forces de l'enfer viennent se briser à ses pieds. La confiance est au cœur des catholiques : il est là ! gouvernant ferme vers le port du salut, priant et faisant prier pour cette malheureuse France. ²⁵⁶

Néanmoins, cette confiance affichée par *La Croix* et par *L'Événement* dans le triomphe final du Christ sur les persécuteurs du Bloc ne veut pas dire pour autant qu'ils soient tous aussi unanimes pour louer la résistance des catholiques français. En effet, au gré des événements et des semaines, on voit ces journaux canadiens-français applaudir ou à l'inverse critiquer l'attitude des catholiques face à la persécution dont l'Église est la victime. Prenons ainsi un exemple parmi les dizaines d'articles qui traitent de la question : nous nous sommes intéressé à deux articles publiés dans le journal *La Croix*. Le premier se félicite de la résistance héroïque des catholiques français alors que le second, publié deux mois plus tard, dit exactement l'inverse :

Monsieur Tarte ²⁵⁷ [...] blâme vertement les catholiques français qui résistent si héroïquement à la spoliation de leur église. L'effusion du

²⁵⁴ « Choses de France », *Le Canada*, 26 novembre 1906.

²⁵⁵ « L'Église, le pape, les persécuteurs », *L'Événement*, 29 août 1906.

²⁵⁶ « Il est là ! », *La Croix*, 15 décembre 1906.

²⁵⁷ Rédacteur en chef du journal *La Patrie* et ancien membre du Parti libéral.

sang le plus pur de France pour défendre les temples de Dieu n'a pas le don d'attendrir cet avocat des mauvaises causes.²⁵⁸

Mais la franc-maçonnerie avait l'œil ouvert comme un vautour sur sa proie. Ses émissaires ont inventé machinations sur machinations, afin de rendormir les catholiques trop souvent hélas disposés au sommeil.²⁵⁹

Comme pour les catholiques en France que *Le Soleil* dit être divisés à l'égard de la loi de séparation²⁶⁰, il existe au sein des journaux québécois sélectionnés deux courants qui s'affrontent sur la manière à employer pour résister à la loi de séparation. Tout d'abord, *La Croix* et *L'Événement* appellent les catholiques à résister, et ce, par tous les moyens possibles. Pour ces deux journaux les violences des manifestants catholiques contre les forces de police sont légitimes compte tenu des persécutions dont ils sont victimes. Ces dernières excusent la méthode parfois brutale qu'emploient certains catholiques pour empêcher les inventaires :

[...] les agents ministériels sont chaudement reçus partout. Il n'est pas d'église qui n'ait été défendue avec vigueur, et où les agents persécuteurs n'aient pénétré qu'avec la plus grande difficulté. [...] Souhaitons que les catholiques de Toulouse aient beaucoup d'imitateurs non seulement en France, mais partout où les circonstances justifieront une semblable attitude.²⁶¹

Le recours à la violence est ainsi parfaitement justifié pour nos deux journaux. Le gouvernement français n'est-il pas en fait composé uniquement de «simples voleurs d'objets de culte»²⁶² et Aristide Briand un des principaux «anarchistes révolutionnaires»²⁶³ qui malheureusement dirigent la France ?

De leur côté les journaux libéraux sont partagés. *Le Canada*, ne dénonçant pas les actes du gouvernement, ne tient aucun propos appelant les catholiques à se défendre. Ce qui n'est pas le cas du *Soleil*. Néanmoins, si le

²⁵⁸ « Monsieur Tarte », *La Croix*, 3 mars 1906.

²⁵⁹ « Un désastre », *La Croix*, 26 mai 1906.

²⁶⁰ « Affaires de France », *Le Soleil*, 26 février 1906.

²⁶¹ « Partout la même indignation », *L'Événement*, 26 février 1906.

²⁶² « Un gouvernement de voleurs », *L'Événement*, 7 janvier 1907.

journal libéral condamne la violence, il en appelle plutôt à une résistance par le biais des urnes : « mieux vaut accepter la loi puis la changer en élisant des députés »²⁶⁴. Pour lui, rien ne peut justifier l'usage de la violence face aux décisions d'un gouvernement légitime. Cette attitude modérée s'explique tout autant par la tradition britannique de compromis dont se réclament les libéraux québécois (dont on se rappelle la référence par Wilfrid Laurier pendant son discours de 1870) que par leur présence à la tête du gouvernement. En effet, il serait délicat pour eux d'indiquer dans les colonnes de leur organe officiel que la violence peut être utilisée pour combattre les décisions d'un gouvernement. De plus, *Le Soleil* émet, comme *Le Canada*, quelques réserves sur l'habileté du pape à gérer la crise. Le journal libéral modéré désapprouve la politique violente menée par les catholiques en France, tout autant en raison de son hostilité à toute forme de révolte contre le pouvoir établi que de sa désapprobation à l'égard des propos du pape.

4-3 Le regard tourné vers Rome

L'Église québécoise de ce début du XX^e siècle, nous dit Jean Hamelin, « porte l'empreinte des temps qui l'ont façonnée. D'abord, elle est romaine, en ce sens qu'elle voue au pape et à son magistère une obéissance absolue [...] »²⁶⁵ En effet, cette fidélité est rendue nécessaire par la proximité des Canadiens anglais et surtout par la situation religieuse des Canadiens français qui se voient "encerclés" de toutes parts par les protestants, que ce soit à l'ouest et à l'est par les Canadiens anglais ou au sud par les Américains. De plus, de 1622 à 1908, le Canada étant considéré par le Vatican comme une terre de mission, l'Église canadienne relève de la Sacrée Congrégation *de Propaganda Fide*. Par conséquent, les échanges entre les deux organisations sont nombreux et

²⁶³ « L'essai loyal », *L'Événement*, 4 mai 1906.

²⁶⁴ « En France », *Le Soleil*, 15 décembre 1905.

²⁶⁵ Jean HAMELIN, *op. cit.*, p. 42.

fréquents. « À la suite de Mgr Ignace Bourget, de Montréal, les évêques canadiens prennent l'habitude de soumettre leurs problèmes, petits et grands, à Rome et de constituer la Propagande arbitre de leurs divergences d'opinions. »²⁶⁶

L'Église canadienne-française s'est tournée dès la fin de la présence française de plus en plus exclusivement vers le Vatican, y recherchant l'aide nécessaire pour affirmer et pour protéger ses différences face à l'influence nord-américaine, mais aussi afin d'asseoir son autorité sur la population en s'appuyant sur les paroles du pape, très écouté par les Canadiens français. En effet, en ce tout début du XX^{ème} siècle, ces derniers vouent un véritable culte au pape, et le clergé manifeste une obéissance de tous les instants à l'égard des décisions de Rome²⁶⁷. Le pape étant un personnage sacré, les journaux sont tout naturellement disposés à porter une grande attention aux paroles. Même *Le Canada*, qui par son caractère radical semble le moins enclin à prêcher l'obéissance aux paroles du pape, souligne lui aussi la nécessité d'y porter une oreille attentive : « Il n'y a pas un catholique, pas un homme attentif et réfléchi qui puisse méconnaître l'incalculable portée de ses enseignements. »²⁶⁸ Quant à *L'Événement* et à *La Croix*, l'obéissance absolue aux paroles du souverain pontife est élevée au rang de dogme absolu. Parlant de l'Encyclique de Pie X, *Gravissimo officii munere*, du 10 août 1906, le journal conservateur écrit : « Quelle différence entre ce langage où l'esprit le plus prévenu ne saurait trouver d'autre inspiration que celle du devoir, et le langage des persécuteurs dont chaque parole travaille à dissimuler un piège. »²⁶⁹ Car, en effet, si, pour l'ensemble de nos journaux les paroles du pape ont une grande valeur, pour *L'Événement* et *La Croix* l'infailibilité pontificale ne fait aucun doute, et ce, malgré sa définition relativement récente. En effet, ce n'est que le 18 juillet 1870 que cette

²⁶⁶ Nive VOISINE, « Rome et le Canada : La mission de Mgr Conroy », *RHAF*, vol. 33, no 4 (mars 1980), p. 500-501.

²⁶⁷ Brigitte CAULIER, « Compte rendu de Roberto Perin, *Rome in Canada : the Vatican and Canadian Affairs in the Late Victorian Age* », *Recherches sociographiques*, vol. 32, no 2 (mai-août 1991), p. 261.

²⁶⁸ « L'Encyclique et l'allocution de Sa Sainteté Pie X », *Le Canada*, 15 mars 1906.

²⁶⁹ « L'Église triomphera », *L'Événement*, 24 janvier 1907.

proclamation dogmatique fut votée par les représentants du monde catholique au cours du concile de Vatican I. Désormais le pape, de par «sa suprême autorité apostolique et par l'assistance divine de Saint Pierre», se retrouve avec une autorité accrue dans son enseignement ordinaire. De plus, si cette proclamation a soulevé un vif débat au sein du concile, il n'en est pas de même à l'extérieur où l'immense majorité du clergé et du peuple catholique l'acceptent facilement²⁷⁰. *La Croix*, journal catholique et ultramontain qui plus est, ne peut consentir par conséquent à ce que l'on contredise les propos du Saint-Père. Fidèle au dogme d'infaillibilité du pape, le journal catholique condamne fermement le journal libéral *La Patrie* qui a osé «démentir un pontife de l'Église»²⁷¹.

Un autre aspect du regard que portent les journaux canadiens-français sur l'action du pape est le besoin de protection qu'ils ressentent au sein de la population. En effet, entourés par les Anglo-saxons, les Canadiens français se tournent vers la personne du pape, seul, pensent-ils, à pouvoir les protéger et à les aider à maintenir leur culture et leur foi. En 1890 le curé Labelle, alors curé de Saint-Jérôme et sous-ministre de la Colonisation, avait demandé à Rome d'intervenir «en protégeant l'Église catholique qui le mérite à tous les égards en Amérique, comme le Souverain Pontife l'a déjà fait pour l'Église catholique italienne aux États-Unis.»²⁷² Cette idée d'un pape protecteur on la retrouve dans le journal catholique *La Croix*. Celle-ci, reprenant les paroles prononcées par le Souverain Pontife dans un long article intitulé "Le pape pleure sur les malheurs de la fille aînée de l'Église", montre à quel point celui-ci se veut proche des malheurs de ses fidèles et combien il prend très à cœur sa charge de pasteur, avec la notion de gardien qu'un tel mot sous-entend : « Vous direz en France, ajouta-t-il, que le pape veut du bien à votre patrie, qu'il l'aime tendrement, qu'il pleure avec les catholiques français, qu'il prie avec eux pour que cesse la persécution

²⁷⁰ Yves-Marie HILAIRE, *Histoire de la papauté : 2000 ans de mission et de tribulations*. Paris, Tallandier, 1996, pp. 411-413.

²⁷¹ « Franc-Maçonnerie ou franc-maçonneries », *La Croix*, 1^{er} décembre 1906.

²⁷² Lettre du curé Labelle à Siméoni, 9 mai 1890, citée dans Roberto PERRIN, *Rome et le Canada : la bureaucratie vaticane et la question nationale 1870-1903*, p.70.

dans cette terre [...]. »²⁷³ Cette phrase reproduite dans *La Croix* est révélatrice d'un autre sentiment qui caractérise certains journaux à l'égard du pape : ses émotions et tout ce qui le touche intéressent fortement ces journaux qui ont tous à son égard une attitude bienveillante. Prenons par exemple *Le Soleil* qui écrit que « la loi de séparation a altéré la santé du pape »²⁷⁴, que le pape « ne cesse de déclarer son amour pour la France »²⁷⁵, et qu'au cours du discours d'intronisation de dix-neuf nouveaux évêques français « l'émotion du Saint Père était intense : une flamme surnaturelle jaillissait de ses yeux : tous les assistants pleuraient »²⁷⁶. Au sujet de cette intronisation, *L'Événement* profite d'ailleurs de cet événement pour dépeindre à ses lecteurs la personnalité si extraordinaire, selon le journal, de Pie X. Celui-ci, en raison de la pauvreté des nouveaux évêques, « a fait cadeau de la croix et de l'anneau pontifical à chacun des nouveaux évêques »²⁷⁷.

Mais si la sympathie pour la personne du pape semble partagée par l'ensemble de nos journaux, il n'en est pas de même pour sa façon de gérer la crise religieuse qui secoue alors la France. Le regard de nos deux journaux libéraux sur la politique de Pie X est loin d'être uniforme. C'est *Le Canada* qui est le premier à s'exprimer sur la question. Reprenant un article paru dans le quotidien français *Le Journal*, le quotidien québécois écrit dans ses colonnes que le pape « essaye de créer un courant d'opinion contre la France à l'étranger »²⁷⁸. Néanmoins, *Le Soleil* répond à peine quelques jours plus tard en publiant un extrait d'une lettre du président du Bulletin de la Canadienne qui affirme que « le pape ne demandera jamais à se révolter contre la loi »²⁷⁹. Nous sommes donc confronté ici à deux visions totalement différentes de la politique que le pape est en train de mener face à la crise religieuse en France.

²⁷³ « Le pape pleure sur les malheurs de la fille aînée de l'Église », *La Croix*, 9 juin 1906.

²⁷⁴ « Lettre de Rome », *Le Soleil*, 23 février 1906.

²⁷⁵ « Le pape et la France », *Le Soleil*, 29 août 1906.

²⁷⁶ « Lettre de Rome », *Le Soleil*, 9 mars 1906.

²⁷⁷ « Le pape et les évêques français », *L'Événement*, 27 février 1906.

²⁷⁸ « Mandement et encyclique », *Le Canada*, 26 janvier 1906.

²⁷⁹ « Chronique hebdomadaire », *Le Soleil*, 3 février 1906.

Le Soleil va continuer à soutenir le pape jusqu'à un événement qui va ébranler sa confiance dans la justesse des choix de Pie X. En effet, le 22 mai 1906, *Le Soleil* va rapporter à ses lecteurs l'entrevue entre le duc d'Orléans et Pie X. Or le duc d'Orléans est le prétendant au trône de France. *Le Soleil* affirme alors que, comme Pie X l'a reçu, cela semble indiquer qu'il est favorable à la monarchie en France. Le journal n'oublie pas néanmoins d'ajouter qu'une telle position du pape est d'ailleurs en parfaite contradiction avec celle de son prédécesseur Léon XIII qui avait appelé, quant à lui, les catholiques français à se rallier à la République par sa célèbre Encyclique du Ralliement ! *Le Soleil* fustige alors l'attitude de Pie X et rappelle que celle-ci « a été l'une des causes qui ont amené les votes sur les associations cultuelles et sur la séparation. »²⁸⁰ Désormais *Le Soleil* va toujours être méfiant quant à la politique de Pie X dans la Séparation en France.

De son côté *Le Canada* continue de s'en prendre aux actions de Pie X dans la crise religieuse qui agite la France. Tout d'abord il affirme que «le gouvernement français semble honnête dans sa politique religieuse» et que, de plus, il ne fait aucun doute pour lui que «l'État protège la liberté de conscience et l'exercice du culte. »²⁸¹ Reprenant un discours prononcé par Aristide Briand sur la loi de séparation, *Le Canada* écrit en conclusion que

Mr Briand [...] n'est d'ailleurs pas le seul à avoir de la peine à comprendre pourquoi la même autorité ecclésiastique qui avait jugé possible de se rallier au statut prussien des associations cultuelles²⁸², beaucoup plus strict et plus onéreux pour le catholicisme, a cru devoir rejeter par une fin de non-recevoir absolue le système des associations cultuelles prévu par la loi de 1905.²⁸³

²⁸⁰ « Un prétendant chez le pape », *Le Soleil*, 22 mai 1906.

²⁸¹ « Choses de France », *Le Canada*, 26 novembre 1906.

²⁸² Les associations cultuelles avaient été créées par la loi du 7 décembre 1905 sur la séparation. Ces associations, qui recevaient l'attribution des édifices du culte et des biens ecclésiastiques, devaient être composées en majorité par des laïcs. Pie X craignait que ces organisations ne permettent à des laïcs de substituer leur autorité à celle de la hiérarchie.

²⁸³ « Choses de France », *Le Canada*, 26 novembre 1906.

Deuxièmement, le journal condamne l'attitude du Saint-Siège sur le projet de loi déposé en décembre 1906 par le gouvernement français pour tenter d'apaiser les craintes du clergé :

Mais avant de blâmer si hâtivement le pays qui s'est prêté à cette expérience douloureuse mieux vaudrait, quand on juge de loin, adoucir les dissentiments, encourager les bonnes volontés, avec un peu plus de condescendance et de charités (sic) évangéliques. Quel rôle d'attiser la flamme et de jeter de l'huile sur le feu.

Le Saint-Siège veut bien reconnaître – un peu tard il est vrai, – que le régime de la déclaration pouvait être supportable : "Bien qu'en principe les réunions des fidèles dans les églises n'aient aucun des éléments constitutifs propres aux réunions publiques, pour éviter de plus grands maux, l'Église aurait pu être amenée à "tolérer" cette déclaration. ²⁸⁴

Enfin, en retrouvant sa liberté vis-à-vis de l'État français, le journal radical mentionne ironiquement que l'Église de France pourra même « resserrer cette obédience plus étroite à l'égard de Rome, qu'elle considère comme sa suprême liberté. »²⁸⁵

La Séparation en France a eu au moins le mérite de faire réfléchir nos journaux canadiens-français sur la place que doit occuper l'Église dans leur société. Un article de *L'Événement* et relatif à la personne du pape est symbolique de la vision commune exprimée par *La Croix* et *L'Événement* sur le respect qui doit être exprimé à l'égard des préceptes de l'Église :

[...] le Dieu d'autrefois existe encore pour écraser les oppresseurs de celui qui est ici-bas son Vicaire. [...] "Respectez le représentant de Jésus-Christ ! N'attaquez pas le pape, sinon vous serez anéantis par la main vengeresse du Dieu qui protège la chaire de Saint-Pierre".²⁸⁶

De plus, *La Croix* évite autant que possible de parler de la place que l'Église doit, selon le journal catholique, occuper dans la société. En effet, depuis « le

²⁸⁴ « Mandement et encyclique », *Le Canada*, 26 janvier 1907.

²⁸⁵ *Ibid.*

²⁸⁶ « L'Église, le pape, les persécuteurs », *L'Événement*, 29 août 1906.

début des années 1870, soucieux d'empêcher que [la] presse canadienne, même celle qui se dit catholique, ne se lance imprudemment dans des discussions [...] à propos de questions ou matières religieuses ou ecclésiastiques, les évêques rappellent aux journalistes qu'ils doivent s'abstenir de toute discussion sur ces sujets.»²⁸⁷ Une restriction que les journaux libéraux n'ont pas quant à eux. Chacun à sa façon, ils reprennent les principes chers au libéralisme en réaffirmant la nécessité de maintenir la séparation entre l'Église et la vie politique. Leur chef, Wilfrid Laurier, qualifiait ainsi la place du clergé dans la vie politique : « [Son] droit d'intervention [...] finit à l'endroit où il empiéterait sur l'indépendance de l'électeur [...]. Il est [...] parfaitement permis de changer l'opinion de l'électeur, par le raisonnement et par tous les autres moyens de persuasion, mais jamais par l'intimidation.»²⁸⁸ *Le Soleil* reste fidèle à cette pensée émise par celui-ci qui est aussi son directeur politique en s'opposant au modèle de séparation proposé par les radicaux. L'important pour le journal libéral modéré est de maintenir une stricte indépendance de la sphère politique vis-à-vis de l'Église. Cette indépendance n'avait été vraiment obtenue qu'en 1897 avec la publication de l'encyclique *Affari vos* de Léon XIII qui enjoignait à l'Église canadienne de mettre fin à sa croisade en politique contre les libéraux. *Le Canada*, pour sa part, est fortement tenté par le modèle français. Le journal radical, même s'il évite de trop mentionner la crise religieuse en France dans ses colonnes, ne cache pas ses sympathies pour le modèle d'une séparation totale qui exclut toute intervention de l'Église dans la sphère publique.

²⁸⁷ Jean DE BONVILLE, «La presse dans le discours des évêques québécois de 1764 à 1914», *op. cit.*, p. 217-218.

²⁸⁸ Réal BÉLANGER, «Le libéralisme de Wilfrid Laurier : évolution et contenu (1841-1919)», Yvan LAMONDE, *op. cit.*, p. 56.

CONCLUSION

Jean Hamelin et Nicole Gagnon ont écrit dans l'introduction de leur *Histoire du catholicisme québécois* qu'en ce début du XX^{ème} siècle «l'Église occupe une position d'autant plus forte que la population a intériorisé ses valeurs et ses normes, qu'elle dispose du *sub gravi* et d'un arsenal d'armes disciplinaires pour mater les "têtes croches", qu'elle maîtrise, sauf la presse, les canaux de socialisation. »²⁸⁹ En effet, le poids de l'Église sur les mentalités des Canadiens français est alors considérable. Néanmoins, la presse demeure un média sur lequel l'Église a peu de contrôle. C'est cette originalité qui procure à l'étude de la presse son grand intérêt.

Fervents catholiques, les Canadiens français semblent porter, aux dires des quatre journaux étudiés, un vif intérêt pour les événements religieux qui affectent la France. Néanmoins, l'absence d'intérêt pour cette question dans le plus grand quotidien de l'époque nous laisse sceptique quant à cette affirmation. En effet, il ne faudrait pas penser que tous les Canadiens français soient passionnés par ces débats et qu'ils les comprennent ! Mais il reste que les marques de sympathie à l'égard des Français sont nombreuses. Le lien affectif entre les Canadiens français et leur ancienne mère-patrie reste fort et constitue un aspect durable de leur psychologie collective. De plus, les quatre journaux que nous avons sélectionnés ont un caractère très particulier. Tout d'abord, ces journaux s'adressant principalement aux élites, politiques ou religieuses, perçoivent la Séparation française comme un moyen de réfléchir sur les rapports que doivent entretenir société et Église. Ensuite, étant des journaux d'opinion,

²⁸⁹ Jean HAMELIN et Nicole GAGNON, *op. cit.*, p. 46.

chacun d'entre eux est appelé à s'exprimer sur ces événements en fonction de sa propre représentation du modèle de société idéale. Plus de soixante ans après, à une époque où s'affrontaient système socialiste et système capitaliste, Alexandre Soljenitsyne avait dit au cours de son discours de remise du Prix Nobel que «les hommes appliquent leurs propres références aux événements, et ils les jugent, avec entêtement et confiance, en fonction d'elles, et non selon celles des autres». Il dénonçait ainsi le fait que l'appartenance à l'un des deux systèmes amenait de façon inconsciente à critiquer l'autre en fonction des différences de valeurs qui existaient entre les deux systèmes de société. Cela implique deux hypothèses que nous avons tenté de démontrer au cours de notre étude. La première suppose que la crise de la Séparation en France aura été traitée par la presse canadienne-française de façon très partielle. En effet, chacun des journaux aura fait son analyse de la crise religieuse qui agite la France en lui appliquant ses propres valeurs, écartant par là même toute mention à une quelconque spécificité française dans son analyse. Cela nous permet d'affirmer que les réactions de chacun sont fonction de ses attentes dans l'évolution de la société canadienne-française et non française. Deuxièmement, chacun de nos journaux est plus ou moins emprisonné dans son univers mental. Habités par le sentiment d'être les seuls détenteurs de la vérité, ils condamnent immédiatement et automatiquement tout dessein qui ne suivrait pas parfaitement le leur. Certes, à la suite de la démission de Mgr Bourget comme évêque de Montréal en 1876 et de la visite de Mgr Conroy au Canada, l'ultramontanisme radical s'est quelque peu assagi. De la même façon, la tradition radicale au sein du Parti libéral s'est lourdement hypothéquée, devenant de plus en plus marginale²⁹⁰. Néanmoins, persiste toujours une vive opposition entre ces différentes doctrines ce qui pousse les journaux s'y rattachant à n'envisager aucun compromis. Toutefois, un journal comme *Le Soleil* fait preuve d'une plus grande ouverture d'esprit que les autres et adopte des positions beaucoup plus nuancées.

²⁹⁰ Yvan LAMONDE, « Le libéralisme et le passage dans le XXème siècle », *op. cit.*, p. 10.

La Croix et *L'Événement* ne peuvent, et ne veulent, consentir à aucune remise en cause de l'organisation actuelle de la société qui pourrait affaiblir l'Église et amener ainsi une transformation radicale de la société où ils se complaisent. Pour ces deux journaux, la Séparation en France est un exemple des malheurs qui attendent les catholiques dans une société en plein bouleversement. Cette Séparation, ils la considèrent comme le résultat de la politique de persécution mise en place par le gouvernement français à l'égard des catholiques français. Il leur faut donc réagir face à cette menace qui pèse, pensent-ils, désormais aussi sur la société canadienne-française. Et le meilleur moyen qu'ils trouvent pour la défendre est d'agir sur les peurs collectives des Canadiens français en leur démontrant l'existence d'un complot mondial visant à renverser le catholicisme et à lui substituer l'athéisme sous la forme du socialisme franc-maçon.

Dans cette première décennie du XX^{ème} siècle, la place traditionnelle des institutions religieuses est remise en cause dans de nombreux pays occidentaux. Pour *La Croix*, l'explication à ces changements se trouve dans la traditionnelle lutte du Bien contre le Mal. Le journal ultramontain est prisonnier de cette conception dualiste de la société. Tout groupe dont les idées véhiculées remettent en question l'organisation actuelle de la société et qui prône des idées qu'il juge révolutionnaires lui est hostile. La franc-maçonnerie, les juifs et le socialisme sont donc ses ennemis ! Pour le journal catholique, ils sont à la tête d'un vaste complot qui vise à détruire l'Église. L'exemple français en est l'image parfaite : les radicaux français, des socialistes regroupés dans des loges maçonniques pour édifier leur plan et des défenseurs de Dreyfus, se démasquent en ce début de siècle avec la loi de Séparation. Membre de la famille des journaux catholiques, *La Croix* se sent investie d'une mission, celle de lutter contre les fausses propagandes. Il veut donc fournir à ses lecteurs la position de l'Église catholique à travers chacune des informations traitées. L'Église est le ciment de la nation canadienne-française, la famille sa pierre angulaire. La société est vue par *La Croix* comme le prolongement de l'institution familiale.

L'intervention de l'Église dans le domaine civil est alors parfaitement justifiée. La religion catholique étant le lien unissant les francophones du Québec à l'extérieur du cercle familial, il ne peut y avoir de séparation entre le public et le privé. Entourée par les Canadiens anglais, dont la menace se fait de plus en plus grandissante à la suite des affaires des écoles du Manitoba et de l'Ouest, la société canadienne-française ne peut espérer protéger sa spécificité culturelle qu'en s'abritant dans les bras de l'Église catholique. *La Croix* reste persuadée que la seule voie de salut pour le peuple canadien-français est de se conformer aux préceptes édictés par l'Église et principalement aux paroles de son pape. Si tel est le cas, alors la nation canadienne-française peut espérer que Dieu empêchera le mal révolutionnaire, après avoir conquis la France, de s'installer au Québec. Là-bas, en effet, le triomphe de l'esprit révolutionnaire a provoqué le déclin irrémédiable de cette ancienne grande nation. Mu par l'idéologie ultramontaine, le journal *La Croix* ne cherche pas tant à justifier le modèle de séparation entre l'Église et l'État qui prévaut déjà au Québec qu'à démontrer les méfaits du modèle français, un modèle que le journal juge anticlérical, donc erroné.

Pour *L'Événement* aussi le sort réservé aux catholiques français appelle les Québécois à la prudence. Ce journal, inspiré par l'idéologie conservatrice, condamne fermement toute remise en question de la société qui pourrait mettre en péril la place de ses élites. Intransigeant face aux supposés agents de la réforme que sont les francs-maçons et les socialistes, le journal conservateur leur oppose la retenue et le message conservateur que véhicule l'Église catholique, au Québec comme à Rome. Néanmoins, journal d'un Parti conservateur qui est déjà depuis près de dix ans dans l'opposition, c'est mû par une logique électorale qu'il va s'en prendre à la politique mise en place par le Bloc en France, arguant que celle-ci ne sert qu'à assouvir ses appétits de pouvoir et de richesse. Car le journal n'oublie jamais de faire le rapprochement avec le Parti libéral canadien, dont la branche québécoise, juge-t-il, n'est qu'un vassal docile dans les mains de Laurier. Pour *L'Événement*, les erreurs de la Séparation mise en place par le Bloc

en France sont un excellent moyen de dénoncer la politique libérale au Québec. Une politique qui vise à faire évoluer la société canadienne-française dans une direction que le journal ne peut que condamner. En effet, cette volonté libérale d'aller vers une plus grande laïcisation de la société est pour lui l'exemple parfait des similitudes qui peuvent exister entre un gouvernement français, persécuteur des catholiques, et un Parti libéral québécois qui regroupe des hommes comme Godfroy Langlois.

La filiation des mentalités canadiennes à l'égard de l'Angleterre conditionne certainement l'appréciation de la Séparation par les journaux libéraux, *Le Soleil* et *Le Canada*. De plus, ces deux journaux se confinent en matière religieuse à la plus simple orthodoxie. En effet, comparativement à *La Croix* et à *L'Événement*, la Séparation en France occupe beaucoup moins de place dans leurs colonnes. Héritiers du libéralisme anglo-saxon, les libéraux modérés du Québec, par la voix du *Soleil*, expriment leur volonté de maintenir une politique de compromis afin de régler les crises par la discussion sans chercher l'affrontement avec le groupe opposé. Certes, le journal ne peut que condamner la politique de répression mise en place par le gouvernement français face aux manifestations catholiques lors des inventaires. Mais de la même façon, il ne peut accepter toute action violente qui serait menée contre un gouvernement légitime. Le journal libéral regarde alors cette séparation comme un exemple de ce qu'il ne faut pas faire en matière de politique, qu'elle soit religieuse ou autre d'ailleurs, même s'il ne remet jamais en cause le concept de séparation. En effet, *Le Soleil* est lui aussi partisan d'une plus grande autonomie de l'État vis-à-vis de l'Église, mais c'est l'indépendance de la sphère politique qui lui importe le plus. En cela, la mise au pas du clergé québécois par l'encyclique *Affari vos* de 1897 donne au *Soleil* le sentiment que la Séparation telle qu'elle est vécue au Québec ne nécessite pas de profonds changements. De plus, l'action des radicaux français donne au journal le sentiment que ceux-ci ne respectent pas les libertés individuelles des catholiques français. Pour lui, l'État ne doit pas intervenir dans

le domaine religieux et l'affaire des biens de l'Église est en cela très regrettable. Par ailleurs, le caractère spécifique du Canada français l'amène à essayer le plus possible de ménager les susceptibilités du monde catholique. *Le Soleil* ne cherche pas le conflit avec le pouvoir religieux et la crise religieuse en France le conforte dans son idée de mener de façon beaucoup plus lente les réformes qu'il juge nécessaires à la société canadienne-française.

En revanche, la Séparation est l'occasion, pour un groupe minoritaire, de s'afficher franchement en faveur de cette loi dont il réclame l'application réelle au Canada français. *Le Canada* se veut l'écho au Canada français de la politique mise en place par les radicaux en France. Placé dans une position défensive en raison des attaques que lui portent *L'Événement* et *La Croix* sur l'appartenance de son directeur à la franc-maçonnerie, le journal radical est celui qui mentionne le moins souvent la crise religieuse en France dans ses colonnes. Le journal remet aussi parfois en question les méthodes utilisées par le gouvernement français en raison de son appartenance idéologique au libéralisme anglais. Mais il est le seul journal à soutenir la politique radicale française, dont il juge qu'elle respecte les droits des catholiques. Il voit, en effet, dans cette politique radicale le seul moyen de pouvoir sortir la société canadienne-française de son immobilisme dont il rend responsable l'attitude du pape et de son Église. Enfin, se réclamant le porte-parole de tous ceux qui, au Québec, veulent une laïcisation de l'école, la politique religieuse des radicaux français est pour lui, dans une certaine mesure, une source d'inspiration.

On voit à travers ces quatre journaux, idéologiquement très différents, à quel point les événements survenus au cours de la séparation de l'Église et de l'État en France auront été l'occasion pour chacun d'entre eux d'exprimer ses idées et de débattre à travers l'exemple français de la vision qu'ils avaient de la société canadienne-française. Néanmoins, l'échec de *L'Événement* dans sa volonté de convaincre les catholiques canadiens-français d'une menace que ferait peser sur eux les libéraux (en effet, le Parti conservateur ne reviendra au pouvoir

à Québec qu'en 1936) laisse supposer que cette crise religieuse en France n'aura pas eu de réel impact sur la société canadienne-française. Cependant, elle aura eu le mérite d'obliger nos journaux à exprimer chacun son point de vue sur une situation que certains d'entre eux considéraient comme immuable, à savoir le rôle qui doit être celui de l'Église dans la vie sociale de la province. Il faudra attendre la fin du gouvernement Duplessis en 1959 et le déclenchement de la Révolution tranquille l'année suivante pour voir cette société évoluer vers une séparation plus radicale entre l'Église et l'État, sans toutefois imiter celle qui avait eu lieu en France au début du siècle et qui exclut totalement l'Église de la sphère publique.

ANNEXE 1

Première page du journal *L'Événement*.

- édition du 13 mai 1867 (1^{ère} parution du journal).
- édition du 15 mai 1906.

On remarque à travers l'exemple de ces deux premières pages du même journal l'évolution de la pagination et l'arrivée massive de la publicité.

L'ÉVÉNEMENT

JOURNAL QUOTIDIEN

Éditions matinales et hebdomadaires

PAROLES PAIRES

Le monde entier est en proie à une crise sans précédent. Les frontières nationales ont disparu, les peuples sont unis par un même destin. Les armées se sont retirées, les armes ont été déposées. Les hommes se sont retrouvés face à face, non plus comme ennemis, mais comme frères. Cette paix, si précieuse, si fragile, doit être maintenue et consolidée. Il faut bâtir sur ces fondements une nouvelle société, plus juste, plus équitable, plus fraternelle. Les dirigeants du monde ont pris conscience de leur responsabilité et ont œuvré pour la réalisation de cet idéal. Les peuples ont répondu par leur confiance et leur adhésion. Ensemble, nous pouvons construire un avenir meilleur, un avenir de paix et de prospérité pour tous.

La paix est le bien le plus précieux que nous possédions. Elle est la condition sine qua non de tout développement humain. Sans paix, il n'y a ni justice, ni liberté, ni prospérité. C'est pourquoi nous devons nous efforcer de maintenir la paix à tout prix. Les conflits armés sont une tragédie pour tous ceux qui y sont impliqués. Ils entraînent des souffrances incalculables, des destructions irréversibles. Nous devons donc nous opposer fermement à toute tentative de guerre. La diplomatie et le dialogue sont les seuls moyens de résoudre les différends entre nations. Il faut promouvoir la coopération internationale, le respect des droits de l'homme, la solidarité entre tous les peuples. C'est le seul chemin qui mène à un monde meilleur.

Le développement économique est une nécessité pour tous les peuples. Il permet de améliorer les conditions de vie, de créer des emplois, de réduire la pauvreté. Cependant, ce développement doit être équilibré et durable. Il ne doit pas se faire au détriment de l'environnement, de la culture, de la justice sociale. Nous devons promouvoir une croissance inclusive, qui profite à tous. Les gouvernements ont un rôle crucial à jouer dans ce domaine. Ils doivent mettre en œuvre des politiques efficaces, attirer les investissements, soutenir les entreprises locales. Les citoyens ont également un rôle à jouer. Ils doivent être actifs, responsables, et participer à la vie de leur communauté.

La culture est le patrimoine de l'humanité. Elle nous donne un sens à la vie, elle nous relie les uns aux autres. Elle est le reflet de notre identité, de nos valeurs, de nos aspirations. Nous devons protéger et promouvoir notre culture, mais aussi respecter celle des autres. La diversité culturelle est une richesse pour tous. Elle nous permet d'enrichir notre compréhension du monde. Les gouvernements ont le devoir de soutenir la culture, de protéger les monuments historiques, de promouvoir les arts et les lettres. Les citoyens ont également un rôle à jouer. Ils doivent être fiers de leur culture, mais aussi ouverts à celle des autres.

L'ÉVÉNEMENT

JOURNAL POPULAIRE

VENDREDI 11 MARS 1909

L'EMPRESSÉ OF BRITAIN

Un train-voiture
à l'usage
de la famille

Proche arrivée à Québec. Préparatifs de réception.

Offre d'une récompense de \$10,500.

Le prochain arrivage à Québec. Préparatifs de réception. Les expéditions du professeur...

F. SIMARD & CIE

CHAPEAUX POUR ENFANTS

POUR LE MOIS DE MARS

Calottes rondes en Tulle depuis 25 cts.

Chapeaux en Tulle depuis 35 cts.

Chapeaux en Paille depuis 45 cts.

Calottes rondes en Cuir depuis 50 cts.

OCCASIONS SPÉCIALES AU

Département des Modes aux

774 NOTRE-DAME-EST CHEVILÉ

EN SOIE \$2.95 et \$3.50

EN SOIE \$1.50 et \$2.00

MAISON À VENDRE

SE. A. LOCKE

1700 R. DE LA PÉRIÈRE

AVIS

D. G. P. M. A. T. R. S.

1700 R. DE LA PÉRIÈRE

ROUSSEAU & LECHE

1700 R. DE LA PÉRIÈRE

PHILIPPE J. JOUCHOUX

1700 R. DE LA PÉRIÈRE

400 PIERS SOUS TERRE

1700 R. DE LA PÉRIÈRE

Tapis, Préparés, Rugs et Linoenums

À 50 PAR CENT DE RÉDUCTION

Tapis de laine et de soie.

Rugs de laine et de soie.

Linoenums de laine et de soie.

Dentelles et Garnitures pour Robes

À 50 PAR CENT DE RÉDUCTION

Dentelles de soie et de coton.

Garnitures de soie et de coton.

MAISON À VENDRE

SE. A. LOCKE

1700 R. DE LA PÉRIÈRE

AVIS

D. G. P. M. A. T. R. S.

1700 R. DE LA PÉRIÈRE

ROUSSEAU & LECHE

1700 R. DE LA PÉRIÈRE

PHILIPPE J. JOUCHOUX

1700 R. DE LA PÉRIÈRE

400 PIERS SOUS TERRE

1700 R. DE LA PÉRIÈRE

JUPONS DE SOIE

À 50 PAR CENT DE RÉDUCTION

Jupons de soie et de coton.

Jupons de soie et de coton.

Matinées Blanches

À 50 PAR CENT DE RÉDUCTION

Matinées blanches de soie et de coton.

Matinées blanches de soie et de coton.

MAISON À VENDRE

SE. A. LOCKE

1700 R. DE LA PÉRIÈRE

AVIS

D. G. P. M. A. T. R. S.

1700 R. DE LA PÉRIÈRE

ROUSSEAU & LECHE

1700 R. DE LA PÉRIÈRE

PHILIPPE J. JOUCHOUX

1700 R. DE LA PÉRIÈRE

400 PIERS SOUS TERRE

1700 R. DE LA PÉRIÈRE

F. SIMARD & CIE

142, rue St-Joseph, Québec

MAISON À VENDRE

SE. A. LOCKE

1700 R. DE LA PÉRIÈRE

AVIS

D. G. P. M. A. T. R. S.

1700 R. DE LA PÉRIÈRE

ROUSSEAU & LECHE

1700 R. DE LA PÉRIÈRE

PHILIPPE J. JOUCHOUX

1700 R. DE LA PÉRIÈRE

400 PIERS SOUS TERRE

1700 R. DE LA PÉRIÈRE

L'ÉVÉNEMENT

est le seul journal français qui publie les comptes-rendus fidèles de toutes les assemblées amies ou adversaires. C'est le meilleur intermédiaire entre le public et l'administration. Celui qui veut avoir de bons clients doit adresser à L'ÉVÉNEMENT et pour profiter des bons marchés, il faut lire L'ÉVÉNEMENT.

MAISON À VENDRE

SE. A. LOCKE

1700 R. DE LA PÉRIÈRE

AVIS

D. G. P. M. A. T. R. S.

1700 R. DE LA PÉRIÈRE

ROUSSEAU & LECHE

1700 R. DE LA PÉRIÈRE

PHILIPPE J. JOUCHOUX

1700 R. DE LA PÉRIÈRE

400 PIERS SOUS TERRE

1700 R. DE LA PÉRIÈRE

F. SIMARD & CIE

142, rue St-Joseph, Québec

MAISON À VENDRE

SE. A. LOCKE

1700 R. DE LA PÉRIÈRE

AVIS

D. G. P. M. A. T. R. S.

1700 R. DE LA PÉRIÈRE

ROUSSEAU & LECHE

1700 R. DE LA PÉRIÈRE

PHILIPPE J. JOUCHOUX

1700 R. DE LA PÉRIÈRE

400 PIERS SOUS TERRE

1700 R. DE LA PÉRIÈRE

ANNEXE 2

Les tableaux suivants constituent une analyse quantitative sur la façon dont nos quatre journaux ont dépeint la séparation de l'Église et de l'État en France, de décembre 1905 à janvier 1907.

Il va de soi que ces enquêtes ont influencé les jugements que nous avons portés.

Ces tableaux indiquent le nombre d'articles publiés par un journal durant un mois. Ils sont classés en fonction de l'idée générale qui se dégageait du titre.

LA CROIX

	Situation de l'Église au Canada	Vie religieuse en France	La franc- maçonnerie	Image de la France	Le pape	Le gouvernement français	Total
décembre 1905	0	0	2	2	1	3	8
Janvier 1906	0	5	3	0	1	1	10
février 1906	1	5	1	1	3	2	13
mars 1906	1	8	3	0	1	1	14
avril 1906	0	4	2	0	0	0	6
mai 1906	0	3	1	2	0	1	7
juin 1906	1	3	3	1	1	0	9
juillet 1906	0	3	2	0	0	3	8
août 1906	0	2	0	2	2	0	6
septembre 1906	0	2	0	0	0	0	2
octobre 1906	0	1	2	0	0	0	3
novembre 1906	0	0	3	0	0	0	3
décembre 1906	2	0	2	1	0	0	5
janvier 1907	0	2	0	1	0	0	3
Total	5	38	24	10	9	11	97

L'ÉVÈNEMENT

	Situation de l'Église au Canada	Vie religieuse en France	La franc- maçonnerie	Image de la France	Le pape	Le gouvernement français	Total
décembre 1905	1	4	2	1	3	2	13
janvier 1906	0	7	0	0	2	0	9
février 1906	0	12	1	1	3	0	17
mars 1906	0	16	0	1	6	0	23
avril 1906	1	11	1	0	3	0	16
mai 1906	0	6	0	0	1	1	8
juin 1906	0	6	1	0	1	0	8
juillet 1906	0	1	0	0	0	0	1
août 1906	0	7	0	0	8	0	15
septembre 1906	2	6	0	0	5	1	14
octobre 1906	2	7	1	0	5	0	15
novembre 1906	0	7	3	0	0	1	11
décembre 1906	2	21	0	0	3	0	26
janvier 1907	0	17	1	0	4	1	23
Total	8	128	10	3	44	6	199

LE SOLEIL

	Situation de l'Église au Canada	Vie religieuse en France	La franc- maçonnerie	Image de la France	Le pape	Le gouvernement français	Total
décembre 1905	1	4	0	0	1	1	7
janvier 1906	0	3	0	2	2	0	7
février 1906	0	6	0	1	5	1	13
mars 1906	0	13	0	0	4	4	21
avril 1906	0	5	0	0	1	2	8
mai 1906	0	1	0	0	2	1	4
juin 1906	0	1	0	1	3	1	6
juillet 1906	0	0	0	1	0	0	1
août 1906	0	1	0	0	7	0	8
septembre 1906	2	5	0	0	3	0	10
octobre 1906	0	0	0	0	1	2	3
novembre 1906	0	9	0	0	1	1	11
décembre 1906	3	18	0	0	0	0	21
janvier 1907	1	24	0	1	2	1	29
Total	7	90	0	6	32	14	149

LE CANADA

	Situation de l'Église au Canada	Vie religieuse en France	La franc- maçonnerie	Image de la France	Le pap Le pap	Le gouvernement français	Total
décembre 1905	0	2	0	0	2	0	4
janvier 1906	0	1	0	2	0	0	3
février 1906	0	2	0	1	3	0	6
mars 1906	0	4	0	0	4	2	10
avril 1906	0	1	0	0	1	0	2
mai 1906	0	0	0	0	1	0	1
juin 1906	0	0	0	0	0	0	0
juillet 1906	0	0	0	0	1	0	1
août 1906	0	1	0	0	2	0	3
septembre 1906	1	4	0	0	1	0	6
octobre 1906	0	4	0	0	3	0	7
novembre 1906	1	6	1	0	0	0	8
décembre 1906	1	10	0	0	7	2	20
janvier 1907	0	4	0	0	4	1	9
Total	3	39	1	3	29	5	80

BIBLIOGRAPHIE

Sources imprimées :

Le Canada, 1^{er} décembre 1905 au 31 janvier 1907.

La Croix, du 2 décembre 1905 au 27 janvier 1907.

L'Événement, 1^{er} décembre 1905 au 31 janvier 1907.

Le Soleil, 1^{er} décembre 1905 au 31 janvier 1907.

Ouvrages :

- ◆ *La séparation de l'Église et de l'État, exposé et documents*. Rome, typographie vaticane, 1905.
- ◆ BAUMONT, Maurice. «Il y a 75 ans : la séparation de l'Église et de l'État». *Historia*, no 409 (décembre 1980), pp. 42-52.
- ◆ BEAULIEU, André et HAMELIN, Jean. *Guide de l'étudiant en histoire du Canada*. Québec, Presses de l'Université Laval, 1965. 274 p.
- ◆ BEAULIEU, André et HAMELIN, Jean. *La presse québécoise : des origines à nos jours*, tome II (1860-1879). Québec, Presses de l'Université Laval, 1975.
- ◆ BEAULIEU, André et HAMELIN, Jean. *La presse québécoise : des origines à nos jours*, tome III (1880-1895). Québec, Presses de l'Université Laval, 1977.
- ◆ BEAULIEU, André et HAMELIN, Jean. *La presse québécoise : des origines à nos jours*, tome IV (1896-1910). Québec, Presses de l'Université Laval, 1979.
- ◆ BEAULIEU, André et HAMELIN, Jean. *Les journaux du Québec de 1764 à 1964*. Québec, Presses de l'université Laval, 1965. 329 p.
- ◆ BELLANGER, Claude et al. *Histoire générale de la presse française*. III. de 1871 à 1940. Paris, Presses Universitaires de France, 1972. 688 p.
- ◆ BERSTEIN, Serge. «Les francs-maçons : la République et l'armée». *L'Histoire*, no 131 (mars 1990), pp. 18-28.
- ◆ BERSTEIN, Serge et MILZA, Pierre. *Histoire de la France au XXème siècle*. Bruxelles, Complexes, 1990. 5 vols.

- ◆ BONVILLE, Jean De. *La presse québécoise de 1884 à 1914*. Ste-Foy. Presses de l'Université Laval, 1988. 652 p.
- ◆ BONVILLE, Jean De. *La presse québécoise de 1764 à 1914 : Bibliographie analytique*. Ste-Foy, Les presses de l'Université Laval, 1995. 351 p.
- ◆ BONVILLE, Jean De. «La presse dans le discours des évêques québécois de 1764 à 1914». *RHAF*, vol. 42, no 2 (automne 1995), p. 195-221.
- ◆ BONVILLE, Jean De et LAURENCE, Gérard. «Évolution sociodémographique de la presse quotidienne québécoise». Yves ROBY et Nive VOISINE. *Érudition, humanisme et savoir*. Sainte-Foy. Presses de l'Université Laval. 1996. pp. 351-375.
- ◆ BORNE, Dominique. «Le grand divorce de 1905». *L'Histoire*, no 135 (juillet-août 1990). pp.74-81.
- ◆ BOURGIN, Georges. *La troisième république : 1870-1914*. Paris. Armand Colin. 1967. 192 p.
- ◆ BROTHMAN, Brian. «The Attitudes of Québec Press to American Impérialism : 1895-1903 ». Mémoire de maîtrise, Québec. Université Laval. 1974. 232 p.
- ◆ CAULIER, Brigitte. « Compte rendu de Roberto Perin, *Rome in Canada : the Vatican and Canadian Affairs in the Late Victorian Age*». *Recherches sociographiques*, vol. 32, no 2 (mai-août 1991), pp. 260-262.
- ◆ CHABOT, Denis. « Exploration de la presse hebdomadaire québécoise : de l'apostolat à l'entreprise de presse ». Mémoire de maîtrise, Québec. Université Laval. 1989. 293 p.
- ◆ CHEVALIER, Pierre. *Histoire de la franc-maçonnerie, III. la franc-maçonnerie : Église de la République (1877-1944)*. Paris. Fayard. 1975. 479 p.
- ◆ CHOLVY, Gérard et HILAIRE, Yves-Marie. *Histoire religieuse de la France contemporaine*. II (1880-1930). Toulouse, Privat, 1986. 457 p.
- ◆ CUCHE, Denys. *La notion de culture dans les sciences sociales*. Paris, La Découverte, 1996. 123 p.
- ◆ de MARMANDE, R. *Le cléricalisme au Canada*. Paris, Librairie critique Émile Nourry, 1911. 203 p.
- ◆ DUMONT, Fernand, MONTMINY, Jean-Paul et HAMELIN, Jean. *Les idéologies au Canada français, 1850-1900*. Québec. Presses de l'Université Laval. 1971. 327 p.
- ◆ DUMONT, Fernand et al. *Les Idéologies au Canada français, 1900-1929*. Québec. Presses de l'Université Laval, 1973.
- ◆ DUPONT, Antonin. *Les relations entre l'Église et l'État sous Alexandre Taschereau, 1900-1936*. Montréal. Guérin, 1972. 366 p.
- ◆ DUTIL, Patrice. *L'avocat du diable : Godfroy Langlois et le libéralisme progressiste dans le Québec de Wilfrid Laurier*. Montréal, Robert Davies, 1995. 286 p.

- ◆ ESPANET, René. « Les sources d'informations dans la presse québécoise lors de la guerre hispano-américaine de 1898 ». Mémoire de maîtrise, Québec, Université Laval, 1970. 106 p.
- ◆ FELTEAU, Cyrille. *Histoire de la Presse, I, Le livre du peuple*. Montréal, La Presse. 1983. 404 p.
- ◆ Lucia FERRETTI. *Brève histoire de l'Église catholique au Québec*. Montréal, Boréal. 1999. 203 p.
- ◆ GALARNEAU, Claude. *La France devant l'opinion canadienne (1760-1815)*. Québec, Presses de l'Université Laval, 1970. 401 p.
- ◆ GLEASON, John. *The Genesis of Russophobia in Great Britain, A Study of the Interaction of Policy and Opinion*. Cambridge, Harvard University Press, 1950.
- ◆ HAMELIN, Jean et VOISINE, Nive. *Les ultramontains canadiens-français*. Montréal, Boréal Express. 1985. 347 p.
- ◆ HAMELIN, Jean et GAGNON, Nicole. *Histoire du catholicisme québécois. Le XX^e siècle, I. 1898-1940*. Montréal, Boréal Express, 1984. 504 p.
- ◆ HARDY, René. «Libéralisme catholique et ultramontanisme au Québec : éléments de définitions». *RHAF*, vol. 25, n. 2 (septembre 1971), pp. 247-251.
- ◆ HEADINGS, Midred J. *La franc-maçonnerie française sous la III^e République*. Monaco, Du Rocher, 1998. 253 p.
- ◆ HEAP, Ruby. «La ligue de l'enseignement (1902-1904) : héritage du passé et nouveaux défis». *RHAF*, vol. 36, no 3 (décembre 1982), pp. 339-373.
- ◆ HILAIRE, Yves-Marie, dir. *Histoire de la papauté : 2000 ans de mission et de tribulations*. Paris, Tallandier, 1996. 556 p.
- ◆ JONES, Richard. *L'idéologie de l'Action catholique (1917-1939)*. Québec, Presses de l'Université Laval, 1974. 359 p.
- ◆ KAYSER, Jacques. *Le quotidien français*. Paris, Armand Colin, 1963. 167 p.
- ◆ LAMONDE, Yvan. *Combats libéraux au tournant du XX^e siècle*. Québec, Fides, 1995. 285 p.
- ◆ LAMONDE, Yvan et GALLICHAN, Gilles. *L'histoire de la culture et de l'imprimé*. Ste-Foy, Presses de l'Université Laval, 1996. 239 p.
- ◆ LAMONDE, Yvan. «L'histoire culturelle comme domaine historiographique au Québec». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 51, no 2 (automne 1997), p. 285-299.
- ◆ LANDRY, Pierre. « L'idéologie du journal Le Canada, de 1903 à 1907 ». Mémoire de maîtrise, Québec, Université Laval, 1970. 323 p.
- ◆ LANGLOIS, Jacques et ROME, David. *Juifs et Québécois français : 200 ans d'histoire commune*. Montréal, Fides, 1986. 286 p.
- ◆ LAPERRIÈRE, Guy. « Persécutions et exil : la venue au Québec des congrégations françaises, 1900-1914 ». *RHAF*, vol. 36, no 3 (décembre 1982), pp. 389-401.
- ◆ LAPERRIÈRE, Guy. *Les congrégations religieuses, I, de la France au Québec 1880-1914*. Québec, Presses de l'Université Laval, 1997. 228 p.

- ◆ LAUREN-FRENETTE, Nicole et ROUSSEAU, Louis. «Les centres de la régulation : essai sur les rapports entre l'Église et l'État dans l'histoire québécoise». *Sciences Religieuses*, vol. 12, n. 3 (1983), p. 247-272.
- ◆ LEJEUNE, Dominique. *La France de la Belle Époque : 1886-1914*. Paris, Armand Colin, 1991. 191 p.
- ◆ LEMIEUX, Louis-Guy. *Le roman du Soleil : un journal dans son siècle*. Québec, Septentrion, 1997. 299 p.
- ◆ Le MOINE, Roger. *Deux loges montréalaises du Grand Orient de France*. Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1991. 188 p.
- ◆ LINTEAU, Paul-André, DUROCHER, René et ROBERT, Jean-Claude. *Histoire du Québec contemporain, I. De la Confédération à la crise (1867-1929)*. Montréal, Éditions du Boréal, 1989. 758 p.
- ◆ LINTEAU, Paul-André. *Histoire de Montréal depuis la Confédération*. Montréal, Boréal, 1992. 613 p.
- ◆ MALCHELOSSE, Gérard. «Les Juifs dans l'histoire canadienne». *Les cahiers des dix*, vol. 4 (1939), pp. 167-195.
- ◆ MARTINEAU, Gilbert. *L'Entente Cordiale*. Paris, France-Empire, 1984. 345 p.
- ◆ MAYEUR, Jean-Marie. *La séparation de l'Église et de l'État*. Paris, Juillard, 1966. 202 p.
- ◆ MAYEUR, Jean-Marie et al. *Histoire du christianisme des origines à nos jours, XI, libéralisme, industrialisation, expansion européenne (1830-1914)*. Paris, Desclée, 1995. 1172 p.
- ◆ MELLOR, Alec. *Dictionnaire de la franc-maçonnerie et des francs-maçons*. Paris, Belfond, 1979.
- ◆ MONIÈRE, Denis et André VACHET. *Les idéologies au Québec*. Montréal, Bibliothèque nationale du Québec, 1976. 155 p.
- ◆ MORIN, Rosaire. *L'immigration au Canada*. Montréal, l'Action Nationale, 1966. 172 p.
- ◆ Musée du Québec. *Le Grand Héritage. L'Église catholique et la société du Québec*. Québec, Gouvernement du Québec, 1984. 209 p.
- ◆ NAUDON, Paul. *La franc-maçonnerie*. Paris, Presses Universitaires de France, 1967. 127 p.
- ◆ PERIN, Roberto. «La raison du plus fort est toujours la meilleure : la représentation du Saint-Siège au Canada (1877-1917)». *Société canadienne d'histoire de l'Église catholique*, vol. 50, no 1 (1983), pp. 99-117.
- ◆ PONSON, Christian. *Les catholiques lyonnais et la Chronique sociale*. Lyon, Presses de l'Université de Lyon, 1979. 379 p.
- ◆ PORTES, Jacques. «La reprise des relations entre la France et le Canada après 1850». *Revue française d'histoire d'Outre-mer*, vol. 62, no 3 (1975), pp. 447-461.
- ◆ RAMBAUD, Alfred. «Québec et la guerre franco-allemande de 1870». *RHAF*, vol. 6, no 3 (décembre 1952), pp. 313-330.

- ◆ RÉMOND, René, dir. *Pour une histoire politique*. Paris, Seuil, 1996. 399 p.
- ◆ RÉMOND, René. *Les États-Unis devant l'opinion française : 1815-1852*. Paris, Armand Colin, 1962. 2 vols.
- ◆ RENOUVIN, Pierre. «L'Étude historique de l'opinion publique». *Revue des travaux de l'Académie des sciences morales et politiques*, (1^{er} semestre 1968), pp. 123-144.
- ◆ REID, Philippe. « Analyse de l'univers idéologique du journal La Croix de Montréal ». Mémoire de maîtrise, Québec, Université Laval, 1970. 218 p.
- ◆ ROGUES, Nathalie. «L'image de l'Europe dans les écrits de Lionel Groux (1906-1909)». *RHAF*, vol. 46, no 2 (automne 1992), pp. 245-254.
- ◆ ROUBEN, Claire. «Les échos de la Révolution française dans la presse canadienne de 1789 à 1794, le voltairisme de la Gazette de Montréal». *L'information historique*, vol. 50 (décembre 1988), pp. 163-171.
- ◆ ROUILLARD, Jacques. *Guide d'histoire du Québec : du régime français à nos jours. bibliographie commentée*. Montréal, Méridien, 1993. 354 p.
- ◆ ROY, Fernande. *Progrès, harmonie, liberté : le libéralisme des milieux d'affaires francophones de Montréal au tournant du siècle*. Montréal, Boréal, 1988. 301 p.
- ◆ SAMUEL, Rodolphe. « L'image de la Révolution française dans la presse du Canada français ». Mémoire de maîtrise, Québec, Université Laval. 1978. 159 p.
- ◆ SAVARD, Pierre. *Le consulat général de France à Québec et à Montréal de 1859 à 1914*. Québec, Presses de l'Université Laval, 1970. 132 p.
- ◆ SAVARD, Pierre. *Aspects du catholicisme canadien-français au XIX^{ème} siècle*. Montréal, Fides, 1980. 196 p.
- ◆ SAVARD, Pierre. « Autour d'un centenaire qui n'eût pas lieu ». Michel GRENON. *L'image de la Révolution française au Québec (1789-1989)*. Ville LaSalle, Hurtubise, 1989. pp. 105-122.
- ◆ SIMARD, Sylvain. « Les Français et le Canada (1850-1914) », *RHAF*, vol. 29, no 2 (1975), pp. 209-239.
- ◆ SIRINELLI, Jean-François et SOT, Michel. «L'histoire culturelle». dans François BÉDARIDA, *L'histoire et le métier d'historien en France : 1945-1995*. Paris, la maison des sciences de l'homme, 1995, pp. 339-350.
- ◆ STARCK, Viviane. «Regard sur l'antimaçonnerie». Jacques LEMAIRE, *Franc-maçonnerie et religions*. Bruxelles, Université de Bruxelles, 1996, pp. 23-38.
- ◆ THUILLIER, Guy et TULARD, Jean. *La méthode en histoire*. Paris. Presses Universitaires de France, 1993. 127 p.
- ◆ TROFIMENKOFF, Susan. *Visions nationales : une histoire du Québec*. St-Laurent, Trécarré, 1986. 446 p.
- ◆ VAUCAMPS, Françoise. « La France dans la presse canadienne-française de 1855 à 1880 ». Thèse de doctorat. Québec, Université Laval, 1977. 492 p.

- ◆ VEILLEUX, Bertrand. *Bibliographie sur les relations entre l'Église et l'État au Canada français*. Montréal, Presses de l'Université Mc Gill, 1969. 92 p.
- ◆ VOISINE, Nive. « Rome et le Canada : La mission de Mgr Conroy ». *RHAF*, vol. 33, no 4 (mars 1980), pp. 499-519.
- ◆ YON, Armand. *Un siècle d'opinion française : les Canadiens jugés par les Français de France 1830-1939*. Québec, Presses de l'Université Laval, 1975. 235 p.